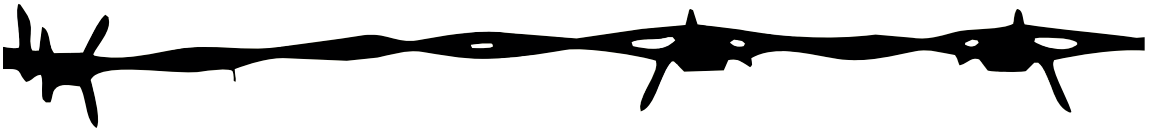


# Nos prisonniers politiques en Province de Luxembourg



**La région de Virton**





|                                                                          |           |
|--------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Remerciements</b>                                                     | <b>5</b>  |
| <b>Introduction</b>                                                      | <b>6</b>  |
| <b>La Seconde Guerre mondiale en Belgique</b>                            | <b>10</b> |
| Le début des hostilités                                                  | 13        |
| La Campagne des 18 jours (10-28 mai 1940)                                | 13        |
| La vie durant l'Occupation                                               | 15        |
| • Mise en place d'une nouvelle administration, sous tutelle nazie        |           |
| • L'alimentation et le rationnement                                      |           |
| • Les informations                                                       |           |
| • Les loisirs                                                            |           |
| • Le travail obligatoire                                                 |           |
| • La résistance et la collaboration                                      |           |
| La libération de la Belgique                                             | 24        |
| La bataille des Ardennes                                                 | 25        |
| La fin de la Seconde Guerre mondiale                                     | 26        |
| <b>Témoignages et documents</b>                                          | <b>27</b> |
| Les prisonniers politiques : comment cela a-t-il été possible ?          | 27        |
| • Particularités de la Gaume                                             |           |
| • La résistance                                                          |           |
| • Délation et collaboration                                              |           |
| Les faits, commune par commune                                           | 51        |
| • Etalle (et Rouvroy) : le groupe de résistance Albert Paul              |           |
| • Meix-devant-Virton (et Virton) : l'aide aux « illégaux » à Sommethonne |           |
| • Musson (et Saint-Léger) : l'abbé Georges Goffinet, chef de résistance  |           |
| • Saint-Léger : l'incendie du village, le 5 septembre 1944               |           |
| • La commune de Virton                                                   |           |
| • 17 février 1944                                                        |           |
| • 11 avril 1944                                                          |           |
| Deux lieux de mémoire des prisonniers politiques gaumais en Belgique     | 124       |
| • La prison d'Arlon                                                      |           |
| • La Citadelle de Liège                                                  |           |

|                                                                                                         |            |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Interviews                                                                                              | 130        |
| • Interview de Madeleine PICAUD, prisonnier politique de Saint-Léger durant la Seconde Guerre mondiale. |            |
| • Interview d'Anne-Marie LEBRUN, victime de guerre de Saint-Léger durant la Seconde Guerre mondiale.    |            |
| • Interview d'André LEBRUN, prisonnier politique de Saint-Léger durant la Seconde Guerre mondiale.      |            |
| Les monuments commémoratifs de la région                                                                | 154        |
| • Commune de Etalle                                                                                     |            |
| • Commune de Meix-devant-Virton                                                                         |            |
| • Commune de Musson                                                                                     |            |
| • Commune de Rouvroy                                                                                    |            |
| • Commune de Saint-Léger                                                                                |            |
| • Commune de Virton                                                                                     |            |
| • Bois de Stockem (commune d'Arlon)                                                                     |            |
| <b>Prisonniers politiques des communes étudiées</b>                                                     | <b>161</b> |
| <b>Glossaire</b>                                                                                        | <b>194</b> |
| <b>Index sélectif des noms de lieux</b>                                                                 | <b>199</b> |
| <b>Bibliographie</b>                                                                                    | <b>208</b> |



Merci à toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de cet ouvrage,

Merci aux personnes qui ont accepté d'être interrogées. Nous avons une pensée particulière à toutes celles qui nous ont aussi permis de reproduire des objets et documents personnels,

Merci à M<sup>me</sup> Marie Lejeune pour sa disponibilité et son aide lors de la recherche de dossiers de prisonniers politiques au Service des Victimes de la Guerre,

Merci aux membres du personnel de la Bibliothèque centrale de la Province de Luxembourg, et plus particulièrement à Mme Danielle Dawance, pour nous avoir mis à disposition de nombreux ouvrages sur notre thématique,

Merci à la cellule de coordination pédagogique Démocratie ou Barbarie, pour avoir soutenu la Fondation MERCi dans ce projet,

Merci au Musée des Guerres en Gaume, et plus particulièrement à MM. Jean Dauphin et Roger Saussus, pour nous avoir éclairés sur le contexte propre à la région et nous avoir autorisés l'accès aux collections du Musée,

Merci à M<sup>me</sup> Francine Gobert-Glouden (Saint-Léger), MM. Philippe Broddelez (Robelmont), Michel Depiesse (Houdrigny) et Bernard Joannes (Lamorteau), aux membres des cercles historiques de Musson et de Saint-Léger ainsi que de l'équipe de la revue Le Gletton, qui nous ont permis d'accéder à des témoins et à des documents historiques,

Merci à l'équipe de la Fondation MERCi, Vinciane, Noémie et Pierre-Yves, et à MM. Augustin Kreit et Guy Pierlot pour avoir accepté de relire attentivement le contenu de ce livre avant sa parution.

Merci à Ethias, et particulièrement M. Arnaud Matagne, pour la mise en page de cet ouvrage.



Cet ouvrage rentre dans le cadre d'un projet évoquant les prisonniers politiques de la province de Luxembourg. Ce projet vise deux objectifs fondamentaux. Le premier est de valoriser la mémoire de faits de guerre locaux. Le second s'adresse aux enseignants, afin qu'ils puissent inclure cette thématique dans leurs cours et de permettre aux élèves de s'approprier le passé de leur région.

Avant de continuer cette introduction, il nous paraît essentiel de définir ce qu'est un prisonnier politique. Pour ce faire, nous avons reproduit la définition donnée sur le site internet du Service Public Fédéral (SPF) Sécurité Sociale, Direction générale (DG) des Victimes de la Guerre (<http://warvictims.fgov.be/fr/rights/statutes/statutes.htm#1>) :

*« Ce sont les personnes qui, au cours de la guerre 1940-1945, ont été détenues ou internées pendant au moins trente jours consécutifs dans des prisons ou des camps de concentration, cette détention étant due au fait de l'ennemi ou de personnes servant sa politique ou ses desseins. La durée de trente jours consécutifs de privation de liberté n'est pas exigée pour ceux qui furent l'objet de sévices graves durant leur détention ou pour ceux qui furent condamnés à mort par l'ennemi après leur arrestation ou durant leur détention. »*

*On fait une distinction entre les bénéficiaires du statut et les prisonniers politiques, qui ont droit au titre. Les prisonniers politiques, qui ont droit au titre sont les personnes dont la privation de la liberté est la conséquence directe d'une activité patriotique désintéressée ou qui furent arrêtées en raison de leurs opinions politiques ou philosophiques ou qui furent choisies comme otage ou qui se sont révélées au cours de leur internement comme animées d'un esprit de résistance à l'ennemi. »*

Il y a quatre grands types de prisonniers durant le second conflit mondial : les prisonniers de guerre, arrêtés en tant que soldats d'une nation ennemie ; les prisonniers raciaux, arrêtés en raison de leur existence même ; les prisonniers politiques, arrêtés pour leurs activités défavorables à l'occupant et les prisonniers

aits « *déviants* »<sup>1</sup>, dont le comportement ne correspond pas aux normes nazies. En outre, nous avons aussi les personnes arrêtées, de manière totalement arbitraire, comme « *otages choisis* ».

Les lieux de détention sont multiples. Les déportés raciaux sont envoyés vers les centres de mise à mort, pourvus de chambres à gaz<sup>2</sup>. N'en étant pas pourvus, les camps de concentration visent, quant à eux, à rassembler des prisonniers politiques. La mortalité y est importante, dans la mesure où les déportés sont soumis à des conditions éreintantes de travail, à une hygiène déplorable et à des sévices graves<sup>3</sup>. Il existe également des camps disciplinaires, où les « *déviants* » sont rééduqués par le travail forcé. Enfin, signalons que les différents prisonniers passent, au préalable, par des camps et des prisons de transit, situés sur le territoire de leur pays d'origine. En Belgique, des endroits comme le fort de Breendonk, la caserne Dossin (Malines), les citadelles de Huy et de Liège ou encore la prison d'Arlon remplissaient cette fonction.

## Que trouverez-vous dans ce volume ?

La première partie est consacrée au contexte historique général. Il s'agit là de donner des balises historiques essentielles permettant de retracer la vie sous l'occupation en Belgique, et particulièrement en province de Luxembourg.

La seconde partie reproduit des documents et des témoignages relatifs aux prisonniers politiques des communes étudiées. Ces sources ont été collectées en des dépôts d'archives et auprès de familles de victimes. Une partie importante de ces sources proviennent des archives du Service Archives et Documentation de la Direction Générale des Victimes de la Guerre. Il s'agit là de valoriser une documentation historique qui a été peu exploitée dans les ouvrages portant sur l'histoire

<sup>1</sup> Nous pensons par exemple aux homosexuels et aux réfractaires au travail obligatoire, considérés comme « *fainéants* » par les nazis.

<sup>2</sup> 28 convois ont quitté Malines emmenant 24.906 Juifs ainsi que 351 Tsiganes. Sur les 12.000 déportés rapatriés en 1945, seuls 1.207 sont des survivants des déportations raciales.

<sup>3</sup> Le nombre de déportés politiques partis de Breendonk, entre sa création en 1940 et sa fermeture en 1944, est d'environ de 2.217 personnes.

des lieux étudiés durant la Seconde Guerre mondiale. Nous nous focaliserons, dans cette seconde partie, sur la résistance et la collaboration, en retraçant leur historique, leurs formes et leurs motivations. Ensuite, nous relaterons des faits historiques emblématiques pour chaque commune étudiée. Enfin, nous retranscrivons trois interviews de victimes de guerre et publierons des photographies de monuments commémoratifs des communes. Ceux-ci constituent les traces les plus visibles d'un passé tragique dans le paysage quotidien.

La troisième partie présente, sous forme de petites cartes d'identité, les prisonniers politiques de la commune. Ces présentations évoquent le nom du déporté, son âge et sa profession, les motifs de son arrestation, les lieux de sa détention et le sort final qui lui a été réservé. Au total, 105 personnes nées et/ou domiciliées dans la région étudiée sont reprises dans l'ouvrage.

Pour terminer, un glossaire de termes historiques, un répertoire de quelques lieux cités dans l'ouvrage et une bibliographie complètent ce travail.

En parallèle à ce livre, un feuillet pédagogique est proposé aux enseignants, de manière à proposer des pistes de recherches plus approfondies sur le sujet, à partir des informations trouvées dans les ouvrages. Ceux-ci se veulent être des recueils d'informations, permettant à tout un chacun de retrouver les personnes de leur commune touchées par cette réalité historique.

Cet ouvrage est consacré à la commune de Virton et à cinq autres communes de Gaume lui étant contiguës : Etalle, Meix-devant-Virton, Musson, Rouvroy et Saint-Léger. Cette région frontalière, hantée par le souvenir des atrocités allemandes d'août 1914, verra se développer d'intenses activités de résistance en proie à une implacable répression.

Veillez noter enfin qu'indépendamment de notre volonté, certaines informations n'ont pu être trouvées. La majorité des personnes ayant vécu ces faits étant aujourd'hui disparues, les traces s'estompent petit à petit. Ce livre est aussi un appel à tous ceux qui disposeraient d'informations ou de documents complémentaires sur le sujet. N'hésitez pas à nous les communiquer.

## **30 janvier 1933 :**

Hitler est nommé chancelier de l'Allemagne.

## **1933-1944 :**

Mise en place progressive du système concentrationnaire nazi.

## **1er septembre 1939 :**

L'Allemagne envahit la Pologne. Cet événement marque le début de la Seconde Guerre mondiale, suite aux déclarations de guerre du Royaume-Uni et de la France.

## **10 mai 1940 :**

Début de l'offensive vers l'Ouest. L'Allemagne envahit la Belgique par le massif des Ardennes.

## **28 mai 1940 :**

Capitulation de la Belgique à l'initiative de Léopold III. À partir de ce moment-là, les Allemands instaurent une administration militaire pour gouverner le pays.

## **22 octobre 1940 :**

Une partie du gouvernement belge en exil s'installe à Londres. Le pays occupé est administré, depuis le 10 mai, par un comité de hauts fonctionnaires ministériels, les Secrétaires généraux.

## **1941 :**

Mondialisation du conflit. Entrée en guerre de l'Union Soviétique (après le déclenchement le 22 juin de l'opération Barbarossa, l'invasion allemande de l'URSS) et des USA (après l'attaque japonaise de la base américaine de Pearl Harbor le 7 décembre).

### **7 décembre 1941 :**

Décret *Nacht und Nebel* (« Nuit et Brouillard »), pris par Wilhelm Keitel, commandant de la Wehrmacht, l'armée régulière allemande. Il autorise la répression vis-à-vis des auteurs d'actes d'espionnage et de sabotage, y compris des simples suspects. Le sort des détenus NN est tenu strictement secret.

### **6 mars 1942 :**

Instauration du travail obligatoire sur le sol belge.

### **6 octobre 1942 :**

Ordonnance instaurant la déportation de travailleurs belges en Allemagne.

### **28 avril 1943 :**

Ordonnance relative à la protection de la paix intérieure et de l'autorité occupante. Elle prévoit l'aggravation généralisée des peines vis-à-vis de tous ceux qui se rendent coupables d'activités défavorables à l'occupant.

### **Août 1943 :**

Installation d'un bureau de la *Sipo-SD*, communément confondue avec la *Gestapo*, à Arlon.

### **1<sup>er</sup> mai 1944 :**

Entrée en fonction de Jacques Dewez, membre du parti collaborateur Rex, en tant que gouverneur de la province de Luxembourg. Renouvellement simultané de la députation permanente, désormais acquise aux Allemands.

### **Eté 1944 :**

Nouvelle radicalisation du conflit. Instauration en Belgique d'une administration civile gérée par la SS, organisation du parti nazi. Le décret du 30 juillet « *Terreur et sabotage* » ordonne que les détenus enfermés dans des prisons civiles soient envoyés dans des camps de concentration.

Dans le Luxembourg, le nouvel exécutif provincial édicte les circulaires du 12 juin et du 7 août 1944 qui exigent que les bourgmestres dénoncent les « *saboteurs de tous genres* ». Dans le même temps, la *Sipo-SD* crée le *Sonderkommando der Ardennen*, chargé de démanteler les réseaux de résistance de la région.

**Septembre 1944 :**

Libération de la Belgique par les troupes alliées.

**16 décembre au 31 janvier 1945 :**

Bataille des Ardennes.

**8 mai 1945 :**

Capitulation de l'Allemagne nazie.



## Le début des hostilités

Les troupes allemandes envahissent la Pologne, le 1<sup>er</sup> septembre 1939. Deux jours plus tard, la France et le Royaume-Uni, pays alliés des Polonais, déclarent la guerre à l'Allemagne, sans que cela n'entraîne pour autant de combats sur le terrain. C'est ce que l'on appelle la « *Drôle de guerre* », qui se prolonge jusqu'en mai 1940.

Après avoir envahi la Norvège et le Danemark le 9 avril 1940, et en ayant l'assurance d'avoir les mains libres à l'Est suite au pacte germano-soviétique, Hitler et son état-major décident d'ouvrir le champ d'action vers l'Ouest. Le 10 mai 1940, les Allemands envahissent la Belgique, les Pays-Bas et le Grand-Duché de Luxembourg. L'attaque de ces différents pays est en réalité un piège mis en place par les Allemands pour attirer les soldats français et anglais hors de leurs positions. Le 22 juin 1940, l'armistice est signé entre Allemands et Français.

## La Campagne des 18 jours (10-28 mai 1940)

Avant son entrée en guerre, la Belgique est un pays neutre, maintenant son armée en état de défense au cas où une armée étrangère envahirait le pays. Ainsi, les ponts sont minés préventivement de façon à pouvoir les faire sauter en cas d'invasion de la région.

Le 10 mai 1940, l'armée allemande viole la neutralité du pays, sans déclaration de guerre. L'Allemagne s'empare très rapidement des ponts-clés situés sur le canal Albert ainsi que du fort d'Eben-Emael, considéré comme l'une des places les mieux défendues d'Europe. La première ligne de défense belge est vaincue.

Dès le départ, très peu de moyens sont mis en place pour organiser la défense de la province de Luxembourg. En effet, les dirigeants belges pensent que cette région aux multiples paysages accidentés ne fera pas l'objet d'attaques de la part de l'ennemi. Pour eux, il est impossible de franchir les Ardennes avec d'importants groupes armés. Comme en 1914, la Meuse

est considérée comme une ligne de défense essentielle. Les Chasseurs Ardennais sont chargés de mener de « *simples* » combats retardateurs au sud du sillon Sambre-et-Meuse, avant de se replier pour rejoindre le gros des forces belges.

Les Allemands sont informés de cette stratégie et déploient l'essentiel de leurs forces à travers le massif ardennais. Au nord de la province de Luxembourg, les blindés allemands du général Rommel ont pour objectif de franchir la Meuse à hauteur de Dinant. Au sud, le général Guderian et ses troupes, en route vers Sedan, envahissent la région de Martelange, dès le 10 mai 1940. Des parachutistes allemands doivent prendre à revers l'armée belge à partir de leurs points de largage dans la région de Léglise, Nives et Witry (Opération NiWi). Les Chasseurs Ardennais parviennent à retarder l'avance allemande lors de combats mémorables à Chabrehez (commune d'Houffalize) et Bodange (commune de Fauvillers) avant leur repli.

Après la Percée de Sedan, dès le 13 mai, la Wehrmacht continue son avancée à l'intérieur du pays tout en longeant la frontière franco-belge vers le littoral, encerclant les troupes britanniques et françaises en Belgique et dans le nord de la France. C'est l'application du « *Plan Jaune* ».

Le 28 mai 1940, la Belgique capitule à l'initiative du roi Léopold III, contre l'avis de son gouvernement. C'est en automne que quelques ministres arrivent à Londres et forment un gouvernement belge en exil.

Pendant cette campagne militaire, une bonne partie de la population belge a fui le pays pour essayer d'échapper à la guerre. C'est ce que l'on appelle l'Exode. De nombreux habitants luxembourgeois s'exileront, essentiellement en France.

Une fois la victoire allemande déclarée sur le territoire belge, les nazis prennent possession du pays et placent le drapeau à croix gammée sur tous les bâtiments publics. C'est le début du régime d'occupation qui va durer plus de quatre ans.

## La vie durant l'Occupation

### Mise en place d'une nouvelle administration, sous tutelle nazie

Dès le 31 mai 1940, une *Militärverwaltung* (administration militaire) est installée en Belgique et dans le nord de la France. Elle siège à Bruxelles. Le commandement est confié au général Alexander von Falkenhausen<sup>1</sup>. La *Militärverwaltung* est responsable du maintien de l'ordre et de la sécurité sur les différents territoires de sa juridiction. Elle légifère également par le biais d'ordonnances, élaborées par une administration dirigée par Eggert Reeder<sup>2</sup>. L'autorité occupante dispose d'un *Kommandostab* (organisme de commandement) pourvu sur le terrain d'organes de surveillance veillant à la bonne application des ordonnances allemandes par les administrations locales belges (provinces, arrondissements et communes). L'organisation de ces organes évoluera dans le temps, de manière justement à coller le plus près possible de la structure institutionnelle du pays occupé.

Ainsi, la province de Luxembourg sera supervisée successivement par des *Feldkommandanturen* et des *Oberfeldkommandanturen* : Arlon (mai 1940-septembre 1941), Namur (octobre 1941-juin 1942) et Liège (juillet 1942-août 1944).

Les arrondissements sont quant à eux placés sous tutelle des *Kreiskommandanturen*. Au nombre de deux pour la province, celle d'Arlon couvre les arrondissements d'Arlon, de Virton et de Bastogne, tandis que celle de Neufchâteau coiffe les arrondissements de Neufchâteau, dont relève l'entité de

<sup>1</sup> FALKENHAUSEN Alexander von (Gut Blumenthal 1878 – Nassau 1966) : Militaire allemand, il fut commandant militaire des Pays-Bas, de la Belgique et du Nord de la France de 1940 à 1944. Il est le neveu de Ludwig, dernier gouverneur général allemand en Belgique occupée durant la Première Guerre mondiale. Alexander est fait prisonnier et incarcéré au camp de Dachau en 1944, car soupçonné d'être impliqué dans l'attentat contre Hitler. Jugé en Belgique en 1951. Condamné à une peine de travaux forcés de 12 ans à purger en Allemagne, il est pardonné par le chancelier Konrad Adenauer.

<sup>2</sup> REEDER Eggert (Poppenbüll 1894 – Wuppertal 1959) : juriste et fonctionnaire allemand. Chef de l'administration militaire en Belgique et dans le nord de la France du 31 mai 1940 à septembre 1944. Arrêté en 1945 par les Alliés et libéré en 1947. Jugé en Belgique en 1951. Condamné à une peine de travaux forcés de 12 ans à purger en Allemagne, il est pardonné par le chancelier Konrad Adenauer.

Libramont, et de Marche. A la fin de l'Occupation, soit le 1<sup>er</sup> mai 1944, une nouvelle réorganisation s'imposera avec le transfert de la *Kreiskommandantur* de Neufchâteau vers Bastogne, l'arrondissement chestrolais tombant désormais sous l'autorité du *Kreiskommandant* d'Arlon.

En matière de maintien de l'ordre, le *Kommandostab* supervise notamment la *Feldgendarmerie*, affectée aux missions élémentaires de police, et la *Geheime Feldpolizei* (GFP), police politique militaire chargée du contre-espionnage et de la sûreté. La justice, en matière de litiges entre les occupants et les occupés, est rendue par les conseils de guerre allemands.

Par la suite, la *Sicherheitspolizei* (Sipo), police politique chargée de traquer les ennemis désignés du régime<sup>3</sup>, ainsi que le *Sicherheitsdienst* (SD), service civil de renseignements, sont placés sous la direction du *Kommandostab*. Cependant, ces deux services, relevant de la *Schutzstaffel* (SS), possèdent un mode de fonctionnement propre, vu qu'ils reçoivent des directives provenant du parti nazi.

Dans le Luxembourg, chaque *Kreiskommandantur* dispose de sa brigade de *Feldgendarmerie*. La GFP et le Conseil de guerre, quant à eux, sont basés à Arlon. La *Sipo-SD* de Liège ouvrira en août 1943 une succursale toujours à Arlon, en raison de la recrudescence des activités de la résistance. Dans les derniers jours de l'Occupation, suite au changement d'administration allemande pour la Belgique occupée, la GFP d'Arlon passera sous la direction de la *Sipo-SD*, soulignant alors le triomphe de l'influence de la SS sur celle de la Wehrmacht...

Sous tutelle de l'administration militaire allemande, le pays est régi par un Comité des Secrétaires généraux, étant donné que le gouvernement belge a quitté le pays le 16 mai 1940. Ce système a pour vocation, dans les deux camps, de tirer les leçons de la première occupation allemande, entre 1914 et 1918. En effet, les Secrétaires généraux peuvent défendre les intérêts de la population belge, ce qui ne peut être correctement

<sup>3</sup> A ce titre, elle est souvent confondue avec la *Gestapo*, qui, elle, n'intervient que dans les limites territoriales du Reich, et donc pas dans les pays occupés par l'armée allemande.

respecté par des gestionnaires exclusivement étrangers, tandis que la *Militärverwaltung* peut remplir sa tâche en y déléguant moins d'hommes. En un mot, la politique de l'administration belge, dans son ensemble, est celle du « *moindre mal* », pour reprendre l'expression fameuse que l'on doit au gouverneur de la Société générale de Belgique de l'époque, Alexandre Galopin.

Comme nous l'avons vu, l'administration belge est très surveillée. Cela ne signifie pas, pour autant, que les Secrétaires généraux obéissent toujours aux ordonnances émises par l'occupant. En cas de refus, les Allemands se chargent eux-mêmes de faire exécuter leurs ordonnances. Un moyen de pression utilisé par l'occupant concerne l'approvisionnement de nourriture du pays.

### **L'alimentation et le rationnement**

Les problèmes de nourriture connus par la population belge sous l'Occupation varient suivant les endroits où l'on se trouve, mais aussi en fonction du ravitaillement permis par l'occupant. En effet, puisque nous ne pouvons plus bénéficier des importations britanniques, les seules denrées alimentaires, dont la Belgique dispose, sont ses propres ressources et ce que l'occupant consent à lui fournir. Ainsi, dès le début des hostilités, les produits alimentaires de base sont rationnés.

À la campagne, le milieu prédominant en province de Luxembourg, le problème de la nourriture et du ravitaillement est moins important que dans les villes, compte tenu des nombreux terrains où sont cultivés des produits alimentaires. Certaines denrées sont accessibles dans une certaine mesure, même si les stocks sont logiquement moins importants qu'avant la guerre.

À partir de juillet 1940, un nouveau mode de ravitaillement est mis en place : les timbres de rationnement et de ravitaillement. Ceux-ci sont distribués, en théorie, par l'administration communale par personne et par mois. Une fois que la population reçoit ses timbres, elle peut alors les échanger contre de la nourriture, dans les magasins d'alimentation se trouvant à proximité. Cependant tous les aliments ne sont pas forcément disponibles à tous moments.

En août 1940, l'administration belge, soumise à l'autorité de l'occupant, met en place la CNAA (Corporation Nationale de l'Agriculture et de l'Alimentation). Elle a pour mission de contrôler la production agricole et de distribuer la nourriture. Dans cette logique, elle impose aux agriculteurs de travailler selon des règles strictes et de livrer leurs produits à des prix fixés à l'avance. Les problèmes de nourriture ne seront, néanmoins, pas résolus par cette corporation.

Un autre organisme va alors voir le jour : le Secours d'Hiver, financé par les caisses de l'Etat. Il a pour mission d'approvisionner les classes les plus pauvres de la population, en vivres, en vitamines et en charbon. Parmi cette population de défavorisés, le Secours d'Hiver apportera une attention plus particulière aux femmes enceintes, aux jeunes enfants en âge scolaire, etc. Le Secours d'Hiver n'est pas populaire et se voit souvent affublé du sobriquet « *Secours d'Hiver, Secours d'Hitler* ».

Le pays est aussi obligé de contribuer au ravitaillement des troupes d'occupation. Les Allemands réquisitionnent les aliments dont ils ont besoin auprès de la population belge. Certaines denrées sont même envoyées directement en Allemagne, ce qui provoque dans les rangs de la population une profonde indignation.

Face aux réquisitions du CNAA et de l'armée allemande, certains vont utiliser des subterfuges pour ne pas dévoiler leur récolte. Par exemple, des agriculteurs vont planter des plans de pomme de terre au cœur d'un champ de seigle, pour tromper l'occupant, ou encore cacher des jambons sous leur lit ! De même, s'il y a des zones de défrichement, cachées par la forêt ou plus éloignées, les habitants de certains villages tentent de cultiver des aliments sans se les faire prendre par l'autorité allemande.

L'autre moyen de se procurer de la nourriture est le marché noir, aux prix relativement très élevés. Les exploitations agricoles y ont joué un rôle important, en l'approvisionnant en denrées alimentaires.

## **Les informations**

Une fois que l'Allemagne nazie prend les rênes du pouvoir en Belgique, le droit d'expression disparaît. La presse est alors censurée, certains livres sont interdits à la diffusion ...

La population tente, alors, tant bien que mal, de s'informer sur ce qui se passe dans le pays et sur le front. A cette époque, deux types de presse s'opposent. D'un côté, les journaux clandestins publiés par les groupes de résistance, qui se veulent être un soutien pour la population belge, et, de l'autre, la presse contrôlée par l'occupant, qui cherche à asseoir son autorité.

Un autre moyen d'accès à l'information est la radio. Celle-ci est contrôlée par l'occupant, mais certaines personnes peuvent aussi, de manière totalement clandestine, et à leurs risques et périls, écouter les émissions alliées de la BBC.

Une dernière manière de s'informer est possible grâce aux courriers que les gens s'échangent entre eux. Cependant, la plupart de ceux-ci sont soumis à la censure des nazis.

## **Les loisirs**

Les loisirs, durant l'Occupation, connaissent une sorte d'âge d'or, ce qui semble bien étonnant aujourd'hui. Simplement, ils répondent au besoin accru de se changer les idées.

En raison du couvre-feu et d'une série d'interdits imposés par l'occupant, les loisirs peuvent être des choses toutes simples, comme le jardinage, les réunions en famille ou entre amis, la lecture, la pratique de la musique, le jeu de cartes, etc.

Les salles de spectacle connaissent un grand succès, grâce aux tarifs modérés et à la possibilité en hiver de bénéficier d'un endroit chauffé. Néanmoins, la censure et le couvre-feu imposent des arrangements : œuvres triées sur le volet, représentations avancées en après-midi ou en début de soirée, etc.

## Le travail obligatoire

À partir du 6 mars 1942, l'Allemagne cherche à recruter de nouveaux travailleurs qui resteraient sur le territoire national. Mais, déjà alors, certains sont contraints de quitter la Belgique. Vu la faible réussite du recrutement des travailleurs volontaires, les nazis ordonnent, le 6 octobre 1942, la déportation d'ouvriers belges en Allemagne. À partir de 1943, les Allemands intensifient encore leurs exigences quant au travail obligatoire, forçant désormais les hommes à partir sur base de classes d'âge.

Dans la province de Luxembourg, deux bureaux de recrutement (Werbestellen) ont été mis en place. Les hommes, de 18 à 50 ans, et les femmes, de 21 à 35 ans, sont convoqués à Marche-en-Famenne et à Arlon, chaque bureau recoupant une zone régionale de la province.

En définitive, depuis sa mise en place et jusqu'à la fin des hostilités, les objectifs fixés par l'occupant n'ont jamais été atteints. Les Allemands souhaitaient embaucher 10 % de la population belge dans le Reich. Au total, un peu moins de 200.000 personnes seront engagées de force par les nazis, grâce notamment aux groupes de résistance, dont l'une des principales missions était justement de cacher les réfractaires au travail obligatoire et/ou de leur fournir de faux papiers.

## La résistance et la collaboration

La résistance

« *Par résistance, on désigne toute activité clandestine qui entrave les desseins de l'occupant, présente une certaine continuité, ne poursuit pas un but lucratif et s'inscrit souvent (mais pas toujours) dans le contexte d'une organisation.* »<sup>4</sup> Le phénomène de la résistance nous intéresse plus particulièrement, vu qu'une bonne partie des prisonniers politiques sont issus de ses rangs.

<sup>4</sup> DUJARDIN (Vincent) et VAN DEN WIJNGAERT (Mark), « La Belgique sans Roi 1940-1950 », in Nouvelle Histoire de Belgique, Bruxelles, 2006, vol. 2, p.89.



Il existe de nombreux groupes de résistance en Belgique durant la Seconde Guerre mondiale. Ils n'ont pas tous les mêmes buts idéologiques et politiques, ni le même programme, mais ils ont des objectifs communs : combattre l'ennemi, maintenir le moral de la population belge et organiser une force capable d'aider les Alliés lors de la libération. Ces mouvements se fondent essentiellement sur le patriotisme. Ils se développeront au fur et à mesure que s'étendra le soutien des Alliés et du gouvernement belge et qu'auront lieu des événements marquants, tels que l'instauration du travail obligatoire, les victoires alliées, etc<sup>5</sup>.

Différentes actions sont mises en place : l'aide aux réfractaires au travail obligatoire, les actes de sabotage des infrastructures allemandes de communication et de transport (lignes téléphoniques, ponts, voies ferrées), les attentats à l'encontre des Allemands et de leurs collaborateurs présumés, le rapatriement des aviateurs alliés vers les zones libres, la presse clandestine, la collecte des armes...

Présentons trois exemples de mouvements de résistance présents en Belgique et en province de Luxembourg, quantitativement les plus importants.

Le Mouvement National Belge (MNB), créé en décembre 1940, est apolitique. Ouvertement belge, il est composé majoritairement par des francophones, issus de la petite et moyenne bourgeoisie. Dans la province, le MNB est réparti en trois zones, elles-mêmes subdivisées en secteurs. Il compte approximativement 4.000 hommes, soit environ un septième de l'effectif national du Mouvement. Il y distribue clandestinement des journaux, à la fois propre au contexte national (La Voix des Belges) et à l'ancrage local (La Voix des Luxembourgeois, La Voix des Ardennais et La Voix des Gaumais).

L'Armée Secrète (AS), constituée dès l'été 1940, se compose surtout de militaires démobilisés, qui continuent à observer les valeurs de l'armée régulière (honneur, discipline, esprit de corps, obéissance au Roi...). Elle prend ce nom le 1<sup>er</sup> juin 1944, après avoir porté les dénominations d'Armée Belge

<sup>5</sup> Cf. la seconde partie de cet ouvrage, dans les pages consacrées à la résistance.

Reconstituée, de Légion Belge (LB) et d'Armée de Belgique. L'AS se distingue par des opérations de sabotage de grande échelle. Dans le Luxembourg, où les effectifs proviennent en bonne part des Chasseurs Ardennais<sup>6</sup>, l'organisation est également basée sur des zones et des secteurs.

Le Front de l'Indépendance (FI) est créé en mars 1941. Ses adhérents se recrutent parmi des individualités et des organisations d'horizons idéologiques divers. La composante la plus emblématique sera le Parti communiste, suite à son entrée dans la clandestinité, lors de l'invasion allemande de l'Union soviétique (22 juin 1941). Le F.I. se dote progressivement de groupes armés. Tels les Partisans Armés (PA), organisation fondée à l'été 1941 et dont le commandement est ouvertement communiste, ce qui n'est pas forcément le cas des cadres subalternes et des troupes. Les Partisans sont conçus comme une force d'élite et se signalent par des actions brutales, visant à occasionner des effets matériels et psychologiques importants. Ils seront assistés, dès février 1944, par les Milices Patriotiques (MP), dont l'objectif est de représenter « *le peuple en armes* » et dont les rangs avaient été gonflés par l'arrivée de réfractaires. Les MP se distinguent par leur commandement non-communiste. A la veille de la Libération, le nombre de maquis PA et MP est estimé à une trentaine pour les Ardennes, y diffusant en secret, outre la publication nationale Front et le journal du parti communiste Le Drapeau Rouge, des publications adaptées au contexte local.

En outre, les services de renseignements alliés constituent des réseaux, dans les territoires occupés par les Allemands, afin d'être tenus informés des mouvements de troupes de l'ennemi et de l'opinion publique. Les historiens estiment aujourd'hui qu'environ 15.000 Belges ont effectué des missions de renseignements durant la guerre.

En définitive, la résistance regroupera à l'été 1944 de 100 à 150.000 personnes, essentiellement des hommes de 20 à 40 ans, principalement issus des classes moyennes. Les femmes, plus souvent confinées dans la gestion de la cellule

<sup>6</sup> Le commandant de l'AS, le lieutenant Pire, est d'ailleurs l'ancien commandant du Corps des Chasseurs Ardennais.

familiale, représenteront de 10 à 20 % de l'effectif. 30.000 résistants seront arrêtés en Belgique durant toute la guerre, dont 15.000 perdront la vie dans les prisons ou les camps de concentration. Néanmoins, la proportion de résistants par rapport à la population totale est très faible, tout comme d'ailleurs les collaborateurs. La majorité des Belges est attentiste, tentant de nouer les deux bouts<sup>7</sup>.

#### La collaboration

Les collaborateurs sont des personnes qui coopèrent volontairement avec l'occupant étranger, au détriment des intérêts de leur propre pays. Suivant les critères définis par les autorités belges, après-guerre, la collaboration peut être d'ordre politique, économique et militaire. La délation auprès de l'autorité occupante rentre également dans cette définition.

En Wallonie, Léon Degrelle<sup>8</sup> et son parti Rex ont largement collaboré avec l'occupant. Durant les cinq années de conflit, Rex tente d'être le principal interlocuteur belge des autorités allemandes. Dès 1941, il s'occupe du recrutement de volontaires wallons pour combattre sur le front de l'Est sous uniforme allemand dans la Légion Wallonie. Soulignons cependant que ce parti n'est pas le seul mouvement de collaboration dans la partie francophone de notre territoire. Ainsi, nous pouvons citer le *Deutscher Sprachverein in Arel*, dont le but est le rattachement du pays d'Arlon au Reich.

A la libération, de nombreux collaborateurs fuiront leur pays par crainte de représailles populaires et judiciaires. Ainsi, en province de Luxembourg, le Conseil de guerre d'Arlon prononcera 244 condamnations pour collaboration militaire

<sup>7</sup> MAERTEN (Fabrice), « La résistance en Belgique durant la Seconde Guerre mondiale », Colloque - Journée d'étude « Résistance en Europe et en Belgique », Bruxelles : DOB et IV-INIG, 10 novembre 2015.

<sup>8</sup> Léon Degrelle (Bouillon 1906 – Malaga 1994). Homme politique belge, il fait ses débuts à la Maison d'édition Rex avant de créer son propre hebdomadaire, Rex, en 1933. Dans celui-ci, il s'oppose violemment aux partis politiques traditionnels. Entre 1935 et 1936, il rompt avec le parti catholique et lance un nouveau quotidien Le Pays Réel. Au même moment, il crée son propre parti politique, le parti Rex. Dès le départ, les partis démocratiques belges s'opposent à lui et provoquent son déclin dès 1939. Fasciste convaincu, il devient, dès le début de la Seconde Guerre mondiale, le fervent défenseur du nazisme. En 1944, il est condamné à mort, par contumace, et trouve refuge en Espagne, où il vivra sans être inquiété pendant encore plus de 50 ans.

et 105 condamnations pour collaboration économique. Il a aussi rendu 1.260 jugements pour collaboration politique et intellectuelle. Les collaborateurs ne constituent donc qu'une petite minorité de la population belge et provinciale.

## **La libération de la Belgique**

Le 2 septembre 1944, les troupes alliées entrent sur le territoire belge, repoussant les Allemands. Le lendemain, les Britanniques arrivent à Bruxelles. Le 4, la brigade belge du colonel Piron défile dans les rues de la capitale.

Le sud du pays est quant à lui libéré par les Américains. Le 7 septembre, deux divisions d'infanterie américaines avancent dans la région de Bouillon. Le lendemain, elles se situent sur l'axe Jemelle – Saint-Hubert – Jamoigne - Ethe. Le 9 septembre, une autre division américaine s'engage dans le sud, en passant par Arlon qui est libéré le lendemain matin. Les troupes alliées termineront leur journée par la libération de Vielsalm et de quelques villes du Grand-Duché de Luxembourg.

À partir du 11 septembre, l'avancée des Alliés est ralentie, et parfois même stoppée, faute de ravitaillement suffisant en carburants. A ce moment-là, beaucoup pensent la guerre finie et les Allemands anéantis.

Entretemps, dès les premiers jours du mois de septembre, l'occupant tente de dissuader les membres de la résistance de lutter contre lui. Pour ce faire, il annonce, par voie d'affiche, que des représailles seront déclenchées à l'encontre de la population, dès le premier incident. Ces menaces seront mises à exécution, entre autres dans les villages de Grandmenil, Marcourt, Marenne et Saint-Léger.

## La bataille des Ardennes

À partir de septembre, Hitler prépare une ultime contre-offensive. Celle-ci aura lieu dans le massif des Ardennes, que les Allemands savent insuffisamment défendu. L'objectif d'Hitler est de s'emparer du port crucial d'Anvers, privant ainsi les Alliés de leurs sources de ravitaillement. Il s'agit également de « *gagner du temps* », afin de mettre au point les armes secrètes<sup>9</sup>. Selon Hitler, celles-ci permettront d'emporter la décision finale.

Trois armées allemandes sont engagées dans la bataille. La 6<sup>e</sup> SS-Panzer, de Josef Dietrich, dépend de la *Waffen-SS*<sup>10</sup> et a toute la confiance d'Hitler. Elle doit porter l'effort principal et franchir la Meuse, entre Amay et Liège. Les deux autres unités relèvent de l'armée régulière, la Wehrmacht. La 5<sup>e</sup> Panzerarmee, du général von Manteuffel, doit franchir la Meuse entre Huy et Givet. Enfin, la 7<sup>e</sup> Armée, du général Brandenberger, doit traverser le Grand-Duché de Luxembourg et s'emparer de la vallée de la Semois.

L'offensive débute le 16 décembre 1944. Cette attaque crée la surprise des unités américaines présentes sur le territoire belge. Profitant du brouillard et de la neige, qui réduit à néant l'avantage des avions alliés, les Allemands réussiront à percer les lignes alliées.

Bastogne devient un enjeu important, en tant que croisement des axes routiers Luxembourg-Bruxelles et Arlon-Liège, à une époque où les voies de passage sont considérablement moins nombreuses qu'aujourd'hui. Les Américains installent un dispositif de défense dans les villages avoisinant la localité ardennaise. La ville est bombardée dès le 18 décembre, avant d'être totalement encerclée le 21. Le siège sera brisé par l'armée du général Patton, le 26.

<sup>9</sup> Il s'agit des missiles V1 et V2, conçus pour atteindre de longues distances et dotés d'une charge explosive considérable.

<sup>10</sup> Il s'agit de la branche militaire de la SS.

Le dégagement du ciel, dès le 23 décembre, permet à l'aviation alliée d'entrer en lice. Elle mettra un terme à l'avancée allemande. Celle-ci culminera, dans le secteur Nord de l'offensive, au village de La Gleize (province de Liège) et, dans le secteur Sud, au village de Celles (province de Namur).

Le 3 janvier 1945, une contre-attaque alliée démarre avec au Nord et au Sud du saillant formé par l'avancée allemande deux armées américaines et à l'Ouest une armée britannique. Le 11 janvier, les Américains et les Britanniques font leur jonction à La Roche-en-Ardenne. Le 16, les deux armées américaines se rejoignent au moulin de Rensiwez, près de Houffalize. Le 14, les derniers obus tombent sur Bastogne et la bataille, à cet endroit, se termine officiellement le 18 janvier. Les Allemands sont irrémédiablement repoussés à l'Est.

Les Allemands se retrouvent à leurs positions de départ le 30 janvier 1945. A cette date, les Ardennes sont totalement libérées. Le bilan est lourd : les Allemands accusent plus de 67.000 pertes (morts, blessés et disparus), les Américains environ 77.000. Les civils sont touchés à plus d'un titre : victimes des assassinats perpétrés par les troupes allemandes (Bande, Noville, Bourcy, Stavelot...) ; victimes des bombardements aériens alliés (Houffalize, La Roche, Malmedy, Saint-Vith) ; pertes matérielles considérables.

## **La fin de la Seconde Guerre mondiale**

La bataille des Ardennes a anéanti les capacités de résistance du Troisième Reich, qui ne peut plus soutenir l'offensive finale des Alliés. Berlin tombe aux mains des Russes, le 2 mai 1945, soit quelques jours après le suicide d'Hitler. Les forces armées allemandes capitulent le 8 mai 1945. La fin du second conflit mondial en Europe est signée.

Les soldats alliés découvrent alors l'horreur des camps nazis de détention et d'extermination...

Ante-scriptum : Sauf indication contraire, les illustrations proviennent du SPF Sécurité sociale, Service des Victimes de la Guerre, Service Archives et Documentation, dossiers individuels des prisonniers politiques de la Seconde Guerre mondiale.

## Les prisonniers politiques : comment cela a-t-il été possible ?

### Particularités de la Gaume

Qu'est-ce qui différencie les six communes gaumaises étudiées dans cet ouvrage – Etalle, Meix-devant-Virton, Musson, Rouvroy, Saint-Léger et Virton – du reste de la province de Luxembourg ? Trois éléments sont à mettre en exergue.

Le souvenir des atrocités allemandes d'août 1914.

En effet, la région a été particulièrement touchée par les exactions perpétrées par l'armée allemande sur la population civile lors de l'invasion de la Belgique à l'entame de la Première Guerre mondiale. Les soldats, en proie à la hantise du franc-tireur, suspectèrent erronément les civils de leur être hostiles. Des assassinats et des incendies intentionnels s'ensuivirent. Des localités comme Etthe, Gomery et Latour, sans oublier les toutes proches Rossignol et Tintigny, devinrent martyres.

Figure 1. Bilan des « atrocités allemandes » commises en août 1914 en Gaume<sup>1</sup>.

| Localité         | Nombre d'habitants<br>assassinés | Nombre de maisons<br>détruites |
|------------------|----------------------------------|--------------------------------|
| Baranzy          | 27                               | 86                             |
| Etthe (+ Gomery) | 218                              | 256                            |
| Latour           | 71                               | 0                              |
| Musson           | 12 <sup>2</sup>                  | 118                            |
| Mussy-la-Ville   | 13                               | 21                             |
| Rossignol        | 122 <sup>3</sup>                 | 72                             |
| Saint-Léger      | 11                               | 6                              |
| Tintigny         | 63                               | 183                            |

<sup>1</sup> Cf. les productions de la Fédération Touristique du Luxembourg Belge : Le Luxembourg belge. Traces et mémoire. Guide illustré, La Roche-en-Ardenne, 2014 ; Carte. Le Luxembourg belge. Traces et mémoire, La Roche-en-Ardenne, 2014.

<sup>2</sup> Selon l'instituteur et président de la Société des prisonniers civils et des déportés mussonais, Paul-Denis Navez, dans un discours de 1919, environ 250 habitants de Musson ont été transférés de force en Allemagne entre août 1914 et juillet 1915. Document aimablement transmis par M. Pierre Cauberghs.

<sup>3</sup> Dans ce nombre figurent également des habitants de Breuvanne, Saint-Vincent et Tellancourt (France).

Cela induisit un traumatisme et un fort sentiment de germanophobie dans la population perceptible jusqu'à aujourd'hui. Il est probable que le ressentiment a été fort actif dans les années 1940, 30 années seulement après le drame, et a donc pu conditionner en partie l'attitude des civils vis-à-vis de l'occupant. Ainsi, Jean Dauphin, instituteur et historien local, relate une anecdote révélatrice de son exode de 1940 à l'âge de 16 ans :

*« Un jour de mai, j'entendis depuis la forêt des bruits de moteur : défilaient camions, motos, chars allemands. Deux motocyclistes se sont arrêtés : l'un est allé dans sa sacoche et m'a tendu un gros paquet de chocolat [...] je suis rentré le soir à la maison [...] Maman me demanda : "D'où vient ce chocolat ?" J'ai bien dû raconter l'aventure et expliquer qu'il venait d'un Allemand. Maman a ouvert le foyer de la cuisinière, mit le paquet de chocolat dans le feu et je l'entends encore dire : "On ne mange pas le chocolat des Allemands !" Il faut comprendre, elle avait vécu août 14, les massacres ; elle avait perdu son beau-frère et ses deux petits-neveux. » (Interview du 19 juin 2013.)*

Plus tard, durant l'occupation :

*« Un peu partout, en Gaume et ailleurs, sur les monuments, sur les tombes, on trouve cette fameuse inscription « barbarie allemande ». En juin 40, les Allemands créent une commission d'épuration de ces monuments. On envoie un officier dans chaque petit village où les massacres ont eu lieu. L'officier rencontre le bourgmestre pour que le brave homme fasse enlever ces plaques. Ici [Latour], le bourgmestre était une dame d'une cinquantaine d'années. Elle écoute l'Allemand sans répondre, puis en lui montrant la porte : « Ouste ! » [Interjection dite en dialecte local] Un peu partout, il y a eu cette forme de résistance et les Allemands ont laissé tomber... » (Interview du 19 juin 2013.)*



L'industrialisation de la région.

La Gaume bénéficie de la proximité du bassin sidérurgique lorrain. Les usines de Musson, Halanzy et Athus exploitent le minerai local qualifié de « *minette* ». Leurs travailleurs se recrutent dans la région entière et même au-delà. Un réseau ferré dense se développe pour acheminer à l'extérieur la production locale. Jean Dauphin se souvient :

*« Avant-guerre, on a créé une grande gare de formation entre Chenois, Latour et Ruelle pour transporter le minerai de fer de Lorraine vers le Grand-Duché, Charleroi, Liège, etc. On y comptait une trentaine de voies et jusqu'à 2.000 ouvriers, employés... En plus, la gare contenait un atelier de réparation des locomotives avec tout le personnel adéquat. C'était une sacrée activité ! » (Interview du 19 juin 2013.)*

La composition de la population gaumaise diffère de celle de l'Ardenne voisine. Les ouvriers côtoient les chefs d'entreprises. Politiquement, la région est propice au libéralisme et au socialisme. Durant la période qui nous intéresse, les rexistes ne réussissent pas à s'implanter dans la région, en raison d'un discours essentiellement axé à l'intention des agriculteurs. Durant l'occupation, les Allemands exploiteront à leur profit le fer lorrain, qu'ils achemineront en convois réguliers vers l'Allemagne.

« Le pays des trois frontières ».

La Gaume est une région enclavée de l'extrême sud de la Belgique. Elle est frontalière avec le Grand-Duché de Luxembourg et la France. De nombreux travailleurs étrangers gagnent leur vie sur son territoire. Dans le contexte de la Seconde Guerre mondiale, cela signifie que la région constituera un lieu de passage important pour les Luxembourgeois déserteurs de l'armée allemande (car le Grand-Duché est alors annexé de facto au IIIe Reich), pour les prisonniers de guerre russes évadés des camps lorrains<sup>4</sup> et pour les Français recherchés par l'occupant ou cherchant à échapper au travail obligatoire en Allemagne.

## La résistance

### Généralités

L'armée allemande qui entre en Belgique le 10 mai 1940 a pour instruction de se comporter correctement avec la population civile afin de ne pas alimenter la propagande alliée, de nature à infléchir la position des pays neutres comme en 1914. En outre, les habitants, effrayés par le spectre d'une nouvelle invasion allemande, prennent très massivement la route de l'exil vers la France. Lorsqu'ils reviennent dans leurs foyers après la capitulation de l'armée belge, les habitants constatent parfois des dégâts matériels et des pillages. Cela est d'autant plus vrai pour les Gaumais dont la proximité avec la frontière française expose leurs biens aux tirs des forts de la ligne Maginot<sup>5</sup>. En outre, en 1940, les Allemands semblent invincibles. Dès lors, durant la première année de l'occupation, la résistance sera ultra-minoritaire, de nature symbolique et consistera essentiellement en la diffusion d'une presse clandestine.

<sup>4</sup> Deux stalags sont implantés entre 1940 et 1944 en Moselle, à Metz et Sarrebourg-Forbach. 31.000 Russes y sont détenus en septembre 1944. Cf. WILMOUTH (Philippe), Les camps de prisonniers de guerre en Moselle 1940-1948, Saint-Cyr-sur-Loire : Ed. Alan Sutton, 2009.

<sup>5</sup> Pour plus de renseignements sur l'invasion de mai 1940, nous vous invitons à consulter la bibliographie se trouvant à la fin de l'ouvrage.

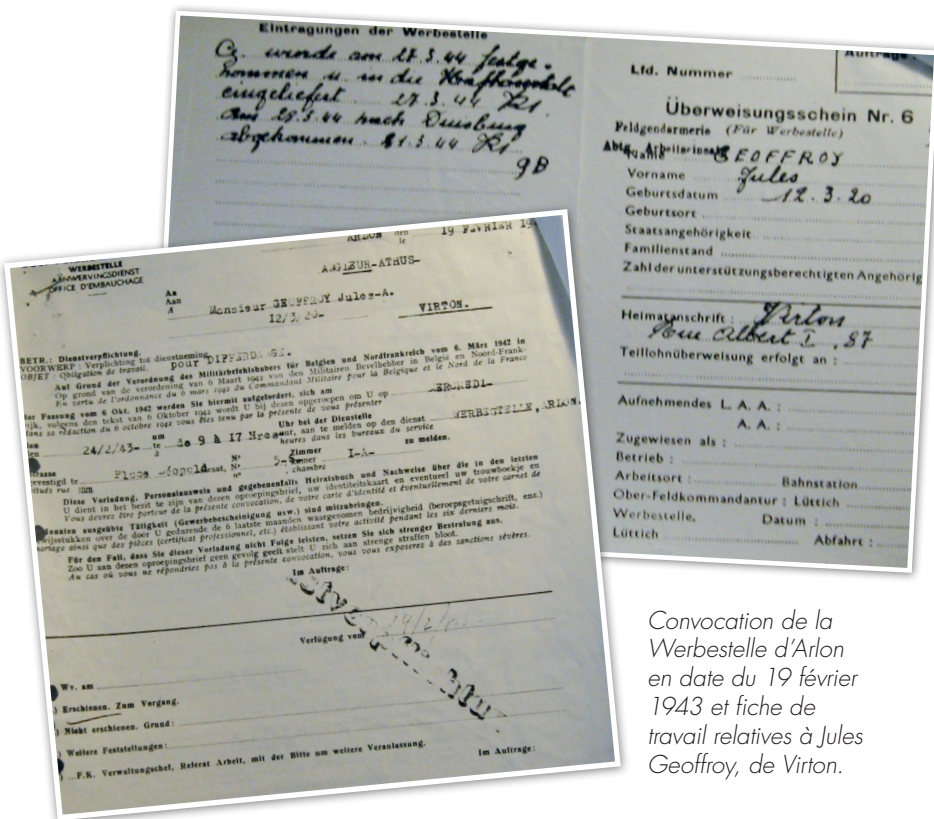


*Type de cocarde aux couleurs des Alliés portée discrètement par les habitants (après 1941).*

*Collection privée Philippe Broddelez (Robelmont).  
Tous droits réservés.*

Trois événements vont étoffer et dynamiser les mouvements de résistance. Tout d'abord, l'invasion de l'U.R.S.S par l'Allemagne le 22 juin 1941 : le pacte germano-soviétique de 1939 est dénoncé, les partis communistes d'Europe occidentale entrent dans la clandestinité, ils mettent sur pied leurs propres réseaux de résistance. A cela s'ajoute, surtout pour la région qui nous intéresse, les ordonnances allemandes de 1942 instaurant le travail obligatoire des Belges au service de l'occupant : de nombreux réfractaires sont contraints de se rendre invisibles dans la société. Pour survivre, ils bénéficient de l'aide de la résistance, qui leur fournit logement, nourriture et faux papiers. Les réfractaires fournissent en contrepartie une force active. Enfin, à partir de 1943, les Britanniques, et dans une moindre mesure le gouvernement belge de Londres, deviennent plus efficaces dans leur soutien logistique à la résistance<sup>6</sup>.

<sup>6</sup> Consistant par exemple en l'envoi de fonds et au parachutage d'armes, de munitions et d'émetteurs-récepteurs radio. Cf. MAERTEN (Fabrice), « La résistance en Belgique durant la Seconde Guerre mondiale », Colloque - Journée d'étude « Résistance en Europe et en Belgique », Bruxelles : DOB et IV-ING, 10 novembre 2015.



Convocation de la  
Werbestelle d'Arlon  
en date du 19 février  
1943 et fiche de  
travail relatives à Jules  
Geoffroy, de Virton.

Dans le contexte gaumais, la résistance trouve un terrain propice à ses activités, comme nous le décrit Reinald Maudoult, petit-fils de prisonnier politique :

« Quand on regarde la région qui est frontalière avec la France, on se rend compte qu'il y a plein de petites routes [...] Il y avait tout un réseau et on se rend compte que les gens avaient une bonne connaissance des lieux. Quand on voit comment la région est structurée, les bois, la multitude de routes, cela devait être assez facile, je pense, de tromper l'ennemi [...] » (Interview du 23 décembre 2013.)

Quels sont les groupes de résistance présents en Gaume ? Nous retrouvons de la gauche à la droite, suivant

leur positionnement sur un échiquier politique, le Front de l'Indépendance (FI) et ses organisations satellites, dont les Partisans Armés (PA) et les Milices Patriotiques (MP) ; le Mouvement National Belge (MNB) ; l'Armée Secrète (AS)<sup>7</sup>. Nos recherches nous ont indiqué la présence de deux autres groupements de résistance moins connus : l'Armée de Libération (AL) et les Insoumis :

- L'AL est fondée à Liège fin 1940. Elle est issue de la mouvance démocrate-chrétienne, à la gauche de l'opinion catholique. Elle recrute ses membres essentiellement dans des mouvements de jeunesse et dans les mouvements sociaux chrétiens. Ses commandants nationaux sont le ministre Antoine Delfosse, puis à partir de 1942 Pierre Clerdent, futur gouverneur de la province de Luxembourg (1946-1953)<sup>8</sup>. Le commandant provincial est l'abbé Georges Goffinet, curé de Musson<sup>9</sup>.
- Les Insoumis est une organisation fondée à Braine-le-Comte en mars 1941. Dans le Luxembourg, le chef provincial est Pierre Luttgens, ingénieur à l'usine d'Athus. Un maquis est installé à la minière de Musson en mars 1944. Participant aux combats de la Libération, le maquis est assiégé dans l'usine d'Athus par les Allemands entre le 3 et le 4 septembre 1944. Pierre Luttgens y perd la vie<sup>10</sup>.

Des services de renseignements – Clarence, Luc-Marc, Tégat, Zéro<sup>11</sup> - sont implantés dans la région afin de collecter des renseignements militaires notamment sur l'intensité des passages de convois allemands sur le réseau ferroviaire local.

<sup>7</sup> Ces mouvements sont décrits dans la première partie de l'ouvrage « La Seconde Guerre mondiale en Belgique ».

<sup>8</sup> ARON (Paul) et GOTOVITCH (José), Dictionnaire de la Seconde Guerre mondiale en Belgique, Bruxelles : éditions André Versaille, 2008.

<sup>9</sup> Cf. infra.

<sup>10</sup> ROSSIGNON (Lucien), ROSSIGNON (Auguste), LEJEUNE (Roland) et RITS (François), Halanzy 1939-1945, j'y étais..., Halanzy, 2009, pp. 165-175.

<sup>11</sup> Pour plus de renseignements, voir : DEBRUYNE (Emmanuel), « Services de renseignement et sociétés. Le cas du réseau Tégat 1940-1944 », in Cahiers d'Histoire du Temps Présent, Bruxelles : CEGESOMA, n°9, 2001, pp. 105-152 ; PETIT (Maurice), « Le réseau de renseignement Clarence », in Annales du Cercle Historique de Marche, Hotton et Rendeux, Marche-en-Famenne, 2011 ; VAN CROMBRUGGE (Yaëlle), Les espions Zéro dans l'ombre du pouvoir 1940-1944, Bruxelles : Racine, 2013.

## Pl. 1 Images de la résistance en Gaume

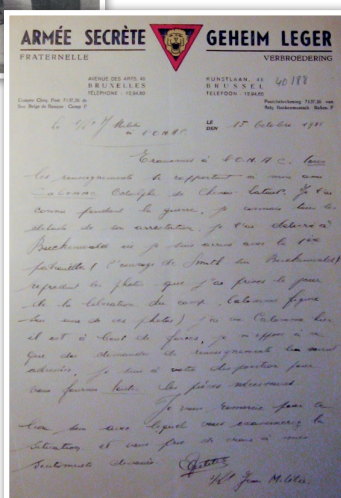


Portrait de résistants à la libération, portant le brassard du F.I.

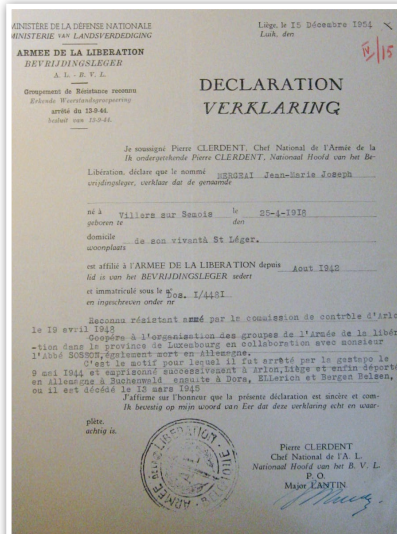
Collection Musée des Guerres en Gaume (Latour).  
Tous droits réservés.

Brassard du M.N.B.

Collection privée Philippe Broddez (Robelmont).  
Tous droits réservés.



Document d'attestation de l'A.S. relatif à Adolphe Calomme (Chenois) établi par Jean Militis.



Document d'attestation de l'A.L. relatif à Jean-Marie Mergeai (Saint-Léger) établi par Pierre Clerdent.

Collection Musée des Guerres en Gaume (Latour).  
Tous droits réservés.





Les activités de la résistance sont multiples : sabotages (Jean Dauphin : « *On sabotait les locomotives en les envoyant contre un talus ou alors l'ouvrier chargé de surveiller les wagons n'avait rien vu et le train tombait en panne.* ») ; diffusion de presse clandestine (Jean Dauphin : « *ces feuillets qui circulaient à gauche, à droite pour informer de ce qui se passait réellement.* ») ; interception de courriers (Jean Dauphin : « *Cela se passe dès 41-42 à la poste de Virton : les deux employés de la poste s'emparent du courrier destiné à la Kommandantur et le brûlent.* ») ; aide aux réfractaires, aux soldats déserteurs, aux aviateurs alliés ; répression des collaborateurs, réels ou présumés ; participation aux combats de la libération ; etc. Nous pouvons affirmer, sans être en mesure de quantifier précisément le phénomène, que des enfants juifs ont été placés en plusieurs endroits (particuliers, familles, institutions catholiques...) dans la région<sup>12</sup>.



*Arrestation de présumés collaborateurs à la libération par des membres du F.I.*

*Collection privée Michel Depiesse (Houdrigny). Tous droits réservés.*

*Sabotage d'un train belge attribué à la résistance.*

*Collection privée Michel Depiesse (Houdrigny). Tous droits réservés.*



<sup>12</sup> FEYEREISEN (Gérard), « Le 10 mai 1940 à Saint-Léger [2<sup>e</sup> partie] », in *Au Fil du Ton*, Cercle de recherche et d'histoire de Saint-Léger en Gaume, n°35, 2004, p. 19. Notons que le château du Faing à Jamoigne (Chiny) hébergea, de 1943 à 1944, 87 enfants. Un monument, inauguré en 2012, en conserve aujourd'hui la mémoire.

La résistance bénéficie de l'aide d'une frange de la population locale. Notre documentation mentionne de manière récurrente l'assistance en matière de ravitaillement, de logement et de soins médicaux. Certaines personnes prennent le risque d'héberger chez elles des réfractaires au travail obligatoire. Voici un extrait du dossier individuel de Norbert Warnimont, de Mortinsart, prisonnier politique :

*« [...] Fin février, début mars 1944, étant réfractaire au travail obligatoire en Allemagne, je me suis caché chez le fermier WARNIMONT. J'avais connu ce dernier alors que j'étais caché pour le même motif dans la ferme de Mr. Léon RESIMOIS [orthographe incertaine] à Orsainfant [il est probable qu'il est en fait question d'Orsinfain] [...]. C'est WARNIMONT qui m'avait offert l'hospitalité. Nous avons été arrêtés le même jour. Personnellement, j'ai été arrêté à la ferme même par la Gestapo et WARNIMONT à l'entrée du village qui avait été complètement cerné. Nous avons été conduits le lendemain à la prison d'Arlon. WARNIMONT a été libéré à la fin du mois [...]. J'ai également appris au cours de l'instruction que nous devions notre arrestation à la dénonciation d'un déserteur Grand Ducal [sic] [...]. »*  
(Témoignage de Marcel-Emile BREUGELMANS, de Forest.)



Ind N°

113

## ENQUÊTE ADMINISTRATIVE

Le 24 août 1949,

nous VAN HEMREVEGHE, Germain  
adjoint au Commissaire de police, entendons le nommé  
BRUGELMANS, Marcel-Emile, céd., dessinateur, né à Forest, le 5-5-21  
dité en n° 20, rue Bouré, qui nous déclare:

"Je désire m'exprimer en français. Fin février, début mars  
1944, étant réfractaire au travail obligatoire en Allemagne, je  
me suis caché chez le fermier WARNIMONT. J'avais connu ce dernier  
alors que j'étais caché pour le même motif dans la ferme de Mr.  
Léon RESINOIS à Orsainfant. J'ai dû quitter cette dernière ferme,  
vu les fréquentes patrouilles ennemies qui circulaient aux en-  
viron de Orsainfant à la recherche des réfractaires.  
C'est WARNIMONT qui m'avait offert l'hospitalité. Nous avons été  
arrêtés le même jour. Personnellement, j'ai été arrêté à la ferme  
même par la gestapo et WARNIMONT à l'entrée du village qui avait  
été complètement cerné. Nous avons été conduits le lendemain à  
la prison d'Arlon. WARNIMONT a été libéré vers la fin du mois.  
Quant à moi, j'ai été maintenu jusqu'à la libération de la ville  
d'Arlon. J'ai également appris au cours de l'instruction que nous  
devions notre arrestation à la dénonciation d'un déserteur Grand  
Ducal.

Lecture faite, persiste et signe.

Dont acte, clos le 24 dito.

Quelles peuvent être les motivations d'un engagement au sein de la résistance ? L'attachement à la Patrie constitue évidemment un facteur essentiel, lié à la ferveur religieuse ou pas, comme le prouvent les dernières lettres de prisonniers politiques condamnés à mort, tels Albert Paul (Torgny) et Jules Lafontaine (Saint-Mard)<sup>13</sup>. Néanmoins, ces dernières ont pour fonction de donner un sens à son sacrifice et peuvent constituer une justification a posteriori de son entrée en résistance<sup>14</sup>.

*« Liège, le 13 au 14 août 1944*

*« Ma bien chère Cécile et chère Monique,*

*« Dix heures viennent de sonner à la Ville de Liège. Mes bourreaux viennent de venir me chercher, il leur faut encore une victime avant de prendre la fuite. Demain, veille de la fête de la Sainte Vierge, je partirai pour le Ciel pour chanter ses louanges.*

*« Ne pleurez pas sur moi comme ceux qui n'ont ni la foi, ni l'espérance. Je meurs en chrétien et en soldat belge comme nos aînés ont su mourir [allusion à 14-18]. Ma pauvre chérie, sois courageuse dans l'épreuve, console-toi. Je veille sur toi du haut du Ciel. J'ai prié pour toi et pour Monique, pour maman et toute la famille. Je croyais bien te revoir dans quelques jours, mais Dieu a décidé de me rappeler à Lui. Que Sa sainte volonté soit faite. Mais mourir pour la Patrie n'est pas du tout mourir, c'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie. Dans quelques jours, notre beau pays sera libéré [...].*

*Je vais rejoindre mes nombreux camarades à l'endroit où j'ai toujours eu le pressentiment, c'est-à-dire à Liège sur un côté de la ville, j'avais cette idée depuis l'âge de 8 ou 9 ans environ [allusion aux fusillés de la Première Guerre mondiale à la Chartreuse de Liège, notamment aux frères Collard de Tintigny ?] [...].*

*« Je te demande de bien vouloir continuer avec*

<sup>13</sup> Pour le récit de leurs actions dans la résistance, cf. infra.

<sup>14</sup> Pour une analyse précise des dernières lettres de prisonniers politiques belges, voir : DEBRUYNE (Emmanuel) et VAN YPERSELE (Laurence), *Je serai mort demain. Les dernières lettres de patriotes belges et français fusillés par l'occupant. 1914-1918*, Bruxelles : Racine, 2011.

*ma famille, comme si j'étais encore avec toi ; va voir maman lorsque tu peux et console-là dans ses vieux jours. Pour notre petite Monique, elle sera, je suis certain, une bonne petite fille et elle grandira en sagesse. Je sais que tu sauras l'élever avec courage et honneur. Que plus tard, lorsqu'elle sera grande, elle reste digne de son père qui est mort en soldat. Pour moi, lorsque nos protecteurs seront partis [...], je t'appartiens, fais de mon corps ce que tu voudras, comme je sais que tu voudras l'avoir près de toi. Si la chose est possible, j'aimerais que mon nom soit inscrit au monument aux morts de Torgny, mais garde-moi près de toi à Halanzy.*

*« Surtout reste avec la tête haute, il vaut mieux mourir en brave et en Belge que de trahir sa patrie. Que pas un collaborateur n'assiste au service pour le repos de mon âme ! Si un de ces lâches en avait l'audace, je charge mon bataillon de Partisans de lui régler son compte [...].*

*« Je vais communier et assister à la messe une dernière fois, je prierai pour toi, pour Monique et toute la famille et j'espère le Ciel pour récompense. Je suis heureux, j'ai confiance, j'ai prié saint Joseph, la Sainte Vierge et Jésus. Je partirai dans leurs bras.*

*« J'aurais bien voulu te revoir, te serrer encore une fois dans mes bras, mais c'est impossible, puis il vaut mieux que tu ne sois jamais venue me voir, ils n'ont même pas pitié d'une femme. Tu auras bien fait ta part dans cette guerre et je suis fier de toi. Nous aurions été heureux dans une Belgique libérée, mais, puisque le destin est autre, inclinons-nous devant la volonté de Dieu. Nous ne nous quittons pas pour toujours, nous serons réunis au Ciel et pour toujours. Ma bien-aimée, ma chère petite Monique, je vous embrasse bien fort et tendrement.*

*« Votre mari et papa  
(s) Albert [...] »*

**(Albert PAUL, Torgny<sup>15</sup>.)**

<sup>15</sup> DOM (Madeleine), Histoire de la Résistance. Tome 3, Toujours sur la brèche, Virton : La Dryade, 1982, pp. 89-90. L'ouvrage reproduit deux autres dernières lettres d'Albert Paul.

*« Citadelle, le 6 juin 1944, à 10h30*

*« L'on vient de nous réveiller à 10h30 pour nous annoncer que notre recours était rejeté, c'est vous dire, mes chéris, que je ne vous reverrai plus, car nous devons être exécutés demain matin à 6h15 ici à la Citadelle [de Liège].*

*« Ma chère femme... Je ne peux guère écrire, prends mes dernières lettres pour bien t'imprégner de ce que je vous ai dit. Serre bien ma mère dans tes bras. Adieu la vie.*

*Louis, fais toujours bien ton devoir envers ta mère et tes sœurs...*

*Toi, Elise, embrasse bien les petits pour moi. Adieu, mes chéris, je ne vous reverrai plus. L'on est enterré ici à la Citadelle, les Belges ne nous oublieront pas. Je vais mourir pour avoir été trop bon. [C'est nous qui soulignons]*

*Marie... adieu pour toujours, je t'aimais bien.*

*(Jules LAFONTAINE, Saint-Mard.)*

*« Mille baisers de la dernière heure...*

*Adieu, je vous ai beaucoup aimés.*

*Je demande aussi à Fernand Girardin de faire attention à vous tous.*

*Fernand, adieu, regarde souvent à eux.*

*Fernand Burion et tous les camarades, adieu !*

*Je meurs en bon Belge.*

*Heureux que le cauchemar soit bientôt fini.*

*On ne saura jamais ce que j'ai souffert. »*

*(Jules LAFONTAINE, Saint-Mard<sup>16</sup>.)*

Comme les deux lettres nous l'indiquent en filigrane, l'idéalisme n'est pas la seule motivation des résistants. Nous pouvons y discerner le souvenir de 14-18, la haine de « *l'ennemi extérieur* », les Allemands, et de « *l'ennemi intérieur* », les

<sup>16</sup> GIRARDIN (Jean), *Le Bruit des Bottes. Saint-Mard 1939-1945*, Saint-Mard, 1994, p. 58.

collaborateurs. En outre, l'opportunisme (par exemple, dans le chef des réfractaires au travail obligatoire), le hasard ainsi que les pressions familiales et/ou professionnelles (par exemple, au sein des cheminots) ne sont pas anodins dans l'éventail des motivations résistantes.

Le maquis de Montourdon

Durant la guerre, le maquis de Montourdon est l'un des plus grands de Belgique. Le témoignage de son fondateur et formateur Maurice Jacquemin (Ethe) nous en détaille le fonctionnement<sup>17</sup>. Le maquis a fonctionné entre février et septembre 1944. Il est affilié à l'Armée Secrète. Il se situe dans un triangle entre Buzenol, Ethe et Saint-Léger, précisément entre le ruisseau de l'Ange Gardien et le site de Montauban.



*Entrée du maquis de Montourdon.*

*Collection Cercle de Recherche et d'Histoire de Saint-Léger en Gaume.  
Tous droits réservés.*

A la fin de son existence, le maquis comporte environ 130 hommes, dont un contingent important d'étrangers russes, lettoniens, lituaniens, polonais, marocains, algériens et sénégalais. Son financement est assuré par des dons de particuliers, « *des personnes généreuses pour lesquelles donner valait mieux que recevoir* ».

<sup>17</sup> DOM (Madeleine), Histoire de la Résistance. Tome 3, op.cit., pp. 28-70.



*Des maquisards  
de Montourdon  
posent avec des  
« donateurs ».*

*DOM (Madeleine),  
Histoire de la Résistance.  
Tome 3, toujours sur la  
brèche, Virton :  
La Dryade, 1982, p. 53.  
Tous droits réservés.*



Le maquis s'illustrera lors du sabotage le plus important de la résistance en Gaume : celui de la gare de formation de Latour durant la nuit du 2 au 3 août 1944. Maurice Jacquemin, chef de résistance, en retrace le déroulé :

*« Nous partîmes du maquis ce soir-là, à 23h30, avec 18 hommes bien décidés, à l'exception d'un qui nous quitta [...] nous nous séparâmes au lieu-dit "Le Bois des Rappes" sur les hauteurs de Latour, en trois groupes différents. Notre mission était bien définie. Un groupe : la centrale électrique de Chenois. Un groupe : les ateliers de chemin de fer de Chenois-Latour [...]. Un groupe : à la pomperie de Ruelle. La charge de dynamite était portée par un homme pour chaque groupe. Nous étions tous armés de mitraillettes et pilotés par un agent de chemin de fer. Il fallait paralyser cette grande gare de formation, à cheval sur la frontière belgo-française, pour soulager les Américains qui avaient débarqué [...]. »*

« Nous avançâmes vers la gare de formation, dirigée par des Allemands ; nous y avions rendez-vous avec un agent en question qui était masqué. Il nous pilota jusqu'à la cabine. Je pénétrai le premier, à l'improviste et dis au cabinier, que je connaissais très bien : "Pas un mot !" Et on l'emmena avec nous. Je lui demandai où se trouvaient les Allemands. Il nous montra une guérite devant la porte du chef allemand, mais il n'y avait personne dans cette guérite. Précédé de mes hommes, je fonce et crie : "Haut les mains !" Il ne le se fit pas dire deux fois. Je m'approchai du chef, qui avait son ceinturon avec révolver sur son bureau, je le pris et le fis alors lever pour qu'il me donne la clé de la pomperie. Quand je le vis en face de moi, la colère m'envahit. Je repensais à mon père. Je lui introduisis le canon de ma mitraillette de force dans la bouche. Ses dents claquaient dessus. Il pensait que sa dernière heure était venue. Je lui dis qu'il mériterait que je lui fasse sauter la gueule, que j'avais eu mon père fusillé par eux en 1914 [...]. L'officier me donna les clés et ne cessait de répéter : "Mochieu, moi bon pour Belges." Je fis ramener tout le personnel qui se trouvait dans la gare même. Je donnai l'ordre de détruire tous les téléphones et de couper tous les fils afin que personne ne soit accusé de ne pas avoir donné l'alarme. Après avoir miné, nous revînmes près des prisonniers allemands et belges. Nous n'avions pas de temps à perdre. Le tout devait sauter ensemble à 3h30 ; donc, à 3h, nous devions écraser les ampoules des crayons à retardement d'une demi-heure. Le tout fut fait au poil et la cabine fut également minée.

« Nous nous retirâmes en emmenant l'officier allemand avec nous [...]. Nous partîmes pour le point du rendez-vous, d'où nous assistâmes tous à un beau feu d'artifice et nous rentrâmes alors tous au maquis. »

(DOM Madeleine, Histoire de la résistance. Tome 3, toujours sur la brèche, Virton : La Dryade, 1982, pp. 60-61.)



*Cuisine du maquis.*

*Collection privée Michel  
Depiesse (Houdrigny).  
Tous droits réservés.*

## Résistants et prisonniers politiques

La résistance est intimement liée aux arrestations de prisonniers politiques. En effet, ces derniers peuvent être répartis en trois grandes catégories : les personnes menant « *une activité patriotique désintéressée* » suivant les termes définis par l'État, autrement dit les résistants eux-mêmes ; les réfractaires au travail obligatoire en Allemagne, dont beaucoup bénéficièrent de l'aide de la résistance ; les personnes arrêtées comme otages suite à un acte de résistance. Nous allons maintenant nous pencher sur les causes directes des arrestations de prisonniers politiques.

### Délation et collaboration

#### Généralités

Il est un fait au vu de notre corpus que la majorité des arrestations sont dues à des dénonciations de personnes anonymes ou non. Comment expliquer ce phénomène ? Les motivations diffèrent suivant qu'on a affaire à des délateurs « *professionnels* » ou « *amateurs* ».



La première catégorie comprend les indicateurs de la police politique allemande, la *Sipo-SD* (communément appelée *Gestapo*<sup>18</sup>), qui agissent par idéal et/ou par appât du gain. Celle-ci avait l'habitude de recruter des agents locaux afin de la renseigner sur les mouvements de résistance. Ainsi, le jeune arlonais Paul Lespagnard, nommé référent-général de la *Sipo-SD* pour la Belgique en 1943, créa un réseau d'indicateurs particulièrement actif dans les arrondissements d'Arlon et de Virton. Trois « *chefs de file* » rapportaient à Lespagnard des informations collectées par leur propre service d'information<sup>19</sup>.

La seconde catégorie comprend des individus agissant ponctuellement et isolément, sans adhérer nécessairement à l'idéologie nazie. En cela, nous distinguons les délateurs des collaborateurs. Ces personnes envoient des lettres de dénonciation à la Kommandantur par appât du gain, par affect sentimental, par rivalité, par règlement de compte d'un contentieux datant souvent d'avant-guerre ... Sans pardonner ces actes, notons que les délateurs agissent d'autant plus facilement qu'ils n'ont pas pleinement conscience du sort destiné à leur(s) victime(s), faute d'information sur le système répressif nazi.

La collaboration ne se limite pas à la délation. Suivant les critères définis par le droit pénal belge, il peut s'agir de collaboration économique (c'est-à-dire placer son activité économique au service de l'effort de guerre allemand), de collaboration politique (comme l'adhésion au parti collaborationniste Rex) et de collaboration armée (comme l'appartenance à la Légion Wallonie<sup>20</sup>, à la Garde Wallonne ou à la Garde Rurale<sup>21</sup>). Jean Dauphin évoque les motivations des collaborateurs « *opportunistes* » :

<sup>18</sup> Celle-ci n'était active qu'au sein du Reich, et non dans les territoires occupés par l'armée allemande.

<sup>19</sup> Lespagnard sera condamné à mort et exécuté par la justice militaire belge en 1948 à l'âge de 30 ans. TRIFFAUX (Jean-Marie), Arlon 1939-1945. De la mobilisation à la répression, Arlon, 1994, pp. 265-268, 313-314 et 488-489.

<sup>20</sup> Unité militaire composée de volontaires wallons, recrutée par Rex et intégrée dans la Wehrmacht puis dans la Waffen-SS Les légionnaires combattirent sur le front de l'Est.

<sup>21</sup> Milices collaborationnistes chargées du « maintien de l'ordre » en Belgique occupée.

*« Je pense qu'ils agissaient par intérêt. Certains avaient reçu des promesses financières pour leurs activités, d'autres pour un pouvoir politique : député, bourgmestre, etc. Il y avait sur la Grand-Place à Virton, en face de l'église, en 42-43, un bureau de recrutement de la Légion Wallonie. J'ai connu un jeune de 20 ans, il avait mon âge, domestique de ferme lui aussi. Un peu simplet peut-être. Un jour, il nous dit : « Je me suis engagé à la Légion Wallonie. » « T'es fou ? » « Ils m'ont promis une ferme en Ukraine. » Le malheureux n'est jamais revenu, mort à Stalingrad ou ailleurs. En fait, la collaboration, c'était marginal. » (Interview du 19 juin 2013.)*



*Photographie prise au moment de l'enlèvement des cloches de l'église de Virton par les Allemands en 1944. A l'arrière-plan, l'on distingue les bureaux de recrutement de la Werbestelle et de la Légion Wallonie.*

*Collection privée Michel Depiesse (Houdrigny). Tous droits réservés.*

L'historien Francis Balace, spécialiste de la Seconde Guerre mondiale en Belgique, relate les illusions perdues des collaborateurs « idéalistes » :

*« [...] Quelles qu'aient été leurs motivations – de l'illusion de sauver ce qui pourrait l'être à la tentation nihiliste de faire table rase du passé et de bâtir un Ordre Nouveau – une grande partie des collaborateurs n'avaient même pas le sentiment net, hormis parmi les dénonciateurs et les auxiliaires de basse police, de trahir réellement leur peuple, du moins au début de l'occupation [...]. Eux, qui ne parlaient que de chefs, d'élite, de vision audacieuse*

*d'un futur dont ils croyaient modeler le dessin [sic], ne se rendaient pas compte souvent qu'au lieu d'être des artisans ils n'étaient que des outils [...] des ambitions effrénées de leurs propres dirigeants et de leur surenchère pour se faire bien voir de l'occupant [...]. » (Cité dans LAMBERT Gérard, MICHEL Joseph, PETIT André et VAULET Paul, Histoire de Virton. Des origines à l'an 2000, Virton : Musées gaumais, 1998, pp. 376-377 et 379<sup>22</sup>.)*

## Le cas de Saint-Léger

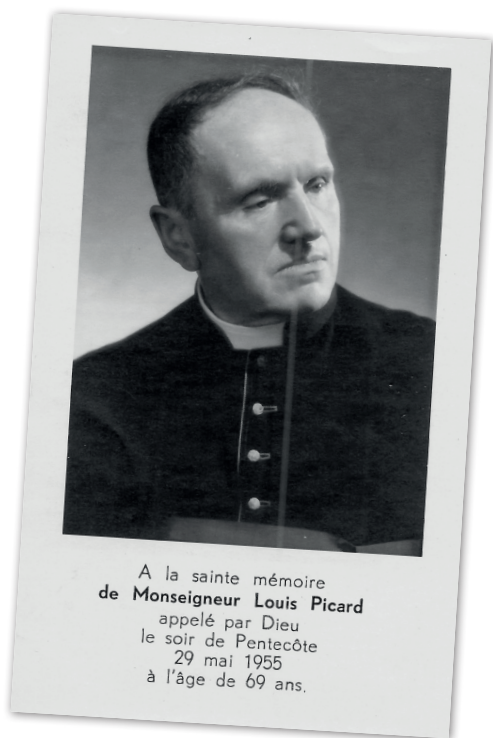
Saint-Léger est le village natal de Monseigneur Louis Picard<sup>23</sup>. En 1920, celui-ci fonde à Louvain l'Association Catholique de la Jeunesse Belge (A.C.J.B.), dont il est aumônier général. Membre de l'Action Catholique, l'A.C.J.B. plaide pour un catholicisme moderne et militant, dedans et en-dehors du vieux Parti Catholique. Vers 1927, Picard rencontre un jeune étudiant à l'Université Catholique de Louvain, natif de Bouillon, Léon Degrelle. Séduit par les capacités de persuasion du Bouillonnais, Picard le nomme directeur du journal estudiantin L'Avant-Garde. Trois ans plus tard, Degrelle accède à la direction de la maison d'édition Christus-Rex. Picard préside même au mariage de Degrelle en 1932. Préoccupé par l'activisme politique radical de son protégé<sup>24</sup>, Louis Picard prendra ses distances. Il écrit vers 1934-1935 à l'archevêque de Bruxelles-Malines, Monseigneur Van Roey : « M. Degrelle veut disposer d'une puissance d'opinion. [...] Une seule chose est certaine, c'est qu'il a une ambition immense et qu'il rêve de gouverner son pays, comme il dit. Impulsif comme il est, dans un moment de trouble social, il est capable des pires imprudences. »<sup>25</sup>

<sup>22</sup> Pour plus d'informations sur la collaboration belge francophone, voir : PLUSNIER (Florence), Ils ont pris les armes pour Hitler. La collaboration armée en Belgique francophone, Bruxelles : Renaissance du Livre/CEGESOMA, 2011.

<sup>23</sup> Né le 22 mars 1886, il vécut à Saint-Léger et y décéda lors d'un office religieux à l'église, le 29 mai 1955.

<sup>24</sup> Qui mènera à la création du parti Rex en 1936.

<sup>25</sup> Interview de M. François Rongvaux des 26 juillet et 19 novembre 2013. Sur Monseigneur Picard, voir : site internet de la Commune de Saint-Léger : [http://www.saintleger.be/index2.php?lg=fpdb/stleger\\_fr&page1=x-autrepg.htm&rep=x-autrepg&page2=Monseigneur\\_PICARD.htm](http://www.saintleger.be/index2.php?lg=fpdb/stleger_fr&page1=x-autrepg.htm&rep=x-autrepg&page2=Monseigneur_PICARD.htm), consulté le 14 novembre 2015 ; CONWAY (Martin), Degrelle : Les années de collaboration, Bruxelles : Éditions Labor, 2005, p. 19 ; ETIENNE (Jean-Michel), Le mouvement rexiste jusqu'en 1940, Paris : Armand Colin, Cahiers de la fondation nationale des sciences politiques, no 195, 1968, pp. 22-29 ; FREROTTE (Jean-Marie), Léon Degrelle, le dernier fasciste, Bruxelles : Paul Legrain, 1987, p. 57.



Collection Cercle de Recherche  
et d'Histoire de Saint-Léger en  
Gaume. Tous droits réservés.

Lien de cause à effet ? Toujours est-il que dès l'avant-guerre une cellule rexiste existe à Saint-Léger et aurait exacerbé les clivages dans le village. François Rongvaux, natif du village et membre d'une génération née dans les années 50, raconte :

« [...] La guerre scolaire de 1880 a ravivé un peu des idées de clans et donc, il y avait dans chaque village, le côté clérical et le côté anticlérical qui se poursuivaient. Tout le monde était un petit peu agriculteur et parfois même une simple limite de terrain pouvait engendrer des rivalités ou des hostilités entre familles. Et ce n'est pas impossible que cela se soit poursuivi jusqu'à la guerre et même encore après. [...] Et, à mon sens, les adhésions au rexisme dans nos communes suivaient parfois des rivalités. Si une famille était rexiste, l'autre ne l'était pas par opposition et vice-versa [...]. » (Témoignage des 26 juillet et 19 novembre 2013.)

Selon François Rongvaux, le parti Rex réalisa un succès électoral à Saint-Léger lors du scrutin législatif de 1936. En outre, depuis les élections communales de 1938, le collège communal de Saint-Léger comportait en son sein un échevin rexiste.

Durant la guerre, les tensions entre rexistes et non-rexistes prennent une tournure dramatique. La Commission d'Agréation des Prisonniers Politiques et Ayants-Droit statue en 1949 :

*« [...] - Attendu qu'il est bien connu de tous les membres de la Commission et par les débats qui ont eu lieu au Conseil de Guerre d'Arlon que le village de St-Léger était pendant l'occupation le lieu où existait un centre virulent du rexisme pro-allemand. [...] - Attendu que le village de Saint-Léger s'il comptait un noyau de rexistes dangereux, comptait aussi des patriotes ardents qui s'efforçaient d'annihiler de façon décidée avec courage et non sans danger l'action de propagande rexiste en organisant leur propagande anti-rexiste et anti-allemande ; [...] »* (SPF Sécurité sociale, Direction générale des Victimes de la Guerre, Service Archives et Documentation, dossiers individuels PP, Albert Duparque, Jean Gaussin, Henri Hissette, Henri Pechon, André Reizer et Roger Treigner.)

Des dénonciations sévissent à Saint-Léger. Le 21 septembre 1942, la *Geheime Feldpolizei* (GFP), la police secrète militaire, arrête à l'aube six hommes : Albert Duparque, Jean Gaussin, Henri Hissette, Henri Pechon, André Reizer et Roger Treigner. Ces hommes doivent répondre de détention d'armes et de diffusion de propagande anglaise. Ils sont écroués à la prison d'Arlon, placés chacun au secret dans une cellule individuelle. Deux protagonistes entrent alors en lice, partageant leur fonction de chef d'un bureau de roulage<sup>26</sup> : Esch, du bureau de Bastogne, et le collaborateur Dombret, du bureau de Liège. Henri Pechon, dans une lettre adressée en 1980 à Madeleine Dom, ancienne résistante, fait état des circonstances de sa libération, marquée par une affaire de corruption. Il s'agit d'un récit étonnant, à

<sup>26</sup> Un bureau de roulage était chargé d'octroyer les permis de circulation aux conducteurs prioritaires et de distribuer la dotation mensuelle de carburants. Cf. DOM (Madeleine), Histoire de la Résistance. Tome 3, op.cit., p. 75.

prendre avec circonspection :

« Connaissant ses relations avec les services allemands de police, M. Esch propose un « marché » à Dombret : "Si tu parviens à faire libérer les six prisonniers de Saint-Léger, je te céderai des bons pour 2.000 litres d'essence dont tu pourras faire usage à ta convenance ; quant au policier allemand concerné par le dossier, il recevra une somme d'argent dont le montant est à convenir." [...] l'enquêteur de la GFP dont dépendait le dossier et que Dombret était seul à connaître, exigeait 20.000 francs. Aux jour et heure fixés, le versement fut effectué dans la salle arrière d'un café de Liège [...]. Les semaines passèrent. Dombret se vit reprocher le non-respect des engagements convenus et relança l'officier allemand. Celui-ci répondit que la Kommandantur d'Arlon s'opposait à la libération des prisonniers, en raison des pressions exercées par le groupe rexiste de Saint-Léger. Finalement, après plusieurs ordres de libération restés sans suite, l'agent de la GFP se fâcha et menaça de descendre à Arlon pour régler personnellement l'affaire. La Kommandantur s'inclina. Le 19 décembre 1942, les six détenus étaient libérés. » (DOM Madeleine, *Histoire de la Résistance. Tome 3, toujours sur la brèche*, Virton : La Dryade, 1982, pp. 74-75<sup>27</sup>.)

D'autres arrestations sur dénonciation se produisent à Saint-Léger le 9 mai 1944, dont les motifs sont nébuleux : intervention de familles rexistes ? Répression d'actes de banditisme qui terrorisent alors les habitants du village ? Il ne nous appartient pas d'approfondir la question, car tel n'est pas l'objectif de ce travail, par respect pour les personnes incriminées dont les familles vivent toujours dans la région de Saint-Léger.

70 ans après les faits, la Seconde Guerre mondiale reste un « passé qui ne passe pas » à Saint-Léger. Pierre Dominicy, président du Cercle de recherche et d'histoire de Saint-Léger, nous donne une piste de compréhension :

<sup>27</sup> Récit repris par FEYEREISEN (Gérard), op.cit., pp. 4-7.

*« [...] la personne octogénaire que je connaissais, qui était voisine, j'ai été plusieurs fois la rencontrer pour des expositions que l'on montait et dès qu'on abordait ce sujet-là, elle disait : "Oh non, on ne parle pas de ça !" Je pense que toutes les familles du village sont concernées [...] soit par des faits malheureux, soit par des faits différents de résistance ou de collaboration [...]. Il faudra encore des années pour que cela s'estompe [...]. » (Témoignage du 3 janvier 2014.)*

## **Les faits, commune par commune**

Nous allons aborder les six communes étudiées par le biais de faits historiques en lien avec notre thématique des prisonniers politiques. Nous avons choisi ces événements pour leur caractère symbolique, leur notoriété et l'état de notre documentation. Notre récit relatera une petite biographie des victimes, le motif et les circonstances de leurs arrestations, et les conséquences de celles-ci du point de vue des destinées individuelles et/ou collectives. Les communes seront étudiées une par une, suivant leur ordre alphabétique. Néanmoins, comme un événement survenu dans une commune pouvait avoir des répercussions sur d'autres, nous mentionnons entre parenthèses dans nos sous-titres le nom de l'entité également touchée à un degré divers par le fait décrit.

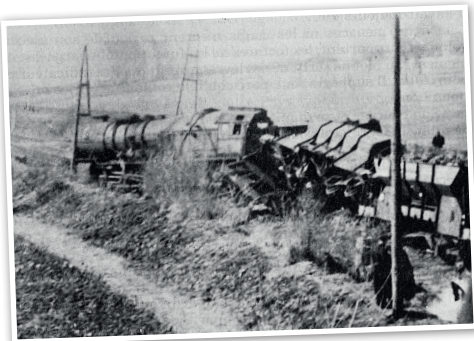
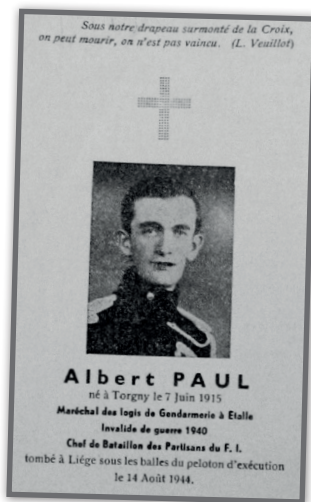
La majorité de ces événements eurent lieu en 1944. Cela n'est pas un hasard, car cette année marqua l'effondrement inexorable du Reich allemand, notamment après le débarquement retentissant des Alliés sur les plages de Normandie, le 6 juin 1944. Les résistants multiplièrent et radicalisèrent leurs activités. La répression allemande, parfois menée avec l'appui de collaborateurs belges, fut « *au diapason* » de ces activités, faisant de 1944 en Gaume un nouvel annus horribilis, 30 ans après 1914.



## Etalle (et Rouvroy) : le groupe de résistance Albert Paul

Albert Paul naît à Torgny le 7 juin 1915<sup>28</sup>. Il devient maréchal des logis de gendarmerie. Le 12 juillet 1941, il épouse Cécile Ravet, née à Musson et domiciliée à Halanzy. Le couple s'établit à Etalle, où Albert vient d'être affecté. Le 24 septembre 1943, ils ont une fille, Monique.

Albert Paul s'engage dans la résistance au plus tard en 1942. Il est responsable local du Front de l'Indépendance (FI) et sera nommé commandant d'un bataillon des Partisans Armés (PA). « César », son nom dans la résistance, « acquit par son activité inlassable et son dévouement à la bonne cause l'estime de ses Chefs et de ses hommes ». Son groupe comporterait une quinzaine de membres, dont trois femmes employées comme courriers<sup>29</sup>. Le bataillon participe « à de nombreux sabotages qui lui étaient commandés »<sup>30</sup>. Il diffuse aussi de la presse clandestine, des timbres de ravitaillement et de fausses cartes d'identité, etc<sup>31</sup>.



*Sabotage effectué par le groupe Paul en avril 1944 sur la ligne Bruxelles-Arlon, à hauteur de Habay-la-Vieille. Photographie prise par un habitant, en présence des Allemands, de manière clandestine ?*

*DOM (Madeleine), Histoire de la résistance. Tome 3, toujours sur la brèche, Virton : La Dryade, 1982, p. 96. Tous droits réservés.*

<sup>28</sup> Une place de Torgny porte aujourd'hui son nom. Cf. la partie « Monuments » de cet ouvrage.

<sup>29</sup> Un courrier est une personne qui s'occupe à ses risques et périls de la transmission de presse et de messages clandestins entre résistants.

<sup>30</sup> SPF Sécurité sociale, Direction générale des Victimes de la Guerre, Service Archives et Documentation, dossier individuel PP Albert Paul, Attestation de Narcisse SCHINEDER, responsable Sud du FI, en date du 9 décembre 1945.

<sup>31</sup> Sur Albert Paul : SPF Sécurité sociale..., dossier individuel PP Albert Paul ; DOM (Madeleine), Histoire de la résistance. Tome 3, op.cit., pp. 87-97.



Dans la nuit du 31 mars 1944, deux bombardiers alliés se percutent à hauteur de Rachecourt (Aubange). Le seul aviateur survivant, le canadien James Moffat, relate son sauvetage :

« [...] Bientôt, je traverse un bourg sans grande animation. A sa sortie, je suis interpellé par l'un des derniers habitants qui reconnaît, c'est ma chance, mon uniforme. C'est ainsi que je rencontre mon premier sauveur, Monsieur Ghislain Urbain. A peine rentrés dans la maison, il me procure des vêtements civils et brûle dans le fourneau mon uniforme et tout ce qui peut me trahir. Après m'avoir donné une tartine beurrée, il me confie son vélo tout en m'indiquant du doigt, avec force explications gestuelles, un endroit dans le bois d'Halanzy. Le téléphone arabe fonctionne bien car, rapidement, deux résistants Albert et Vital PAUL m'y rejoignent. Hébergé chez ce dernier jusqu'au lendemain, Albert et Cécile, son épouse, me conduisent à Etalle. Un autre aviateur malchanceux, William JONES, nous accompagne. Nous n'arrêtons pas de nous parler, cela fait tellement de bien. Nous sommes accueillis dans une ferme. De jour en jour, le soleil printanier monte un peu plus haut dans le ciel. Malgré la chaleur de nos hôtes, la peur reste intacte car l'ennemi est toujours à notre recherche. Le 17 mai [1944] à sept heures, la cour de la ferme est investie par la Gestapo. William et Albert sont arrêtés. Accompagné d'un résistant, je m'enfuis dans le bois. [...] ». (Témoignage de James MOFFAT, dans ROSSIGNON Lucien et Auguste, LEJEUNE Roland et RITS François, Halanzy 1939-1945, j'y étais..., Halanzy, 2009, pp. 215-216.)

D'après un témoignage recueilli par Madeleine Dom, Albert Paul aurait été « surpris, en uniforme, à Chantemelle [ou Buzenol, comme précisé sur une autre page de l'ouvrage de Dom ?], pendant la distribution de timbres de ravitaillement »<sup>32</sup>. Le témoignage d'un courrier du groupe Paul, Jeanne Dussard,

<sup>32</sup> DOM (Madeleine), Histoire de la résistance, Tome 3, op.cit., pp. 88 et 93.

arrêtée le 22 mai 1944, nous semble plus crédible de par le contexte où il a été émis, c'est-à-dire devant les gendarmes belges en 1948 dans un climat de confidentialité :

*« Mon chef, le gendarme Paul, a été arrêté le 17 mai. Les Allemands avaient trouvé un dépôt de munitions et de papiers les renseignant sur l'organisation. J'ai été arrêtée vers 5h du matin par huit Allemands. J'ai été amenée à la prison d'Arlon, j'ai subi deux interrogatoires et j'ai pu m'apercevoir que les Allemands connaissaient très bien mes activités. En entrant, ils m'ont appelée par mon nom de guerre. J'ai pu constater qu'ils connaissaient les boîtes postales et les lieux où je me rendais. [...] ».* (SPF Sécurité sociale, Direction générale des Victimes de la Guerre, Service Archives et Documentation, dossier individuel PP, Jeanne Dussart, PV d'interrogatoire du 9 novembre 1948.)

S'agit-il d'un cas de dénonciation ? Narcisse Schneder, de Tintigny, responsable FI/PA de la région, affirme, peut-être pudiquement, que l'arrestation serait due à « l'imprudence d'un homme ».

Albert Paul est détenu à la prison d'Arlon. Il est condamné à la peine de mort par le Conseil de guerre allemand, réuni à Arlon le 27 juin 1944, pour « *activité patriotique* ». Transféré et interné à la Citadelle de Liège, il y est exécuté le 14 août 1944<sup>33</sup>.

Après l'arrestation de son chef, le bataillon PA de Etalle est « *de ce fait livré à lui-même, de sorte que nous avons pris le maquis* », pour reprendre les termes d'Ernest Sosson, membre du groupe<sup>34</sup>. Lors des derniers jours de l'occupation, fin août - début septembre 1944, un drame se joue :

*« [...] Vers le 20 août 1944, THOMAS Alfred d'ETALLE a pris le maquis avec nous, VERITER Léonce,*

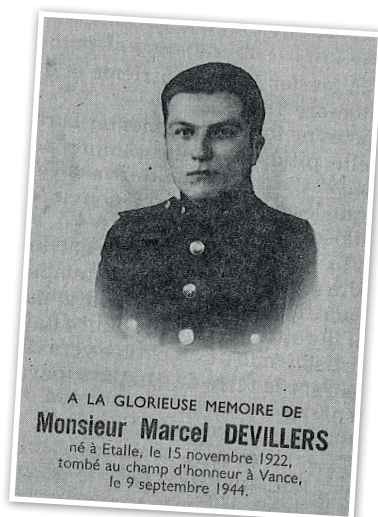
<sup>33</sup> SPF Sécurité sociale..., dossier individuel PP, Albert Paul.

<sup>34</sup> SPF Sécurité sociale..., dossier individuel Résistants par la Presse Clandestine, Marcel Devillers, Rapport de gendarmerie adressé au Commissaire de l'Etat, brigade de Saint-Léger, en date du 29 octobre 1955.

*DEVILLERS Marcel et moi-même [GILLARD Julien]. Surpris le 8 septembre 1944, vers 15h30, par les Allemands alors que THOMAS se trouvait en notre compagnie dans un baraquement servant d'abri pour le bétail (territoire de la commune d'ETALLE – lieu-dit "Fontaine des Carpes"), nous prîmes la fuite dans la campagne. C'est à ce moment que les Allemands ouvrirent le feu sur nous. Il nous était impossible d'échapper aux Allemands du fait que nous étions encerclés. Dans leur fuite, THOMAS Alfred et VERITER Léonce furent tués sur le coup tandis que je parvins à me réfugier dans un buisson d'épines à quelques mètres de mes deux compagnons de maquis. DEVILLERS Marcel a été fait prisonnier et abattu le lendemain matin à l'orée du bois de VANCE (grand' route ETALLE-ARLON). Quant à moi, j'ai été blessé au bras gauche par une balle tirée par les Allemands. » (SPF Sécurité sociale, Direction générale des Victimes de la Guerre, Service Archives et Documentation, dossier individuel PP, Julien Gillard, Rapport de gendarmerie adressé au président de la Commission d'Agréation des PP & Ayants-droit de Libramont, brigade de Les Bulles, du 29 juin 1949.)*

Aujourd'hui, le monument aux morts d'Etalle commémore ces victimes. Une stèle dédiée à Marcel Devillers est visible à l'endroit présumé de l'exécution du jeune résistant, à la sortie de Vance vers Arlon<sup>35</sup>.

*DOM (Madeleine), Histoire de la résistance. Tome 3, toujours sur la brèche, Virton : la Dryade, 1982, p. 173. Tous droits réservés.*



<sup>35</sup> Cf. la partie « Monuments » du présent ouvrage.

## Meix-devant-Virton (et Virton) : l'aide aux « illégaux » à Sommethonne

Durant la guerre, des habitants de la région cachent chez eux des réfractaires au travail obligatoire en Allemagne ainsi que des personnes recherchées par les Allemands (résistants, déserteurs de l'armée allemande, prisonniers de guerre évadés, aviateurs alliés...). Cela n'est pas sans risques, comme le prouvent à leur insu les villageois de Sommethonne.

Un ancien douanier vit dans le village situé à la frontière franco-belge. Il est perçu comme rexiste par la communauté locale, car « *il ne le cachait pas* »<sup>36</sup>. Selon le maire<sup>37</sup> de Sommethonne Ernest Jacques, il surveille « *les allées et venues* » de son voisin Cyrille Krantz. Il aurait constaté que « *Monsieur Krantz transportait des munitions en provenance de la ligne Maginot destinées à des groupes de sabotage de la région* »<sup>38</sup>. Quoiqu'il en soit, une dénonciation, assortie d'une liste d'individus, est transmise aux Allemands courant mars 1944.

Le 29 mars 1944, les Allemands descendent sur Sommethonne. Voici le témoignage de l'une des victimes, Adolphe Goffinet, qui nous éclaire sur les circonstances de la série d'arrestations :

*« [...] J'ai été arrêté le 29 mars 1944. Les Allemands sont arrivés au village vers 4h du matin. Ils se sont présentés chez moi et ont vérifié mon identité. Un officier avait une liste glissée dans le revers de sa manche ; de temps en temps, j'ai vu qu'il vérifiait cette liste. D'autres ont été également arrêtés. Mais comme ils ne trouvaient pas les réfractaires qu'ils cherchaient, les Allemands ont arrêté d'autres personnes sans choix bien précis. Lorsqu'ils ont atteint le nombre 11, ils se sont déclarés satisfaits car ils prétendaient qu'il y avait 11 réfractaires. [...] Lors de*

<sup>36</sup> PELTGEN (Michel), Sommethonne 1944, notes manuscrites, Virton, 2013, p. 1.

<sup>37</sup> Afin de faire écho à un particularisme gaumais, nous employons le terme « maire » pour désigner le premier mandataire communal en lieu et place de « bourgmestre ». Néanmoins, ce dernier terme apparaît dans les documents et témoignages reproduits, n'en justifiant pas sa modification.

<sup>38</sup> SPF Sécurité sociale..., dossier individuel PP, Cyrille Krantz, Déclaration du maire de la commune de Sommethonne Ernest Jacques, en date du 17 juin 1947.

*mon interrogatoire, on m'a demandé si j'hébergeais des réfractaires. Je l'ai toujours nié. [...] On m'a dit (en allemand) qu'ils étaient certains que je faisais partie de la résistance, que j'avais été dénoncé. [...] » (SPF Sécurité sociale, Direction générale des Victimes de la Guerre, Service Archives et Documentation, dossier individuel PP, Adolphe Goffinet, PV d'interrogatoire mené par le Commissaire de l'Etat Jean Landenne, en date du 26 avril 1948.)*

Les personnes arrêtées, au nombre de 11, sont écrouées à Arlon. Voici leurs noms, accompagnés d'une mention de leurs lieux de détention :

- 1) Gérard ADAM, né en 1925, revenu rapidement ;
- 2) Albert BARTHELEMY, de Saint-Mard, né en 1901, chef de gare aux chemins de fer, résistant de l'Armée Secrète (en charge de son service régional de renseignement), condamné à mort par le Conseil de guerre allemand d'Arlon, fusillé à Liège le 2 septembre 1944<sup>39</sup> ;
- 3) Roger COLLIN, revenu rapidement ;
- 4) Léon DEHAMEAU, déporté à Essen, rentré en 1945 ;
- 5) Lucien EVRARD, né en 1914, cultivateur, déporté dans la Ruhr, mort en 1945 en Allemagne ;
- 6) Yvan FERY, né en 1923, revenu rapidement ;
- 7) Xavier GERARD, revenu rapidement ;
- 8) Adolphe GOFFINET, né en 1903, membre de l'Armée Secrète (en charge du service d'hébergement et de placement des réfractaires), interné à Liège fin avril 1944, déporté à Buchenwald en juin 1944, rentré en mai 1945 ;
- 9) Cyrille KRANTZ, né en 1905, mécanicien, interné à Liège en mai 1944, déporté à Buchenwald en mai 1944, rentré en mai 1945 ;

<sup>39</sup> Cf. infra.

- 10) Emile LEPAGE, né en 1907, cultivateur, interné à Liège en mai 1944, déporté à Buchenwald en mai 1944, mort en Allemagne durant la première quinzaine d'avril 1945 ;
- 11) René PEIFFERT, de nationalité française, originaire de Meurthe-et-Moselle, déserteur de la Wehrmacht, déporté à Buchenwald, rentré en 1945<sup>40</sup>.

Le 23 avril 1944, Maurice JACQUES, cultivateur, de nationalité française, âgé de 28 ans, est à son tour arrêté :

*« [...] Le 29 mars 1944, les Allemands sont venus arrêter au domicile de JACQUES, un certain PEIFFER [sic], René, de Herserange [?] (Meurthe-et-Moselle), déserteur de l'armée allemande qui se cachait chez JACQUES. Le 23 avril suivant, la Gestapo se présenta à nouveau chez JACQUES Maurice en l'absence de celui-ci. Sa femme le fit appeler et les Allemands le convoquèrent pour le lendemain, à 6 heures, à la Kommandantur de Virton. Il s'y présenta mais ne reparut plus. Il est très probable que JACQUES fut arrêté suite à la découverte du déserteur chez lui. [...] Suivant les dires de son épouse, JACQUES aurait été dirigé de Virton vers Arlon puis à Liège et, de là, en Allemagne où il séjourna aux camps de Buchenwald, Hartzungen et serait mort en évacuant vers Bergen-Belsen, le 7 avril 1945. [...] » (SPF Sécurité sociale, Direction générale des Victimes de la Guerre, Service Archives et Documentation, dossier individuel PP, Maurice Jacques, Pro Justitia de la Gendarmerie, brigade de Géroville, en date du 8 avril 1949.)*

L'ancien douanier, quant à lui, est assassiné par des résistants le 11 avril 1944<sup>41</sup>.

<sup>40</sup> PELTGEN (Michel), op.cit., pp. 1-2 ; SPF Sécurité sociale..., dossiers individuels PP, Albert Barthélémy – Lucien Evrard – Adolphe Goffinet – Maurice Jacques – Cyrille Krantz – Emile Lepage.

<sup>41</sup> SPF Sécurité sociale..., dossier individuel PP, Adolphe Goffinet, Déclaration du bourgmestre de la commune de Sommethonne Ernest Jacques, en date du 2 avril 1947.



Pl. 2 Toute une vie dans les archives de la Direction  
générale des Victimes de la Guerre

PROVINCE DE *Luxembourg*  
ADMINISTRATION COMMUNALE DE *Donnersbausem*  
N° 1/1914

ROYAUME DE BELGIQUE  
ETAT CIVIL  
EXTRAIT D'ACTE DE *Naissance*

Des Registres de l'Etat civil de cette Commune a été extrait ce qui suit :

L'an mil *deux* cent *vingt-neuf*  
le *vingt-neuf* jour du mois de *juillet*, est  
né *le* *jeune homme* *Victor* *Erard*, fils  
de *me* *Joseph* *Erard* *Agathe* *Erard*  
*ultra-tine* *Agathe* *Erard* *dans*  
*profession* *d'ouvrier* *au* *des* *travaux*  
*Publics* *sur* *papier* *libre* *pour* *certifier*  
*son* *admission* *au* *service* *public*

POUR EXTRAIT CONFORME :  
Délivré le *10* *Septembre* 1914  
L'Officier de l'Etat civil,  
*Jacques*

702 — Imp. Nat. par. 1914

PROVINCE DE *Luxembourg*  
ARRONDISSEMENT JUDICIAIRE DE *Arden-Victor*  
ADMINISTRATION COMMUNALE DE *Donnersbausem*

ROYAUME DE BELGIQUE  
ETAT CIVIL  
EXTRAIT D'ACTE DE MARIAGE

Des registres de l'Etat civil de cette commune a été extrait ce qui suit :

L'an mil *deux* cent *vingt-neuf*  
le *vingt-neuf* jour du mois de *juillet*  
ont contracté mariage à *Donnersbausem* *Victor* *Erard*  
*Jacques* *cultivateur*  
né à *Donnersbausem* *France*, le *vingt-neuf* *juillet* *1914*  
dont *vingt-neuf* *juillet*  
domicilié à *Donnersbausem*  
fils de *me* *Joseph* *Erard* *Agathe* *Erard*  
et de *me* *Victor* *Erard* *Agathe* *Erard*  
sans profession *d'ouvrier* *au* *des* *travaux* *Publics*  
ET  
d'une part :  
*Cécile* *Jacques* *dans* *profession*  
née à *Donnersbausem*, le *vingt-neuf* *juillet* *1914*  
dont *vingt-neuf* *juillet*  
domiciliée à *Donnersbausem*  
fille de *me* *Victor* *Erard* *Agathe* *Erard*  
et de *me* *Victor* *Erard* *Agathe* *Erard*  
sans profession *d'ouvrier* *au* *des* *travaux* *Publics*  
d'autre part.

Le *4* *Septembre* 1914  
L'Officier de l'Etat civil,  
*Jacques*

734 écriture — Imp. Nat. par. 1914

PROVINCE DE *Luxembourg*  
ADMINISTRATION COMMUNALE DE *Donnersbausem*

ROYAUME DE BELGIQUE  
ETAT CIVIL - 214853  
EXTRAIT D'ACTE DE *Naissance*

Des Registres de l'Etat civil de cette Commune a été extrait ce qui suit :

L'an mil *deux* cent *vingt-neuf*  
le *vingt-neuf* jour du mois de *juillet*, est  
né *le* *jeune homme* *Victor* *Erard*, fils  
de *me* *Joseph* *Erard* *Agathe* *Erard*  
*ultra-tine* *Agathe* *Erard* *dans*  
*profession* *d'ouvrier* *au* *des* *travaux*  
*Publics* *sur* *papier* *libre* *pour* *certifier*  
*son* *admission* *au* *service* *public*

POUR EXTRAIT CONFORME :  
Délivré le *4* *Septembre* 1914  
L'Officier de l'Etat civil,  
*Jacques*

702 — Imp. Nat. par. 1914

## Musson (et Saint-Léger) : l'abbé Georges Goffinet, chef de résistance

Georges Goffinet est né dans la ferme du moulin de Cherpet, situé dans le village de Namoussart (actuelle commune de Neufchâteau), le 15 décembre 1905. Il descend d'une longue lignée de paysans et de meuniers. Il a quatre frères et une sœur. Orphelin de père en 1917, le jeune Georges se distingue durant ses études primaires. Sur les conseils de son curé de paroisse, le jeune homme s'inscrit au Séminaire de Bastogne en octobre 1919. Ensuite, il entreprend des études de philosophie et de théologie qui lui permettront d'être ordonné prêtre en 1931. Il est nommé par l'évêché de Namur<sup>42</sup> vicaire et professeur de religion à Saint-Hubert. Six ans plus tard, il devient curé de Hodister (actuelle commune de Rendeux). En septembre 1939, au moment même du déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, il prend en charge la cure de Musson<sup>43</sup>.



Collection privée  
Dawn Goffinet Marie Hutton-McLaren.  
Tous droits réservés.

A 35 ans, profondément patriote (attitude peut-être liée à son enfance vécue durant la Première Guerre mondiale et aux éventuelles circonstances particulières de la mort de son père ?), l'abbé Goffinet s'engage rapidement dans les rangs de la résistance. Il aurait intégré l'Armée de la Libération (AL) dès sa fondation fin 1940<sup>44</sup>. En janvier 1941, il devient le chef de l'AL pour l'ensemble du territoire de la province de Luxembourg et est nommé major. Son nom de

<sup>42</sup> Dont le diocèse s'étend sur le territoire des provinces de Namur et de Luxembourg.

<sup>43</sup> ALZIN (Josse), Martyrologue 40-45. Le calvaire et la mort de 80 prêtres belges et luxembourgeois, Arlon : Éditions Fasbender, 1947, pp. 213-215.

<sup>44</sup> Cf. supra.



guerre est « *La Chouette* ». Sa principale mission est de veiller au recrutement des membres de l'AL Le mouvement œuvre dans le sabotage d'infrastructures de communication, la collecte de renseignements militaires au profit du *Special Operations Executive* (S.O.E.) britannique, la diffusion de presse clandestine, l'aide aux « *illégaux* » (réfractaires au travail obligatoire, aviateurs alliés, prisonniers de guerre évadés...).



*Photographie du presbytère de Musson, prise pendant la guerre ou juste après celle-ci. Les volets sont ornés du fameux signe « V » de la Victoire peut-être suite à une initiative de l'abbé Goffinet ou pour célébrer la libération.*

*Collection privée Pierre Cauberghs. Tous droits réservés.*

La fille d'un aviateur caché par le curé relate les circonstances de l'arrestation de Georges Goffinet en 1943 :

*« [...] Vers le 1<sup>er</sup> juin 1943, l'abbé Goffinet commença à recevoir des avertissements selon lesquels il aurait commis de sérieuses indiscretions. Le 6 juin 1943, le prêtre reçut un message au presbytère l'informant qu'il était surveillé par la Gestapo. [...] L'abbé Goffinet sentit alors qu'il serait préférable de partir pour la France et l'Espagne le long des routes par lesquelles il avait si souvent guidé ceux qu'il avait aidés. [...] A la mi-juillet 1943, l'abbé Goffinet tomba malheureusement dans les mains d'un agent de l'Abwehr<sup>45</sup> travaillant pour un homme appelé Prosper De Zitter. De Zitter, un traître à double visage, était le bras droit de Schubert, le chef du contre-espionnage allemand en Belgique et un grand indicateur de la Gestapo. De Zitter*

<sup>45</sup> Le service militaire allemand de renseignements.

convainquit le prêtre qu'il était le chef d'une nouvelle route d'évasion appelée la "Jackson Line" qui était censé aider les évadés le long d'une route [un itinéraire] traversant Paris et le sud de la France vers l'Espagne et au-delà vers la liberté. La ligne d'évasion était en réalité sous contrôle allemand. Après avoir rejoint un groupe composé de quatre Belges et de huit aviateurs britanniques, et pensant qu'il était désormais en route pour l'Angleterre via les Pyrénées, l'abbé Goffinet quitta Bruxelles pour Paris et, de là, pour Bordeaux. Il espérait joindre la Royal Air Force pour combattre les Allemands comme pilote. [...] [Bordeaux, le 29 juillet 1943] un membre du groupe demanda à sortir pour aller acheter des cartes postales. A son horreur, il tomba face à face avec un groupe de SS armés avec des révolvers, qui étaient pointés vers lui. En quelques minutes, l'hôtel fut encerclé par la Gestapo et les Feldgendarmen. Tout le groupe des évadés fut arrêté et incarcéré au Fort du Hâ. [...] » (HUTTON-McLAREN Dawn Goffinet Marie, *The Imprisoned Priest*, récit inédit, 2009, pp. 3-4.)

Georges Goffinet quitte la Gironde pour la prison d'Aix-la-Chapelle, en Allemagne, le 11 août 1943. Le 17 novembre, le résistant est transféré à la prison Saint-Léonard de Liège. Il y revoit son frère Albert et sa belle-sœur en mars 1944, suite à l'intercession de l'évêché de Namur. Un mois plus tard, l'abbé Goffinet est condamné par le Conseil de guerre allemand à la déportation en Allemagne. Il est détenu à Gross-Strehliz, en Silésie, région polonaise alors allemande. Le 30 octobre 1944, le jeune prêtre est transféré au camp de concentration de Gross-Rosen. Début 1945, devant l'avancée russe en Pologne, les nazis évacuent leurs prisonniers vers plusieurs camps de concentration situés plus à l'ouest dans le Reich. Le 8 février, Georges Goffinet est alors emmené vers le camp de concentration de Dora-Mittelbau, en Thuringe, célèbre pour la construction des missiles V-2 sous la supervision de l'officier SS Werner von Braun. Le 8 avril 1945, le camp est vidé de ses détenus par les SS qui les évacuent à pied et en train. Cyrille Krantz, de

Sommethonne<sup>46</sup>, est témoin des derniers moments de Georges Goffinet, le 13 avril 1945 en Saxe :

*« A environ deux villages de Jävenitz, les Allemands nous font descendre du train. Nous courons nous mettre à l'abri. Nous arrivons alors aux lignes allemandes du front, à l'opposé des Alliés. Les bois étaient remplis de soldats de la Wehrmacht. Ils nous rattrapent et nous ramènent de village en village à Jävenitz où nous sommes gardés dans une forêt par deux vieux soldats de la Wehrmacht qui nous ordonnent de préparer un drapeau blanc au cas où les Américains arriveraient. [...] A un certain moment, le père Goffinet me dit : "Laisse-moi, je ne reverrai plus la patrie." Nous espérions une libération imminente. Alors entendant les détonations d'un combat, Georges dit joyeusement : "Nous sommes le vendredi 13 et il est 13 h. Cela nous donnera de la chance." A ce moment, deux SS arrivent dans le bois et nous mettent en joue avec leurs révolvers. Ils ouvrent le feu, j'entends un lourd soupir à côté de moi, et j'ai l'impression qu'il s'agissait du père Goffinet, qui était à mes côtés. Je ne devais plus le revoir. Je pense qu'il y est resté. Tué ? Blessé ? Épuisé ? Il est hautement improbable qu'il ait pu s'enfuir, épuisé comme il était. [...] Après notre libération par les Américains, deux d'entre nous partent avec deux soldats américains, dans une jeep, pour explorer la forêt où la fusillade avait eu lieu et où le père Goffinet avait été touché. Nous avons trouvé trois puits mais ne les avons pas ouverts ! » (Témoignage de Cyrille Krantz à l'attention de l'évêché de Namur.)*

---

<sup>46</sup> Cf. supra.

Entretemps, le 9 mai 1944, à Saint-Léger, le curé Toussaint Sosson est arrêté par les Allemands, ainsi que son jeune vicaire Jean-Marie Mergeai, à 5 h du matin<sup>47</sup>. Les deux hommes, respectivement originaires de Châtillon et de Villers-sur-Semois, décéderont dans les camps de concentration de Buchenwald, le 22 mars 1945, et de Bergen-Belsen, le 13 mars 1945.

*« C'est le 9 mai 1944, à 4 h 30 du matin, que les valets rexistes vinrent le prendre, le sinistre X<sup>48</sup> en tête [...] Avec quelques officiers allemands, au nombre de quinze en tout, ils cernèrent la cure, donnèrent des coups de botte si terribles dans la porte d'entrée que la serrure céda. En même temps, quelques-uns sautèrent les murs du jardin, cassèrent les fenêtres de la cuisine et pénétrèrent dans la maison, pour monter directement à l'étage et enfoncer la porte de la chambre à coucher. Hurlement de bêtes fauves dans toute la maison. Ils voulurent forcer le pasteur à revêtir des habits civils. "Je n'en ai point, répondit-il. D'ailleurs, je suis prêtre et partirai en prêtre." On lui permit de s'habiller. Il était très calme et demanda qu'on lui emballât un peu de linge et de nourriture. "On va vous apprendre ce que c'est l'Ordre Nouveau !", lui cria-t-on. Il demeura souriant et courageux. On le bouscula jusqu'à une auto, puis on le fit monter dans un camion. Un rexiste qui passait, cracha son fiel : "Ah ! On charge le bétail !" La servante du curé voulut prévenir le vicaire Mergeai pour qu'il se cachât, mais celui-ci voulut partager le sort de son curé et se laissa arrêter sans protester. Le même jour, le presbytère fut dévalisé en quatre pillages successifs : bicyclette, radio, dictionnaires, vêtements, literie, tabac, cigarettes, argent des œuvres, vivres de toute sortes, tout leur plaisait... »*  
(Témoignage librement adapté de Janny STAMMET, servante du curé Sosson, dans DOM Madeleine, *Histoire de la résistance*. Tome 3, toujours sur la brèche, Virton : La Dryade, 1982, p. 79.)

<sup>47</sup> SPF Sécurité sociale..., dossier individuel PP, Toussaint Sosson, Témoignage de Jeanne Stammel, servante, auprès de la brigade de gendarmerie d'Aubange, août 1950.

<sup>48</sup> Par souci de préserver la sérénité des familles, nous choisissons délibérément de ne pas nommer les personnes accusées à raison ou à tort d'être impliquées dans la collaboration.

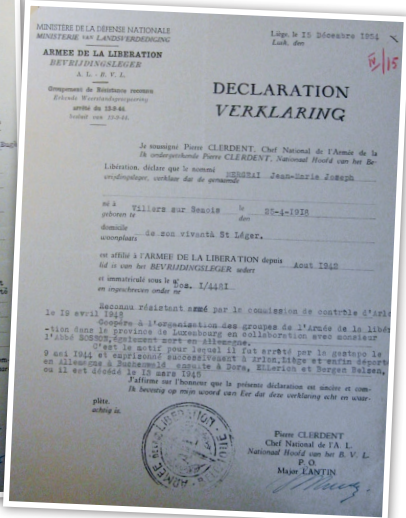
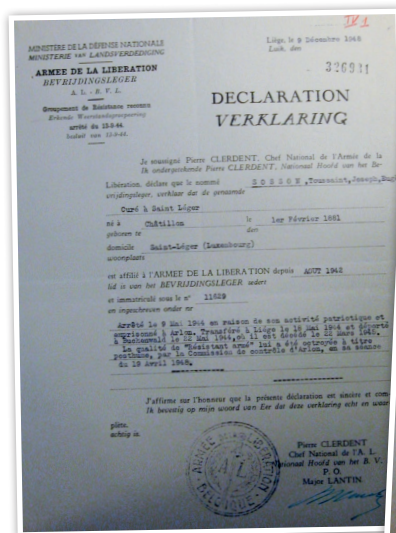


*Le vicaire Mergeai  
et le curé Sosson lors  
de la bénédiction de  
N.D. des Champs,  
à Saint-Léger, en  
septembre 1943.*

*Collection Cercle de Recherche  
et d'Histoire de Saint-Léger en  
Gaume. Tous droits réservés.*

Quels sont les motifs de l'arrestation des deux prêtres ? Les personnes rencontrées dans la région diffèrent quant à leur version respective. Nous sommes en mesure d'apporter un élément neuf au débat grâce à la découverte, dans les archives de la Direction générale des Victimes de la Guerre, de deux attestations d'appartenance à l'AL concernant Toussaint Sosson et Jean-Marie Mergeai. Les deux hommes en étaient membres depuis août 1942. Il nous semble probable qu'ils aient été recrutés directement par le chef provincial de l'AL et curé du village voisin de Musson, Georges Goffinet. Se seraient-ils rencontrés lors de réunions du doyenné de Virton<sup>49</sup> ?

<sup>49</sup> <http://www.diocesedenamur.be>. Consulté le 24 novembre 2015.



La mémoire de l'abbé Goffinet reste vivace à Musson, dont la place principale porte son nom<sup>50</sup>. Cette mémoire a connu une résurgence récente en 2012 lors de l'inauguration d'une plaque commémorative sur la façade du presbytère de Musson, place Abbé Goffinet<sup>51</sup>.

En effet, durant la guerre, le prêtre était venu en aide à un opérateur radio nord-irlandais nommé Tom Hutton. Engagé dans la *Royal Air Force* britannique, l'avion d'Hutton avait été abattu lors de la nuit du 16 avril 1943, de retour d'une mission de bombardement sur Pilsen (Tchéquie). Ayant pu quitter en parachute l'appareil en flammes, Hutton se retrouva en territoire ennemi, à environ 15km d'Arlon, avec son compagnon d'infortune, le mitrailleur Len Rudkin. Recueillis par des résistants, les aviateurs seront hébergés par l'abbé Goffinet en son presbytère pendant dix jours. Par la suite, ils seront exfiltrés vers le Royaume-Uni, via Sprimont, Bruxelles, Lille, Paris, Saint-Jean-de-Luz, les Pyrénées, Madrid et Gibraltar. Après-guerre, Tom Hutton souhaitera manifester sa gratitude vis-à-vis du curé Goffinet en posant un geste familial lourd de sens :

<sup>50</sup> Et ce, à défaut d'un statut officiel de prisonnier politique, les ayants-droit n'ayant pas effectué la démarche nécessaire auprès du Ministère de la Reconstruction après-guerre.

<sup>51</sup> Cf. la partie « Monuments » de l'ouvrage.

« [...] Au début de la matinée du 10 juillet 1945, mon père marcha de sa maison vers le médecin local pour l'informer qu'un nouveau bébé était en train de naître. Comme il descendait la rue, l'aube se levait au-dessus du Belfast Lough (océan) et peu de temps après, sa fille naquit. Plus tard, cette même journée, une lettre arriva [annonçant le décès de Georges Goffinet] [...]. Mon père me nomma Dawn ["aube" en anglais] Goffinet Marie, en mémoire du père Goffinet, de son trajet à l'aurore chez le docteur, et de sa petite amie, Marie [la petite fille du couple qui hébergea les aviateurs à Sprimont] [...]. En 1955, mon père me fit rencontrer la famille Defosse, Hilda Adams [une résistante], et les sœurs du couvent de Musson. J'ai passé mon 10<sup>e</sup> anniversaire avec les sœurs qui me donnèrent un joli portrait encadré du père Goffinet. Le portrait tient toujours une place de choix dans ma maison aujourd'hui. [...] » (HUTTON-McLAREN Dawn Goffinet Marie, *The Village Priest*, récit inédit, 2008, pp. 3-4.)



Tom Hutton.

Collection privée Dawn Goffinet Marie Hutton-McLaren.  
Tous droits réservés.

Le 10 octobre 2012, Dawn Goffinet Marie Hutton se rendit à Musson comme point d'orgue final à son travail de recherche sur Georges Goffinet, l'un des bienfaiteurs de son père<sup>52</sup>. Elle

<sup>52</sup> L'ensemble de nos informations sur l'abbé Goffinet provient des deux écrits de Mme Hutton : HUTTON-McLAREN (Dawn Goffinet Marie), *The Village Priest*, récit inédit, 2008 ; HUTTON-McLAREN (Dawn Goffinet Marie), *The Imprisoned Priest*, récit inédit, 2008. Ces écrits se basent sur des interviews et des recherches dans les archives de famille, de l'évêché de Namur et du Notariat de la Défense. Nous remercions M. Pierre Cauberghs de nous les avoir transmis.



dévoila à cette occasion une plaque portant l'inscription suivante :

*« En l'honneur de Georges Goffinet, l'Abbé de Musson à qui je  
dois mon existence même.*

*Pendant la Seconde Guerre mondiale, en 1943, l'abbé Goffinet  
a caché mon père, le sergent de la RAF Tom Hutton, pendant  
dix jours dans la cave de ce presbytère, avant de rendre active  
son évasion et lui permettre de rejoindre l'Irlande du Nord, où je  
suis née deux ans plus tard.*

*C'est avec fierté que je porte son nom,*

*Goffinet McLaren, née Hutton »*

*Mme Goffinet Hutton devant la  
plaque commémorative à l'abbé  
Goffinet.*

*Collection privée Pierre Cauberghe.  
Tous droits réservés.*



Emile Maudoint est né à Lamorteau, à la frontière franco-belge, le 3 décembre 1902. Il est issu d'un milieu ouvrier. Sa famille proviendrait de France. Le 7 octobre 1925, il épouse Marie Claude, Française native de Longuyon, de trois ans sa cadette. Le couple est domicilié à Lamorteau. A la veille de la guerre, Emile travaille aux chemins de fer belges, où il s'occupe de l'entretien des voies, tandis que son épouse se consacre à l'éducation de leurs trois enfants Simone, Odette et René.

Lors de l'exode de 1940, la famille est frappée par un premier drame : la petite Simone meurt, victime des bombardements. De retour au pays, Emile Maudoint aurait ressenti le besoin « *de faire quelque chose pour son pays* », suivant les termes de son petit-fils Reinald. Selon ce dernier, Emile entre en contact avec « *un groupe de compatriotes qui étaient*



dans le coin, qui se sont rassemblés et qui ont dit : "Ok, on ne va pas se laisser faire !" » Quoi qu'il en soit, Maudoint s'engage dans les rangs de la Légion Belge (LB), future Armée Secrète (AS), début 1942. Son rôle est de surveiller un dépôt clandestin d'armes à Lamorteau. Il aurait « veillé au bon déroulement » d'un acte de sabotage sur la ligne ferroviaire Bertrix – Saint-Mard. Le 5 mai 1944, Emile Maudoint est arrêté à Lamorteau. Il est aussitôt écroué à la prison d'Arlon. Le 1<sup>er</sup> août, il est condamné à trois ans de prison par le Conseil de guerre allemand réuni à Arlon<sup>53</sup>.

Début septembre 1944 : les Allemands évacuent la Belgique. Ils sont en pleine débandade : tous les prisonniers politiques n'ont pas été déportés en Allemagne suite à des « erreurs administratives »<sup>54</sup>. Le *Sonderkommando SS der Ardennen* (« Commando spécial SS des Ardennes »), mis sur pied durant l'été pour lutter contre la résistance, est chargé de procéder à la « liquidation » des derniers détenus à la prison d'Arlon<sup>55</sup>.

Le 3 septembre, les Allemands font sortir arbitrairement de prison Emile Maudoint, mais aussi :

- a) Henri BOUCHE, 32 ans, prêtre, originaire de Bertrix, vicaire à Nisramont (actuelle commune de La Roche-en-Ardenne), résistant actif ;
- b) Oscar DUCHENE, 47 ans, tapissier garnisseur, domicilié à Virton, membre des Milices Patriotiques (MP) ;
- c) Charles LEFEBVRE, 23 ans, télégraphiste, domicilié à Virton, membre des MP ;
- d) Benoit SINDIC, 27 ans, cultivateur, domicilié à Signeulx,

<sup>53</sup> Sur Emile Maudoint : interview avec M. Reinald Maudoint du 23 décembre 2013 ; SPF Sécurité sociale..., dossier individuel PP, Emile Maudoint, dont Témoignage d'Emile Guillaume auprès de la brigade de gendarmerie de Lamorteau, juin 1949.

<sup>54</sup> TRIFFAUT (Jean-Marie), Arlon 1939-1945. De la mobilisation à la répression, Arlon, 1994, p. 439.

<sup>55</sup> Une opération similaire avait eu lieu à la prison de Caen durant la bataille de Normandie. MARQUET (Victor), « L'exécution d'Edouard Degrelle. Une bavure ? », in Mémo, revue historique, l'histoire au présent, n°28, juin 1989, p. 12.

chef d'escouade à l'AS, qui a perdu son frère aîné Eudore lors de la Campagne des 18 Jours (1940) ;

- e) Alfred JONETTE, 45 ans, machiniste aux chemins de fer belges, domicilié à Ruette, membre de l'AS



Charles Lefebvre.

DOM (Madeleine), Histoire de la résistance. Tome 3, toujours sur la brèche, Vinton : La Dryade, 1982, p. 218. Tous droits réservés.

Les six hommes sont alors embarqués à bord d'une voiture, par groupe de trois. Camille Decker, secrétaire communal de Heinsch, décrit la suite des événements, après avoir interrogé Alfred Jonette :

« [...] Les deux bourreaux, qu'il (Jonette) prit pour des Belges au service de la Gestapo, comme leur parler pouvait le laisser croire, dirent aux prisonniers qu'ils allaient être libérés... La voiture fila aussitôt vers Stockem, qui fut dépassé. Entre Stockem et Fouches, au premier chemin de terre qui, à gauche de la grand-route, s'en va vers le bois, les trois hommes furent invités à descendre et à se diriger vers le bois. Ce qu'ils firent, en se suivant l'un l'autre, et suivis des assassins tenant en main, l'un un pistolet, l'autre une mitraillette. Ils dépassèrent bientôt le coin du bois de sapins à leur droite quand ils entendirent crier, en français : "Halte ! Haut les mains !" »

« A ce moment, M. Jonette réalisa avec certitude quelle "libération" allait être la sienne. Saisi d'une angoisse mortelle, il bondit vers le bois de sapins, à quatre mètres de lui, et, comme un fou, se rua sous les branches assez

*basses de la plantation tandis que les balles sifflaient à ses oreilles... Au même instant, il entendit le crépitement de la mitraillette : ses deux camarades tombaient. [...] Il allait quitter le bois de sapins pour entrer sous la haute futaie quand il aperçut au loin plusieurs Allemands, la mitraillette en main, qui semblaient en patrouille. Il se coucha aussitôt dans un fossé, et tapi dans les feuilles mortes, il fit le mort [...]. Il entendit démarrer la voiture qui l'avait amené et l'entendit aussi revenir. Comme il entendit également l'exécution des trois autres, au tac tac d'un pistolet et au crépitement d'une mitraillette. Puis, plus rien ! »*

(DOM Madeleine, Histoire de la résistance. Tome 3, toujours sur la brèche, Virton : La Dryade, 1982, p. 230.)

Que se passe-t-il après ? L'adjudant de gendarmerie Alphonse Simon est l'un des premiers à arriver sur les lieux :

*« Le dimanche 3 septembre 1944, vers 16 h, mon collègue et ami André Depiesse et moi-même, nous nous rendions à vélo en mission au maquis de Thonne-la-Long (France). [...] Nous circulions sur la route d'Etalle et, en arrivant à hauteur de la station de pompage de Stockem, nous avons vu une petite camionnette allemande arrêtée à proximité du sommet de la côte. Un soldat armé d'une mitraillette se trouvait près du véhicule. [...]*

*« Le soldat allemand nous a arrêtés et nous a parlé dans sa langue. Nous lui avons fait remarquer que nous ne le comprenions pas. En nous désignant deux Allemands qui se trouvaient dans la prairie de gauche par rapport à notre direction, il nous a dit en mauvais français : "Le chef veut vous parler." [...] Lorsque nous sommes arrivés près des deux Allemands, nous avons constaté que l'un d'eux était un officier de la Sicherheitsdienst [SD, le service SS de renseignements]. Cet officier, visiblement furieux, nous a interpellés. Nous lui avons fait comprendre que nous ne comprenions rien. Le soldat qui nous avait interpellés sur la route nous a alors déclaré : "Le chef vous dit que l'on vient*

de tuer cinq bandits." Faisant aussitôt un rapprochement avec le massacre de Tontelange<sup>56</sup>, j'ai répondu : "Ja, bourgmester." L'officier allemand nous a répondu : "Ja, raouste !" [...] Durant cette scène, nous avons vu un side-car allemand qui longeait la lisière du bois. En plus du conducteur, un homme se trouvait dans la caisse, la mitraillette pointée vers le bois, ce qui nous a intrigués. [...]

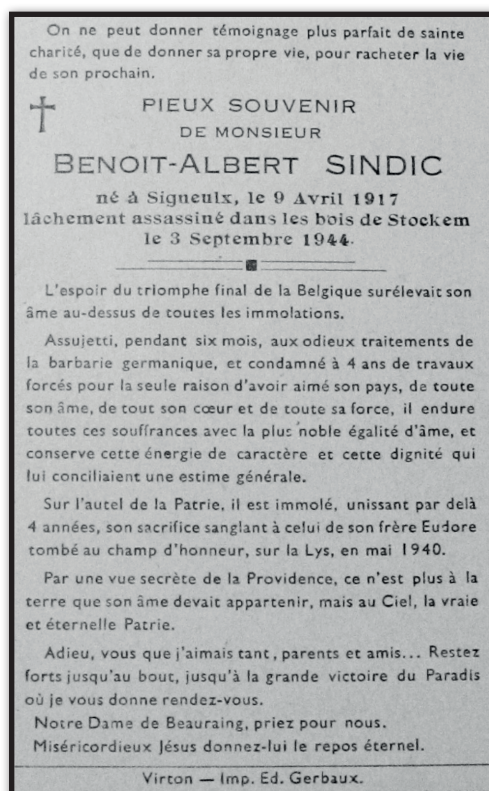
« A un certain moment, nous avons aperçu deux femmes venant de la direction d'Etalle et nous décidons de les identifier afin de savoir si nous pouvions les charger de prévenir soit le bourgmestre, soit le secrétaire communal [de Heinsch, dont Stockem faisait alors partie]. [...]

« Je regardais vers le bois lorsque, brusquement, j'aperçois une tête émerger au-dessus des hautes herbes et disparaître aussitôt. Sans doute l'inconnu [Alfred Jonette] s'est-il rendu compte que je l'avais aperçu, car il s'est levé aussitôt et nous interpelle en ces termes : "Les Allemands sont-ils loin d'ici ?" En désignant la route vers la ferme Schwinden, il ajoute : "Je voudrais gagner ce chemin." Je lui réponds : "Attendez que je regarde si je ne les vois pas, car ils nous ont interpellés pas loin d'ici." Ne voyant absolument rien de suspect, étant donné que nous étions cachés de l'endroit où nous les avions quittés en raison du sommet de la côte, je lui réponds : "Ca va, on ne voit rien, filez vite." Ce malheureux, vraiment affolé, a traversé la route comme une balle [...]. »

(DOM Madeleine, Histoire de la résistance. Tome 3, toujours sur la brèche, Virton : La Dryade, 1982, pp. 232-233.)

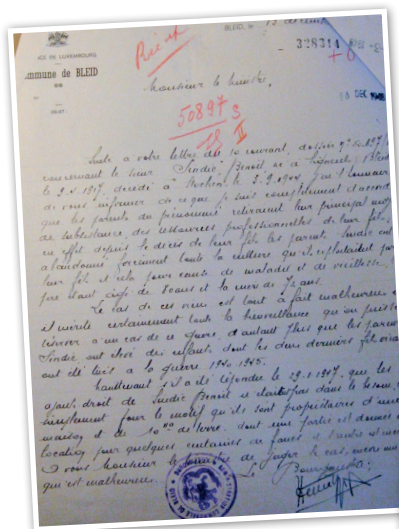
Alfred Jonette échappera au drame, ce qui ne sera pas le cas de ses cinq compagnons d'infortune.

<sup>56</sup> Le 1<sup>er</sup> septembre 1944, les Allemands avaient déjà fusillés 11 résistants à Tontelange (commune d'Attert).

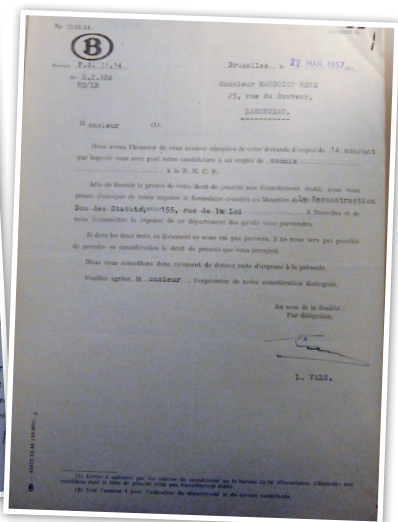


© Imprimerie Edition Gerbaux, Virton.

Comment vivent après-guerre les familles de prisonniers politiques disparus ? La détresse est matérielle, les défunts - le plus souvent des hommes dans la force de l'âge - représentant la source principale de revenus dans un foyer. Pour améliorer la situation, l'Etat verse des allocations aux ayants-droit qui en font la demande, ce qui n'est pas le cas de toutes les familles par manque d'information, par découragement devant la procédure administrative ou par manque de volonté. En outre, certaines demandes sont refusées malgré le réel besoin, l'Etat traitant les dossiers suivant des critères les plus objectivables possible, comme l'état du patrimoine de la personne demanderesse. Enfin, l'Etat accorde des priorités à l'emploi public pour les orphelins de victimes de guerre.



Lettre du bourgmestre de la Commune de Bleid, en date du 13 décembre 1948, dénonçant le dénuement matériel des parents de Benoit Sindic.



Traitement par la S.N.C.B. de la demande de René Maudoult, fils d'Emile, à bénéficier de la priorité d'emploi accordée aux orphelins de guerre.

D'autres organismes viennent en aide aux familles, à l'instar de la Croix-Rouge et des amicales formées par les mouvements de résistance après-guerre. Néanmoins, les allocations potentielles sont modiques. Souvent, les veuves sont contraintes de travailler ou de se remarier.

La situation morale et affective varie suivant les générations. Reinald Maudoult se souvient de sa grand-mère paternelle qui éprouvait un sentiment d'abandon, car :

« [...] elle s'est retrouvée toute seule avec deux enfants et avec beaucoup de difficultés pour les élever, notamment au niveau pécuniaire. [...] Son ressenti à elle, c'est qu'elle a eu un mari qui finalement n'a pas été beaucoup à ses côtés. [...] Je pense que le pire pour elle, c'était sa fille [Simone]. Pour lui [Emile], c'était un choix délibéré. Pour sa fille, cela ne l'était pas. [...] ma grand-mère m'a dit : "Tu sais, j'ai eu plein de problèmes après la guerre

*parce que le notaire avait dit à l'époque que la maison n'était pas payée." [...] Elle n'évoquait pas une grande tristesse sur la mort de mon grand-père. [...] » (Interview du 23 décembre 2013.)*

La fille d'Emile Maudoult, Odette, conserva quant à elle un souvenir préservé et idéalisé du défunt, et un ressenti vis-à-vis de sa mère :

*« [...] Odette, l'aînée, avait un ressenti très important de son papa. Il y avait vraiment un manque. [...] Je pense qu'il y avait une certaine intimité entre ma marraine Odette et mon grand-père. [...] Ma grand-mère n'avait d'autre choix que de s'occuper de l'avenir matériel de son père. Il y a eu moins de sentiments et d'affection de la part de ma grand-mère qu'avant la guerre. Ces événements ont cassé sérieusement les familles. Quand on voit ma marraine parler de son père avec joie et quand on voit le ressenti par rapport à sa mère qui a tout fait pour survivre après la mort de mon grand-père, il y a vraiment un décalage. [...] » (Interview du 23 décembre 2013.)*

Aujourd'hui, Reinald, petit-fils d'Emile, né en 1964, porte un jugement admiratif sur son grand-père et s'intéresse beaucoup à l'histoire de la Seconde Guerre mondiale et aux enseignements à en tirer :

*« [...] je trouve que la démarche de mon grand-père était très particulière. Surtout en sachant qu'il n'y avait rien d'obligatoire à entrer dans la résistance. Cela m'a toujours intrigué. Quel avait été son choix ? Quel avait été le motif de son engagement ? La vie aurait été tellement plus simple s'il s'était abstenu. C'est vraiment du patriotisme, j'admire cela... [...] Il faut imaginer le contexte. On ne se rend pas compte par rapport à notre vie actuelle ce que représente le fait de passer, par exemple, quatre hivers dans les bois, dans le maquis, à essayer de se battre contre un colosse. Quel courage ! [...] »*



*« Par nature, je n'aime pas les armes. Depuis que l'homme a inventé la poudre, il tue ses semblables. Quand je vois encore actuellement... [...] Je suis surpris de l'énergie déployée par l'être humain pour se faire la guerre. »*

(Interview du 23 décembre 2013.)



*Reinald Maudoint.*

### **Saint-Léger : l'incendie du village, le 5 septembre 1944**

Début septembre 1944, les combats de la libération de la Belgique opposent troupes alliées aux troupes allemandes. Les premières sont assistées efficacement par la résistance locale. Néanmoins, l'ivresse de la délivrance prochaine amène des résistants, pas toujours aguerris, parfois « *de la dernière heure* », à prendre des risques inconsidérés en tendant par exemple des guets-apens qui peuvent se retourner contre la population. Le cas du village de Marcourt, dans le nord de la province de Luxembourg, est emblématique à cet égard : l'attaque au bazooka de deux chars d'assaut allemands en retraite le 8 septembre est suivie de la destruction d'une partie du village ainsi que de l'assassinat de sept civils le lendemain. Des rancœurs villageoises vis-à-vis des résistants subsistent jusqu'à aujourd'hui.



Saint-Léger, au sud de la province, vit un cas similaire. Durant les derniers jours de l'occupation, le maquis de Montourdon (AS)<sup>57</sup>, et ses 130 hommes, est à court d'armement. Son commandement prend une décision qui sera lourde de conséquences, comme le relate Maurice Jacquemin, responsable de la mission décidée :

*« Le 4 [septembre], dans le courant de la journée, une liste de 32 hommes était affichée pour une expédition, mais rien de plus. [...] L'on m'expliqua ma mission : me poster avec ces 32 hommes dans le petit bois en face du château de Laclaireau à Ethe. Je refusai catégoriquement. [...], en disant : "Vous ne savez pas ce qui s'est passé à Ethe en 1914 ? [à savoir, la destruction du village et l'assassinat de plus de 200 civils par les Allemands]" [...] on me désigna un nouvel endroit : Saint-Léger, au lieu-dit "La Bruyère", dans le bois entre Saint-Léger et Châtillon. [...] La mission que nous avons reçue consistait à nous procurer des armes par la force sur les Allemands qui repassaient.*

*« Je plaçai mes camarades à droite vers Arlon, à quelques mètres les uns des autres. Il pouvait être 17h, comme prévu, et j'avais ordre de tenir jusqu'à 20 heures. A peine étions-nous placés que je vis venir, de Saint-Léger, une voiture lancée à toute allure en direction d'Arlon. Je pris mes jumelles, mais le soleil m'empêcha de voir les occupants. J'avais toujours peur d'une voiture civile. A peine avais-je pu distinguer, que la voiture arriva, bourrée d'Allemands. Je criai : "Feu !" Un crépitement se fit entendre, l'auto chancela sur une distance de 50 mètres, se redressa et fila. Je sautai au milieu de la route et fis signe à mes camarades de se poster de l'autre côté, en haut d'un grand talus. Je leur demandais comment ils avaient tiré. Les plus proches me répondirent : "Quand la voiture a passé." Je leur répondis qu'il fallait la prendre avant qu'elle ne passe, c'est-à-dire d'enfilade.*

*« A peine étions-nous replacés, moi à demi-talus, que je vois arriver un side-car avec deux Allemands. Je sortis de*

<sup>57</sup> Cf. supra.

ma retraite et sautai sur l'accotement de la route. M'ayant aperçu, le conducteur baissa la tête pour se protéger de ses bras. Il était à quelques mètres de moi et je fis feu d'une rafale. Le side-car piqua à droite dans le fossé et s'arrêta contre le talus. Je me dirigeai vers lui en oblique. Au même moment, mes camarades crièrent : "Attention !" Mais je ne les avais pas perdus de vue. Le conducteur se retourna et, me voyant venir, porta les mains à son revolver. Plus rapide que lui, je lui envoyai une seconde rafale. Il laissa tomber son arme. Je la ramassai. Mes hommes vinrent me rejoindre et l'un d'eux me demanda le revolver que je lui donnai.

« On débarrassa vite la route et l'on se remit en place. Pas pour longtemps, car une auto décapotable s'approchait à toute vitesse, occupée par deux Allemands. J'agis encore de la même façon, lâchai une rafale ; la voiture fut prise également sous le feu de mes premiers camarades. L'auto perdit sa direction et percuta le talus, pour se retourner en travers du fossé, les roues en l'air. J'aperçus un homme qui bougeait du dessous de la voiture. Je bondis dans un buisson, à mi-hauteur du talus et avertis mes camarades de faire attention. Je l'aperçois qui monte le talus pour fuir. Je criai : "Attention, il monte le talus !" Et on me répondit : "Nous le tenons."

« Aussitôt, une autre auto faillit passer, mais elle capota près de mes derniers camarades. Je courus et l'on poussa la voiture dans un chemin sous bois [couvert ?]

« J'entendis un drôle de bruit venant de la direction d'Arlon. Je vais voir : c'était des autos-chenilles et des motos. Pas de doute, la première voiture qui était passée avait donné l'alarme [...]. Nous allions nous faire encercler tous. Je donnai deux coups de sifflet et, de nouveau, deux coups pour partir, et je filai à mon tour vers le lieu de rassemblement. [...].

« Je demandai où était le prisonnier et on me répondit que c'était un tel qui l'avait, mais il n'était pas encore là. Je le vis arriver, mais seul. Je lui demandai : « Où est le prisonnier ? » Il me répondit que c'était un jeune Italien de 16 ans, habillé en Allemand, que ses

parents avaient été ramassés par des Américains et qu'il ne voulait pas courir. Il l'avait donc abandonné. Je lui fis des reproches et nous partîmes tous, sains et saufs, vers Montourdon. [...]

« Après la guerre, on m'apprit à Saint-Léger que le jeune Italien avait rejoint ses camarades nazis et cela a peut-être eu une influence considérable sur les Allemands. [...] »

(DOM Madeleine, *Histoire de la résistance*. Tome 3, toujours sur la brèche, Virton : La Dryade, 1982, pp. 64-67.)



Les maquisards de Montourdon photographiés le jour de leur mission du 4 septembre 1944.

DOM (Madeleine), *Histoire de la résistance*. Tome 3, toujours sur la brèche, Virton : La Dryade, 1982, p. 65. Tous droits réservés.

Ce qui semble sûr est que le jeune Italien s'est rendu auprès d'une unité allemande cantonnée à Sterpenich (actuelle commune d'Arlon). Celle-ci, selon un rapport de gendarmerie datant du 8 décembre 1944, est le 1<sup>er</sup> Eclaireur, 3<sup>e</sup> Compagnie, 2<sup>e</sup> Train, Division de l'*Afrikakorps*<sup>58</sup>. Il est surprenant de lire « *Division de l'Afrikakorps* », alors que ce corps est dissous depuis le 12 mai 1943 et la défaite allemande en Afrique du Nord. Il est probable que les gendarmes font allusion à une unité de l'*Afrikakorps* reconstituée par la suite. En septembre 1944, deux de celles-ci sont stationnées en Lorraine, la 21<sup>e</sup> *Panzerdivision* (présente dans le secteur Charmes - Epinal) et la 15<sup>e</sup> *Panzergranadier Division* (qui participe à la bataille de Metz, du 27 août au 13

<sup>58</sup> SPF Sécurité sociale..., dossier individuel PP, Emile Lebrun, Extrait du PV rédigé par la brigade de gendarmerie de Saint-Léger, en date du 8 décembre 1944.

décembre 1944). Vu la proximité géographique de Sterpenich d'avec Metz, nous pencherons pour la seconde<sup>59</sup>. Quoi qu'il en soit, ce qui importe pour la suite des événements, c'est que l'unité en charge de l'opération de répression relève de l'armée régulière, la *Wehrmacht*, et non de la *Waffen SS*

La répression a lieu dès le lendemain du guet-apens de la résistance, le 5 septembre 1944, à partir de 12-13 heures. Elle se déroule à Saint-Léger, village le plus proche des échauffourées de la veille et suspecté abusivement et précipitamment d'être une base logistique de la résistance locale. Elle suit un mode opératoire largement éprouvé sur le front de l'Est depuis 1941 et dans plusieurs localités françaises depuis le débarquement du 6 juin 1944<sup>60</sup>. Ce mode opératoire peut être subdivisé en cinq phases : l'encerclement du village, le rassemblement des habitants sur la principale place du village, la séparation des hommes d'avec les femmes et les enfants, la mise à mort des hommes, et l'incendie du village. Nous baserons principalement notre récit sur les témoignages rassemblés par la Direction générale des Victimes de la Guerre<sup>61</sup>.

1. Sur le temps de midi, alors que les habitants de Saint-Léger s'apprêtent à se mettre à table, les Allemands dressent un périmètre d'encerclement autour du village. Ils entrent dans la majorité des maisons et en expulsent les habitants – hommes, femmes, enfants, vieillards – qu'ils emmènent de force vers la place de l'église.

*« [...] J'habite sur la grand-route Arlon–Virton à environ 200 mètres plus bas que l'église sinistrée. Le 5 septembre, vers midi quart, nous allions nous mettre à table. Tout à coup, voilà trois ou quatre camions remplis*

<sup>59</sup> Wikipédia : articles « Deutsches Afrikakorps », « 15<sup>e</sup> Panzergrenadier Division » et « 21<sup>e</sup> Panzerdivision ». Consultés le 27 novembre 2015.

<sup>60</sup> Le cas le plus célèbre est celui du village limousin d'Oradour-sur-Glane, où 642 personnes ont été massacrées par la *Waffen SS* le 10 juin 1944.

<sup>61</sup> Pour des témoignages supplémentaires, voir : les interviews d'Anne-Marie et d'André Lebrun dans le présent ouvrage ; Au Fil du Ton. Cercle de recherche et d'histoire de Saint-Léger en Gaume, chronique 5, 1994 ; Au Fil du Ton. Cercle de recherche et d'histoire de Saint-Léger en Gaume, chronique 38, 2005.

*de soldats qui s'arrêtent devant notre maison. Aussitôt, trois soldats font irruption dans la maison et nous poussent tous dehors, moi, ma femme et mes quatre enfants et nous font monter la côte avec les fusils pointés derrière nous [...] »* (Témoignage d'Emile LEBRUN - SPF Sécurité sociale, Direction générale des Victimes de la Guerre, Service Archives et Documentation, dossier individuel PP, Emile Lebrun, Lettre manuscrite d'Emile Lebrun adressée au Commissaire de l'Etat, sans date.)

*« [...] j'ai été mis dehors à midi moins le quart avec ma femme et ma belle-mère par un Allemand qui m'a poussé avec la crosse du fusil dans les reins en disant « presto presto ». Il m'a conduit devant l'église et mis en joue, puis il m'a conduit entre les maisons qui brûlaient, dans la chaleur et la fumée, et mis en joue, j'ai bien cru ma dernière heure venue. [...] »* (Témoignage d'Adrien CLAUSSE - SPF Sécurité sociale, Direction générale des Victimes de la Guerre, Service Archives et Documentation, dossier individuel PP, Adrien Clausse, Lettre manuscrite d'Adrien Clausse adressée au Commissaire de l'Etat, 9 février 1955.)

*« Le 5 septembre 1944, vers 13 heures, je me trouvais chez moi, lorsque trois soldats allemands sont entrés, révolver au poing et m'ont obligé de sortir ainsi que mon épouse et toute ma famille. [...] »* (Témoignage d'Augustin FEYEREISEN - SPF Sécurité sociale, Direction générale des Victimes de la Guerre, Service Archives et Documentation, dossier individuel PP, Emile Lebrun, Rapport de la brigade de gendarmerie de Saint-Léger au Commissaire de l'Etat, 6 septembre 1954.)

*« [...] j'étais paisiblement chez moi à préparer mon repas de midi. Les soldats m'ont fait sortir de chez moi. Ils étaient trois. [...] »* (Témoignage de Guillaume RIES - SPF Sécurité sociale, Direction générale des Victimes de la Guerre, Service Archives et Documentation, dossier individuel PP, Guillaume Ries, Lettre manuscrite signée par Guillaume Ries au Commissaire de l'Etat, 3 juillet 1953.)

Ajoutant une dimension supplémentaire de violence, certains habitants sont humiliés, voire molestés :

*« [...] J'ai été pris comme otage et prisonnier chez moi où j'étais paisiblement occupé à mettre du miel en pots. Il [un soldat allemand] me soupçonna d'avoir tué quelques Allemands un peu plus haut que chez moi. Il m'a fait sortir de chez moi ainsi que ma femme en nous menaçant du révolver dans la nuque, puis ils m'ont emmené en m'affublant d'une capote d'un Allemand en me disant qu'il s'agissait de la capote d'un Allemand tué. [...] »* (Témoignage d'Hector WERSAND - SPF Sécurité sociale, Direction générale des Victimes de la Guerre, Service Archives et Documentation, dossier individuel PP, Hector Wersand, Lettre manuscrite d'Hector Wersand au Commissaire de l'Etat, sans date.)

*« [...] Pendant que je me trouvais devant l'église, j'ai vu que des soldats portaient des coups de crosse de fusil et des coups de pied au nommé STRAINCHAMP Camille parce qu'il voulait rentrer chez lui éteindre le feu et parce qu'il ne voulait pas suivre les soldats. [...] »* (Témoignage d'Adolphe DEPIENNE-PETIT - SPF Sécurité sociale, Direction générale des Victimes de la Guerre, Service Archives et Documentation, dossier individuel PP, Emile Lebrun, Rapport de la brigade de gendarmerie de Saint-Léger au Commissaire de l'Etat, 6 septembre 1954.)

Plusieurs villageois tentent de se cacher et/ou de s'enfuir. Certains y parviennent :

*« Le 5.9.1944, vers 12 h 30, je revenais des champs lorsque j'ai appris que les Allemands cernaient ma maison. Je suis rentré chez moi et me suis caché avec ma famille dans un abri fait par mon voisin GOFFINET. [...] »* (Témoignage d'Herman BAUDRU - SPF Sécurité sociale, Direction générale des Victimes de la Guerre, Service Archives et Documentation, dossier individuel PP, Emile Lebrun, Rapport de la brigade de gendarmerie de Saint-Léger au Commissaire de l'Etat, 6 septembre 1954.)

« [...] Je n'ai pas été arrêté par les Allemands le 5.9.44, parce que je me suis caché dans notre jardin. Les personnes arrêtées ce jour-là par les Allemands l'ont été par le seul fait du hasard de leur rencontre dans la rue ou dans la campagne. » (Témoignage de Jules RENAULT - SPF Sécurité sociale, Direction générale des Victimes de la Guerre, Service Archives et Documentation, dossier individuel PP, Emile Lebrun, Rapport de la brigade de gendarmerie de Saint-Léger au Commissaire de l'Etat, 6 septembre 1954.)

D'autres échouent :

« [...] Etant caché dans une cheminée, le feu étant mis à l'habitation [...] je fus ramassé derrière la maison par deux SS allemands [sic] qui tiraient sur moi, là je fus obligé de me rendre. [...] » (Témoignage de René HUBERT - SPF Sécurité sociale, Direction générale des Victimes de la Guerre, Service Archives et Documentation, dossier individuel PP, René Hubert, Déclaration manuscrite de René Hubert au Commissaire de l'Etat, 17 juin 1952.)

« Le 5-9-44 vers midi, les docteurs Duparque et Dewolf se précipitent chez moi pour traverser ma propriété et gagner la forêt en ligne droite. Ils me déclarent que l'usine Dominicy est en feu et qu'un groupe de SS [sic] s'approche de ma maison. Sans perdre un instant, je me précipite à leur suite accompagné de mon clerc Monsieur Burnet, et nous longeons une haie vive en direction du bois. A l'extrémité de cette haie, lorsque nous étions à découvert, plusieurs coups de feu ont été tirés dans notre direction par une sentinelle. Nous nous sommes aplatés dans un sillon d'un champ de pommes de terre où la sentinelle ne pouvait plus nous atteindre. Mais un autre SS [re-sic], nous ayant repérés, est monté à la fenêtre de l'étage d'une maison et y a installé sa mitrailleuse. Il se trouvait à environ 80 mètres de nous. De là, il nous a arrosés copieusement de mitraille pendant dix minutes au moins, soit par rafales, soit en tirant des coups isolés. Nous n'avons jamais compris comment il fut possible d'en échapper ! Je revois encore

*nettement une tige de pomme de terre se faire faucher à 30 centimètres du bout de mon nez. Après dix minutes de feu, nous croyant tous morts, ils se sont approchés à trois pour piller nos cadavres... Ils nous ont alors conduits, bras levés, dans la cour de la gendarmerie toute proche où un soldat a aussitôt mis son fusil mitrailleur en batterie pour nous tuer. A ce moment précis vint à passer un autre soldat conduisant un otage, qui lui a dit en allemand (traduction Docteur Duparque) : "Tu dois les conduire contre l'usine Dominicy où on doit en fusiller quarante." [...] » (Témoignage de Jean LEMPEREUR-JENNERET - SPF Sécurité sociale, Direction générale des Victimes de la Guerre, Service Archives et Documentation, dossier individuel PP, Jean Lempereur, Déclaration dactylographiée de Jean Lempereur-Jenneret au Commissaire de l'Etat, sans date.)*

Pour trois personnes, la tentative d'évasion se termine dramatiquement, d'autant plus si la personne arrêtée est suspectée de résistance par les Allemands :

*« [...] Le nommé RONGVAUX Joseph a été abattu par les Allemands le 5 septembre 1944 alors qu'il fuyait. L'intéressé n'était pas recherché par l'ennemi mais ce dernier était venu pour incendier des immeubles en guise de représailles. Les sentinelles postées aux abords du village tiraient sur toutes les personnes qui tentaient de quitter la localité. Il n'a jamais été ni inquiété ni recherché par l'ennemi au cours de l'occupation. [...] » (Déclaration du maire de Saint-Léger, SPF Sécurité sociale, Direction générale des Victimes de la Guerre, Service Archives et Documentation, dossier individuel PP, Joseph Rongvaux, Lettre dactylographiée du maire de Saint-Léger au Commissaire de l'Etat, 19 mars 1949.)*

*« Le 5 septembre 1944, vers 13h lorsque les Allemands eurent cerné le village, et qu'ils tentaient de s'emparer des hommes, je me trouvais chez moi avec mon mari [Fernand Wautelet] et mes deux enfants. Tout à coup, nous avons entendu les rafales de mitraillettes tirées par*



*les Allemands sur les civils qui s'enfuyaient derrière notre jardin et qui cherchaient à atteindre le bois. Nous sommes tous sortis de chez nous pour aller nous cacher dans un abri que nous avons creusé dans notre jardin. Nos deux enfants nous précédaient et mon mari venait derrière moi. Pour nous rendre à l'abri, nous sortions de chez nous par derrière la maison et nous devions contourner l'atelier de menuiserie. J'avais à ce moment 10 mètres d'avance sur mon mari, lorsque j'ai aperçu trois soldats allemands venant de la rue d'Arlon qui pénétraient dans notre jardin. J'ai ensuite entendu un seul coup de feu derrière moi et comme mon mari ne nous rejoignait pas à l'abri, j'ai pensé qu'il avait été touché. Vers 17h, après que les Allemands eurent abandonné le village, je suis sortie de l'abri et j'ai retrouvé le corps de mon mari carbonisé à côté d'un tas de bois en grume placé dans notre cour, entre le corps de logis de notre maison et l'atelier de menuiserie. Le corps de mon mari était entièrement carbonisé, ce qui fait penser que les Allemands ont versé du phosphore sur le corps, mettant ainsi le feu au tas de bois, lequel brûlait encore. [...] Mon mari faisait partie du groupement de résistance des Milices Patriotiques [...] » (Témoignage de Maria GUILLAUME, veuve Fernand WAUTELET, SPF Sécurité sociale, Direction générale des Victimes de la Guerre, Service Archives et Documentation, dossier individuel PP, Fernand Wautelet, Copie du Pro Justitia de la brigade de gendarmerie de Saint-Léger, 14 avril 1949.)*

Outre Joseph Rongvaux et Fernand Wautelet, Alfred Jenneret trouve également la mort en ces circonstances<sup>62</sup>.

<sup>62</sup> SPF Sécurité sociale..., dossier individuel PP, Joseph Rongvaux, Pro Justitia rédigé par la brigade de gendarmerie de Saint-Léger, en date du 25 mars 1949.

2. Les habitants sont désormais rassemblés devant la place de l'église et auraient été contraints d'assister à l'exhibition macabre de corps de soldats allemands abattus la veille par le maquis de Montourdon.

*« [...] Ensuite une demi-heure après [l'arrivée devant l'église], le chef allemand est arrivé en auto ; à sa suite, les corps des Allemands tués dans le bois qu'il avait ramassés et mis dans des autos, et ils nous les ont montrés en nous menaçant que nous allions périr comme nous avons fait périr leurs hommes. Ensuite, ils nous ont alignés le long d'une façade d'une maison en feu, avec une douzaine de soldats sur la route qui nous mettaient en joue. [...] »*  
(Témoignage d'Emile LEBRUN - SPF Sécurité sociale, Direction générale des Victimes de la Guerre, Service Archives et Documentation, dossier individuel PP, Emile Lebrun, Lettre manuscrite d'Emile Lebrun adressée au Commissaire de l'Etat, sans date.)

*« [...] Nous avons été sur la place de l'église. Ils ont commencé à rassembler des hommes, à peu près une quarantaine. Vers 16h est arrivé le commandant. Il était accompagné du petit Italien, qui était présent quand on avait tué les trois Allemands dans les bois de Châtillon peu de temps avant [...]. Les Allemands avaient les corps dans une camionnette qu'ils nous ont montrés. Ils ont demandé à ce gamin – il avait quatorze ans – s'il ne reconnaissait personne dans les gens rassemblés. Il a dit que non. [...] »*  
(Interview d'Anne-Marie LEBRUN du 2 août 2013.)

3. Ensuite survient l'instant de la séparation des membres des familles. Les femmes et les enfants sont libérés. Ils iront trouver refuge soit en leur maison, si celle-ci n'est pas incendiée, soit dans un abri improvisé, souvent hors du village. Les hommes, quant à eux, doivent former un cortège dirigé vers la sortie du village dans la direction d'Arlon.

*« [...] le chef est revenu et a donné des ordres. Il*

*a renvoyé ma femme et mes trois plus jeunes enfants et nous sommes restés, moi, mon fils André et une douzaine de civils, puis ils nous ont fait mettre trois par trois en traversant le village en feu et arrivés au bout du village, à l'usine Dominicy [...] » (Témoignage d'Emile LEBRUN - SPF Sécurité sociale, Direction générale des Victimes de la Guerre, Service Archives et Documentation, dossier individuel PP, Emile Lebrun, Lettre manuscrite d'Emile Lebrun adressée au Commissaire de l'Etat, sans date.)*

*« [...] Ils nous ont conduits près de l'église où j'ai été joint à un groupe d'hommes tandis que ma famille était libérée. Notre groupe s'est grossi pour arriver à une trentaine d'hommes environ. La fumée des maisons incendiées venant se rabattre devant l'église, les soldats nous conduisirent devant la maison ROSMAN où ils nous firent aligner sur un rang. [...] A un certain moment, un camion de l'armée est passé devant nous chargé des corps des soldats tués la veille et les soldats ont dit en nous désignant : "C'est vous qui allez payer pour cela"<sup>63</sup>. [...] » (Témoignage de Marcel MARTIN - SPF Sécurité sociale, Direction générale des Victimes de la Guerre, Service Archives et Documentation, dossier individuel PP, Emile Lebrun, Rapport de la brigade de gendarmerie de Saint-Léger au Commissaire de l'Etat, 6 septembre 1954.)*

4. Les hommes sont rassemblés devant les murs de l'usine Dominicy<sup>64</sup>. Les Allemands brandissent régulièrement la menace d'une fusillade. A son arrivée, René Hubert parvient à s'échapper :

*« [...] Les Allemands nous firent placer contre le mur de la menuiserie [de l'usine Dominicy]. Profitant d'un moment d'inattention des Allemands, de mon côté ayant la crainte de ce que nous allions subir, je me suis éclipsé comme un égaré à travers le bâtiment ; aussitôt, les balles*

<sup>63</sup> Notons que ce témoin diffère par rapport à Emile Lebrun quant au moment précis de l'exhibition des corps des soldats allemands.

<sup>64</sup> Aujourd'hui, siège de l'entreprise VARODEM S.A.

*ont sifflé autour de moi, et, aveuglé par la fumée, je fis un saut par une fenêtre et j'atterris dans un trou de ferraille (3 mètres de haut) [sic]. Ce fut tard à la tombée de la nuit que je fus découvert dans un état alarmant par deux hommes du village voisin : Messieurs Jacob et Garand. Conclusion : le docteur Dewolf fut demandé en hâte, la constatation fut deux côtes cassées et plusieurs contusions dont je me ressens souvent et qui occasionnent des soins. [...] » (Témoignage de René HUBERT - SPF Sécurité sociale, Direction générale des Victimes de la Guerre, Service Archives et Documentation, dossier individuel PP, René Hubert, Déclaration manuscrite de René Hubert au Commissaire de l'Etat, 17 juin 1952.)*

Qu'advient-il du reste des hommes ? Théophile Burnet, clerc de notaire, nous en donne un descriptif complet :

*« [...] Nous étions à une quarantaine d'hommes en un groupe compact devant l'usine, gardé par un groupe de soldats placés le long de la grand'route en face de nous, à côté de leurs mitrailleuses pointées dans notre direction. Les Allemands ont alors circulé devant chacun d'entre nous avec un jeune garçon de 12 ans environ (celui accompagnait les soldats tués la veille) pour voir si l'un des maquisards ne se trouvait pas parmi nous et tout cela, après des parlementations [sic] de plus de deux heures. Dans l'entretemps, ceux de plus de 60 ans et ceux de moins de 18 ans furent libérés. Après ce triage, nous restions encore bien à 40 hommes. Les Allemands nous ont alors déclaré que nous étions condamnés à mourir et que si nous avions des écrits ou des testaments à faire, nous devions faire vite. A chaque instant, les soldats nous faisaient dire par les docteurs DUPARQUE et DEWOLF de nous préparer à mourir, d'ouvrir nos poitrines, que nous étions des cochons. Le jeune garçon n'a reconnu aucun des maquisards parmi nous. Vers la fin de l'après-midi, un officier allemand est arrivé en auto et a appelé le docteur DUPARQUE près de lui et lui a dit : "On ne tue pas ; vous êtes libres ; vous êtes encore assez nombreux pour lutter*

*contre les terroristes des bois.” Nous avons ensuite été libérés. [...] » (Témoignage de Théophile BURNET - SPF Sécurité sociale, Direction générale des Victimes de la Guerre, Service Archives et Documentation, dossier individuel PP, Emile Lebrun, Rapport de la brigade de gendarmerie de Saint-Léger au Commissaire de l'Etat, 6 septembre 1954.)*

Pourtant, l'instituteur Martin, l'un des trois « *parlementaires* », donne une version différente du dénouement, à laquelle nous donnerions plus de crédit en raison de la connaissance de l'allemand du témoin :

*« [...] Moi, les docteurs DUPARQUE et DEWOLF, nous avons ensuite parlementé avec l'officier commandant le peloton et lui avons fait comprendre que nous étions tous innocents. Entretemps, une camionnette s'est arrêtée en face de nous, une mitrailleuse en a été déchargée ainsi qu'une boîte contenant une bande de cartouches et l'arme a été chargée et placée en face de nous. A la suite des parlementations [sic], l'officier a dit à l'enfant qui les accompagnait de parcourir tout notre groupe afin d'y reconnaître, le cas échéant, un ou des auteurs du coup de main de la veille. L'enfant, après nous avoir dévisagés l'un après l'autre, a fait un signe de dénégation à l'officier, lequel nous a donné 20 minutes pour dénoncer les coupables du coup de main de la veille et après ce délai, il nous a dit : “Vous êtes alignés, c'est l'heure”, voulant dire par là que nous allions être fusillés. Voyant que personne ne dénonçait les coupables de l'attentat, l'officier nous fit un sermon plein de menaces et nous dit que nous pouvions rentrer chez nous. » (Témoignage de Marcel MARTIN - SPF Sécurité sociale, Direction générale des Victimes de la Guerre, Service Archives et Documentation, dossier individuel PP, Emile Lebrun, Rapport de la brigade de gendarmerie de Saint-Léger au Commissaire de l'Etat, 6 septembre 1954.)*

Ce dénouement heureux pourrait-il s'expliquer par le fait que l'unité allemande en charge de la répression, la 15<sup>e</sup> *Panzergranadier Division*, n'avait aucune expérience en la matière<sup>65</sup> ?

Pendant ce temps, les maquisards sont à Montourdon :

« [...] Le lendemain matin [le 5 septembre 1944], tout le monde vaquait à son travail quand on entendit brusquement des coups de feu dans la direction de Saint-Léger, qui se trouvait à peine à une heure de marche, à vol d'oiseau. Tout le monde se demandait ce qui se passait. Peu de temps après, on signale l'approche d'un homme qui courait en montant l'escalier. Je reconnus cet homme qui fuyait Saint-Léger<sup>66</sup>. Il arrive près de moi, à bout de souffle. Il expliqua que les Allemands brûlaient le village, qu'ils ramassaient les hommes pour les fusiller dans la cour Dominicy. Je criai immédiatement : "Aux armes !" Tous les hommes se ruèrent vers l'armurerie et vinrent me rejoindre. [...] A peine le dernier homme armé était-il arrivé près de moi qu'on me signale encore un autre homme de Saint-Léger, arrivant au bas de l'escalier. En nous voyant tous en armes, il demanda ce qui se passait. Je lui en donnai les raisons et il me répondit : "Restez ici, ils les ont relâchés tous." C'était un homme digne de foi qu'on pouvait croire sur parole. [...] » (Témoignage de Georges JACQUEMIN, dans DOM Madeleine, *Histoire de la résistance*. Tome 3, toujours sur la brèche, Virton : La Dryade, 1982, pp. 66-67.)

<sup>65</sup> Elle a en effet combattu en Afrique du Nord, en Italie et en France, sans aucune expérience du front de l'Est, où des crimes de guerre se sont commis à une vaste échelle. Cf. Wikipédia : article « 15<sup>e</sup> Panzergranadier Division ». Consulté le 27 novembre 2015.

<sup>66</sup> Nous n'avons pu identifier cet homme.

5. Tout au long de cette après-midi, de l'arrivée des Allemands vers 12 heures à leur départ vers 17 ou 18 heures, les maisons sont incendiées. Elles seront au nombre de 114, outre l'église<sup>67</sup>. Les pillages durent jusqu'à la fin de l'après-midi, non sans être exempts de violence.

*« [...] En retournant chez moi avec le notaire LEMPEREUR et FEYEREISEN Augustin, nous avons rencontré un groupe de soldats devant la maison HAVENNE qui nous ont dépouillés de nos montres, stylos et autres objets précieux, en même temps qu'un soldat me portait des coups de poing. Ma maison étant incendiée, nous nous sommes cachés dans la propriété du notaire dont la maison brûlait. »* (Témoignage de Théophile BURNET - SPF Sécurité sociale, Direction générale des Victimes de la Guerre, Service Archives et Documentation, dossier individuel PP, Emile Lebrun, Rapport de la brigade de gendarmerie de Saint-Léger au Commissaire de l'Etat, 6 septembre 1954.)

<sup>67</sup> SPF Sécurité sociale, Direction générale des Victimes de la Guerre, Service Archives et Documentation, dossier individuel PP, Emile Lebrun, Rapport de la brigade de gendarmerie de Saint-Léger au Commissaire de l'Etat, 6 septembre 1954.

### Pl. 3. Les ruines de Saint-Léger.



Collection privée Francine Glouden-Gobert.  
Tous droits réservés.

Collection privée Francine Glouden-Gobert.  
Tous droits réservés.



Art Photo, Saint-Mard. Collection privée J.-M. Bouvy.  
Tous droits réservés.



Cette photographie aurait été  
prise au moment même de  
l'incendie ou juste après.

Collection privée AM Nicolas-Depienne.  
Tous droits réservés.



L'usine Dominicy en train  
de se consumer.

Collection Cercle de Recherche et  
d'Histoire de Saint-Léger en Gaume.  
Tous droits réservés.





Le village est libéré par les troupes américaines le 9 septembre 1944, soit quatre jours seulement après le drame. D'après deux témoignages, dont celui du nouveau curé de Saint-Léger Fernand Gilson<sup>68</sup>, des « *scènes terribles de règlements de compte* »<sup>69</sup> se produisent, tandis que « *les passions ne sont pas apaisées* »<sup>70</sup>. Il est possible en effet qu'ajouté au contexte particulier de ce village<sup>71</sup>, l'incendie donne lieu à de sévères rancœurs. Une rumeur fait état d'un incendie sélectif des maisons, les Allemands laissant intactes les demeures habitées par les rexistes au contraire des maisons de résistants :

« [...] Vers 15 heures, j'ai constaté que ma maison était en feu. Je suis certain que les Allemands sont venus incendier ma maison parce que j'ai été choisi en qualité de Chef de la résistance du maquis de Montourdon. J'ignore par qui et comment ma maison a été désignée aux Allemands. » (Témoignage d'Herman BAUDRU - SPF Sécurité sociale, Direction générale des Victimes de la Guerre, Service Archives et Documentation, dossier individuel PP, Emile Lebrun, Rapport de la brigade de gendarmerie de Saint-Léger au Commissaire de l'Etat, 6 septembre 1954.)

Pourtant, l'enquête officielle menée par la gendarmerie de Saint-Léger estimera l'absence de tout plan préconçu dans l'incendie des maisons. Les 114 touchées auraient été déterminées de façon totalement arbitraire. Les gendarmes se basent notamment sur le témoignage du secrétaire communal Henri Pechon, qu'ils ont pu recouper avec d'autres sources d'information :

« [...] 1° Ils [les Allemands] incendièrent la maison du [...], rexiste notoire ainsi que toute sa famille et qui put éteindre le feu.

<sup>68</sup> Qui remplaçait le curé Sosson, arrêté avec son vicaire le 9 mai 1944. Cf. supra.

<sup>69</sup> Henri Jacob, de Châtillon, in *Au Fil du Ton*. Cercle de Recherche et d'Histoire de Saint-Léger-en-Gaume, 5, août 1994, p. 36.

<sup>70</sup> Abbé Fernand Gilson, in *Au Fil du Ton*. Cercle de Recherche et d'Histoire de Saint-Léger-en-Gaume, 34, mai 2004, p. 9.

<sup>71</sup> Cf. supra.

« 2° Ils se disposaient à incendier la maison de Mme Veuve BOURLON-WANTZ quand celle-ci leur fit voir le portrait de son mari, aviateur français mort en 1940. Ils épargnèrent cette maison ainsi que celle contigüe. [...]

« 4° La maison occupée par Mme ... grand'rue, fut incendiée également. Cette personne parlait correctement l'allemand et elle avait hébergé pendant toute la guerre les soldats allemands (dont un garde-forestier) en garnison à St-Léger, ce dont la population du village lui tenait rigueur.

« 5° Le quartier du Verdeau allait être également incendié lorsque survint Mme ... qui présenta aux Allemands le portrait en uniforme de son fils, engagé à la Légion Wallonie. Le quartier fut épargné.

« 6° Les Allemands incendièrent la maison de Mme Veuve ..., mère de ..., chef de la section locale du parti rexiste. [...]

« 8° Plusieurs maisons que les Allemands se disposaient à incendier furent épargnées lorsque les Allemands eurent constaté qu'elles étaient occupées par des vieillards, notamment chez PICARD Jean-Baptiste, MARCHAL Raymond, PIERRE Alphonse, Veuve BRESSARD-TREIGNER Caroline. [...] »

(Témoignage d'Henri PECHON - SPF Sécurité sociale, Direction générale des Victimes de la Guerre, Service Archives et Documentation, dossier individuel PP, Emile Lebrun, Rapport de la brigade de gendarmerie de Saint-Léger au Commissaire de l'Etat, 6 septembre 1954.)

En revanche, ce qui est avéré est la demande de libération accordée à un homme faisant partie du groupe d'otages, grâce à ses convictions pro-allemandes :

« [...] Monsieur [...] me demanda de bien vouloir servir d'interprète auprès de l'officier allemand commandant le groupe de pillards. Conciliabule :

« X : Je suis membre du parti national-socialiste

*[plus probablement, le parti rexiste].*

*« Officier allemand : Tout cela est très beau mais il me faut des preuves.*

*« X : Ce n'est pas difficile, il suffit d'aller chez le secrétaire local du parti qui habite la maison rouge ici voisine. Que le lieutenant me donne un soldat pour m'accompagner chez [...] et je rapporterai la preuve.*

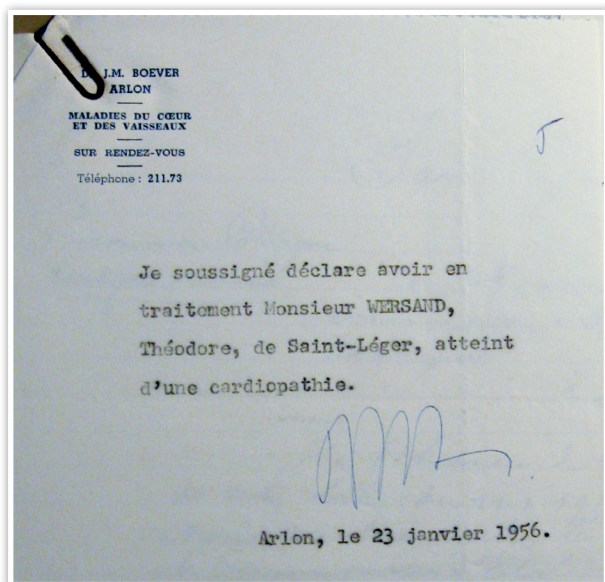
*« Ce qui fut fait : [...] est revenu avec le soldat, a parlementé avec le lieutenant et a été libéré. Je n'assistais pas à cette dernière conversation ; j'ignore donc ce qu'il y a été dit. C'est tout ce que je puis vous dire à ce sujet. »*

**(Témoignage du docteur Albert DUPARQUE - SPF Sécurité sociale, Direction générale des Victimes de la Guerre, Service Archives et Documentation, dossier individuel PP, Emile Lebrun, Extrait du PV rédigé par la brigade de gendarmerie de Saint-Léger, en date du 7 décembre 1944.)**

Après-guerre, environ 40 personnes, tous des hommes, sont déclarées comme « victimes » par la gendarmerie. Le clerc de notaire Théophile Burnet prend l'initiative de compiler des témoignages afin d'octroyer à un maximum de personnes le statut de prisonnier politique accordé par l'Etat. Environ la moitié recevra le statut.

En effet, les victimes de Saint-Léger conserveront pour la plupart des séquelles physiques et/ou psychiques du 5 septembre 1944 : « *Etant sur le point d'être fusillé, j'en ai contracté une commotion très forte qui m'a provoqué une maladie de cœur et une maladie de nerfs.* » (Adrien CLAUSSE, 1955) ; « *De cette arrestation, j'en ai ressenti une forte commotion pendant toute l'année ; j'ai dû me soigner et me soigne encore.* » (Théodore WERSAND) ; « *Depuis lors, ma santé est fortement ébranlée, et mon état cardiaque exige de sérieux ménagements.* » (Marcel MARTIN, 1953) ; « *Suite à cela, mon mari [Prosper GUILLAUME] a été atteint d'une dépression générale qui lui a amené sa mort après 30 mois de maladie.* » ; « *Suite à cela, j'ai été atteint d'une dépression nerveuse.* » (Victor GUILLAUME, 1953) ; « *Suite à cela, le docteur Pierlot m'a soigné pendant six mois suite à ma maladie les sangs tournés [sic].* » (Emile LEBRUN,

1953) ; « Mon oncle [Guillaume RIES] s'est senti de la peur  
endurée pendant assez longtemps. » ; etc.



## La commune de Virton

### 1. Le maquis d'Hamawé (Ethe) : René Roiseux et Louis Ska

René Roiseux naît à Grune (actuelle commune de Nassogne) le 3 juin 1902. La famille est ardennaise. Les parents de René partent en Gaume, où ils tiennent une petite ferme au domaine des Croisettes à Suxy (actuelle commune de Chiny). Devenu meunier, René Roiseux épouse le 29 avril 1934 Irène Ska. Irène, elle aussi issue d'une famille ardennaise, de Grandru (actuelle commune de Vaux-sur-Sûre), vit avec ses parents qui tiennent depuis 1920 une ferme au lieu-dit Hamawé, un domaine agricole appartenant aux comtes de Briey, châtelains de Laclaireau (ancienne commune d'Ethe)<sup>72</sup>. Après son mariage, René s'établit chez son épouse à Hamawé. Ils ont trois enfants,

<sup>72</sup> La famille noble de Briey, d'ascendance lorraine, comporte comme représentant illustre Camille (1799-1877), parent de Léopold Ier, sénateur, ministre des Affaires étrangères et des Finances, diplomate et bâtisseur du château de Laclaireau. Son fils Camille fut député et gouverneur de la Province de Luxembourg durant 30 ans (1902-1932). Le fils de ce dernier, Thierri, sera arrêté par les Allemands le 15 février 1944.

Bernadette (née en 1935), Damien (né en 1937) et René (né en 1939). Damien raconte :

*« [...] Mes parents ont emménagé dans une petite maison [à Hamawé], ils ont remis en route le moulin et la scierie. Cela marchait, les moulins, en ce temps-là ! Il fallait de la farine pour le pain et les animaux. La scierie tournait aussi. Il fallait reconstruire les maisons qui ont été brûlées [allusion à l'incendie d'Etne en 1914 ?] » (Interview du 5 août 2013.)*

A Hamawé, René côtoie les dix frères et sœurs de son épouse (*« Ici, les plus jeunes allaient à l'école, d'autres travaillaient à la ferme, certains se sont lancés dans la boucherie. »*), dont Louis Ska qui travaille à la ferme. Agé de 29 ans en 1940, Louis est célibataire<sup>73</sup>. Son neveu se souvient de son oncle et de son père :

*« Mon oncle Louis... Je le vois sur une machine qui fauchait les blés, les avoines, tout cela avec trois chevaux. [...] »*

*« Ah, mon père ! Je le vois toujours avec sa grande salopette bleue, mais blanche de farine. Il était presque jour et nuit dans le moulin, il avait un homme pour l'aider. La farine était produite jour et nuit. Je me souviens de lui comme ça. Il me menait à l'école tous les jours. J'étais assis devant, sur la barre du vélo [...] » (Interview du 5 août 2013.)*

<sup>73</sup> Les renseignements biographiques sur René Roiseux et Louis Ska proviennent de leurs dossiers individuels conservés au SPF Sécurité sociale, Direction générale des Victimes de la Guerre, Service Archives et Documentation et de l'interview que nous a accordée Damien Roiseux.

Pl. 4. Souvenirs de famille...



*René Roiseux, Irène Ska et  
leurs trois enfants.*

*Collection privée famille Roiseux-Ska.  
Tous droits réservés.*

*René Roiseux et Louis Ska.*

*Collection privée famille Roiseux-Ska.  
Tous droits réservés.*



*Louis Ska.*

*Collection privée famille Roiseux-Ska.  
Tous droits réservés.*



Durant la guerre, René Roiseux entre dans la résistance, tout comme son beau-frère Louis Ska. Irène Ska, épouse et sœur des deux protagonistes, témoigne de leurs activités :

*« Je soussignée, Veuve Roiseux René, certifie que le nommé Vital Moncousin demeurant à Bakèse (Ethe) fut pendant la guerre un précieux appui pour mon mari concernant les prisonniers français évadés d'Allemagne pour leur faire passer la frontière. D'autant plus qu'il connaissait un dépôt d'armes de mon frère Ska Louis et que malgré tous les interrogatoires qu'il a eus il n'a jamais rien révélé de mon mari ni de mon frère. [...] »* (Témoignage d'Irène SKA - SPF Sécurité sociale, Direction générale des Victimes de la Guerre, Service Archives et Documentation, dossier individuel PP, Vital Moncousin, Attestation de la Veuve Roiseux René, 1<sup>er</sup> octobre 1945.)

Damien Roiseux, enfant de 4 ans au début de la guerre, se souvient :

*« [...] Il y avait un abri à deux kilomètres d'ici [Hamawé], dans les bois. On a été voir tout de suite après la guerre ; c'était bien aménagé avec des cuisines. Un trou creusé dans un talus, à deux mètres de profondeur. C'étaient des hommes qui s'étaient évadés des camps en Allemagne, qui passaient par ici. Il y avait sûrement une filière qui les amenait à Hamawé. Alors, ils se cachaient là. Mon père les nourrissait quelques jours et les ramenait à la frontière française la nuit, à travers bois, vers le sud [s'agit-il de l'intégration à une filière d'évasion vers l'Espagne ?] [...]. Des prisonniers arrivaient pendant la nuit, ils se cachaient, il fallait les nourrir tous les jours. Alors, ma mère prenait mon petit frère dans les bras, ma sœur et moi marchions à côté d'elle ; on se dirigeait 200-250 mètres dans les bois, elle nous disait : "Demain, vous apporterez les filets là." Il y avait un bâton piqué, avec un petit signal, du style d'un carré blanc. C'était une indication des maquisards. Le lendemain, on portait les gros filets, on les mettait près du bâton. C'était deux-trois jours à cet emplacement, puis*

on changeait de place. » (Interview du 5 août 2013.)

Qui entraîne l'autre dans la résistance ? Quand et dans quel mouvement ? La réponse se trouve dans le document suivant :

« Le soussigné atteste que SKA Louis, né à Hompré le 22 juillet 1911 et demeurant à Ethe, a été pour la région de Virton un des fondateurs en 1941 du groupement de Résistance "Légion Belge" qui par la suite est devenu "Armée Secrète". Il s'est attaché tout de suite à recruter des membres [...]. Il a participé à un parachutage d'armes à Ste-Marie-sur-Semois et a mené une action clandestine des plus dangereuses. [...] » (Témoignage de Joseph ANTOINE - SPF Sécurité sociale, Direction générale des Victimes de la Guerre, Service Archives et Documentation, dossier individuel PP, Louis Ska, Attestation de l'Armée Secrète, Zone 5 – Secteur 7 – Groupe 2, 10 mai 1957.)

SECRÈTE

Ethe, le 10.05.57

Zone 5 - Secteur 7 - Groupe 2  
VIRTON

ATTESTATION

Le soussigné atteste que SKA Louis, né à Hompré le 22.07.1911 et demeurant à Ethe, a été pour la région de Virton un des fondateurs en 1941 du groupement de Résistance "Légion Belge" qui par la suite est devenu "Armée Secrète".  
Il s'est attaché tout de suite à recruter des membres et a hébergé BOUTHERY, ingénieur à Ciney, chef du secteur 5, abîmé à mort par les allemands. Il a participé à un parachutage d'armes à Ste-Marie/Semois et a mené une action clandestine des plus dangereuses.  
Pendant sa captivité à la prison d'Arlon, il a fait preuve d'un courage exemplaire et d'une discrétion parfaite malgré les tortures auxquelles il a été soumis. Transféré à la Forteresse de Liège il a été fusillé le 02.06.1944.  
Le groupe 2 du secteur 7, zone 5 le compte parmi ses héros et garde pieusement sa mémoire.

J'affirme sur l'honneur que la présente déclaration est vraie et exacte

*Signature*  
J. ANTOINE  
Chef du groupe 2, secteur 7, zone 5

Vu pour légalisation de la signature de M. Antoine Joseph  
spécialiste endosseur  
Ethe, le 10-5-57  
Le Sous-secrétaire

*Signature*

RECEVU COMMUNAUTÉ DE L'ARLON



Le 15 février 1944 est à marquer d'une pierre noire à Hamawé, où les hommes du hameau sont arrêtés, dont le comte de Briey :

« [...] Les trois intéressés [René Roiseux, Joseph Jordant, le comte Thierry De Briey] s'occupaient en tant que dirigeants d'un groupe de résistance (AS, Zone 5, Secteur 7, Groupe 2) ; en outre, ils se chargeaient du ravitaillement, de la protection, de l'hébergement et des transferts de patriotes et de réfractaires qui trouvaient asile dans un abri établi dans le bois de Bleid. Le 15 février 1944, les Allemands sont arrivés en force dans ce secteur, environ 150 hommes d'après les témoins de l'époque. Dans cette troupe figuraient des hommes revêtus de la tenue feldgrau (Wehrmacht et Gestapo) et parlant correctement le français avec l'accent wallon. ROISEUX et JORDANT ont été arrêtés à leur domicile sur la route Arlon-Virton. Ils ont été frappés, JORDANT aurait été frappé par un officier. Le comte Thierry de Briey, qui était revenu la veille de Bruxelles, a été également arrêté à son domicile. [...] Il est cependant à peu près assuré que ces arrestations auraient été provoquées sur dénonciation d'un des hommes bénéficiant du dit abri. Sans être absolument formel, de fortes présomptions pèsent sur le nommé [...] d'Athus. L'intéressé s'est présenté le 20 janvier

1944 comme réfractaire [...] D'autre part, d'après la déposition d'un Allemand devant le Conseil de Guerre à Arlon (le nommé BOETCHER) [chef de la Sipo-SD d'Arlon, à partir de 1943], le dit [...] se serait présenté à la Kommandantur de RODANGE [au Grand-Duché de Luxembourg, à proximité d'Athus] et aurait donné les noms des chefs de la Résistance de Hamawé et les plans de l'Abri. [...] » (SPF Sécurité sociale, Direction générale des Victimes de la Guerre, Service Archives et Documentation, dossier individuel PP, Thierry De Briey, Rapport de la brigade de gendarmerie de Virton adressé au Commissaire de l'Etat, 30 septembre 1949.)



Diex me conduise

A la douce mémoire de  
Thierry, Fernand, Marie, Ghislain  
**COMTE de BRIEY**  
**BARON de LANDRES**

Prisonnier politique, Membre de l'A.S.  
Capitaine - Com. de réserve au 1er Reg. de Guides  
Officier de l'Ordre de Léopold  
Officier de l'Ordre de la Couronne  
Croix de Guerre avec Palme, Croix de Feu  
mort pour le Roi et la Patrie à Bergen-Belsen  
(Hanovre) le 11 avril 1945, dernier jour d'un  
long et cruel voyage d'extermination, après  
14 mois d'une captivité épuisante au camp  
d'Hartzsungen (Dora) âgé de 49 ans.

Ce jour-là, les enfants Roiseux sont à l'école à Ethe :

*« On était à l'école à ce moment-là, ma sœur et moi. L'école d'Ethe. On est venu nous dire, il était 11h, de ne pas revenir dîner, comme on le faisait tous les jours. On nous a dit : "Ne retournez pas, allez dîner à Ethe chez votre oncle Marcel Ska." Nous avons été dînés là. Nous sommes retournés à l'école. On nous a dit que les Allemands avaient ramassé tout le quartier d'Hamawé. Nous sommes arrivés ici vers 4h de l'après-midi. Je me souviendrai toujours. Ma mère avait fait du pain. Nous sommes arrivés : elle pleurait, elle pleurait, c'était terrible. [...] » (Interview du 5 août 2013.)*

Les arrestations se poursuivent au-delà du 15 février et visent à démanteler totalement le réseau :

*« Pendant la guerre 40-45, le nommé LEGER Henri habitait Ethe, rue de la Station, avec sa maman actuellement décédée. Il s'occupait activement de la résistance et ravitaillait un camp de résistants qui se trouvait à proximité du moulin de Hamawé. Il fut arrêté à son domicile [le 20 mars 1944] lorsqu'il était au lit, atteint d'une bronchite au moment de son arrestation, et par des Allemands en auto. Il fut arrêté seul. Les Allemands ont profité de son état pour procéder à son arrestation, car Léger m'avait déclaré peu avant : "Ils ne m'auront jamais." LEGER n'a jamais travaillé pour les Allemands. Je vous signale également que le nommé LEGER s'occupait également de conduire au-delà de la frontière française des prisonniers français évadés. » (Témoignage de Marcel PIERRE. SPF Sécurité sociale, Direction générale des Victimes de la Guerre, Service Archives et Documentation, dossier individuel PP, Henri Léger, Rapport de la brigade de gendarmerie de Virton adressé au Commissaire de l'Etat, 25 juillet 1952.)*

*« Louis Ska a été arrêté en même temps que mon père [René Roiseux], il a été relâché, il est revenu 15 jours, trois semaines après. Les Allemands sont revenus un jour le matin, ils voulaient le reprendre [à noter que nous n'avons pas retrouvé trace de cette nouvelle arrestation dans les archives de la Direction générale des Victimes de la Guerre]. Alors sa sœur lui dit : "Sauve-toi !", il dormait encore... Il existait un trou derrière la porte, dans le béton, pour regagner la pâture et s'enfuir dans les bois. Alors il a dit : "Je ne me sauve pas, je retourne en prison avec René." Il n'est jamais revenu. » (Témoignage de Damien ROISEUX. Interview du 5 août 2013.)*

Toutes les personnes arrêtées en cette fin d'hiver décéderont soit fusillées à la Citadelle de Liège, soit dans les camps de concentration :

- Le comte Thierry DE BRIEY, décédé la nuit du 10 au 11 avril 1945 dans la région de Bergen-Belsen (Allemagne), à 49 ans ;
- Joseph JORDANT, garde-forestier, décédé le 28 décembre 1944 à Buchenwald, à 61 ans ;
- Henri LEGER, mécanicien, décédé en septembre 1944 à Buchenwald, à 45 ans ;
- René ROISEUX, meunier, décédé à Liège le 2 septembre 1944, à 42 ans ;
- Louis SKA, agriculteur, décédé à Liège le 2 septembre 1944, à 33 ans.

PROVINCE DE LUXEMBOURG

ARRONDISSEMENT DE VIOTON

Commune d'ETHE

n. 6 61622  
Ref. DE/SM

Confidentiel

Monsieur le Bourgmestre,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance, qu'il résulte des renseignements puisés dans les registres officiels allemands, que votre concitoyen Monsieur JORDANT Joseph, matricule n° 54367, né le 5 mars 1883 et domicilié à Ethe (Lux. Belge) est décédé à HUCHENWALD le 28 décembre 1944.

Nous aimerions que cette douloureuse nouvelle soit acceptée et confirmée verbalement à la famille du défunt avec tous les ménagements qui s'imposent. Bien que cette mission délicate incombe pleinement à votre service, nous pensons que la section locale de la Croix-Rouge de votre ville pourrait, vous sembler très utilement.

C'est d'ailleurs la Croix-Rouge de Belgique qui, pendant les cinq années de guerre, s'est toujours acquittée de ces missions auprès des familles de nos prisonniers décédés.

Nous nous permettons de joindre à la présente une lettre reproduisant, à l'intention de la famille, tous les renseignements en notre possession quant au défunt.

Vous trouverez également ci-joint un formulaire d'état-civil que vous voudrez bien nous renvoyer à titre d'accusé de réception, dûment rempli et muni du sceau de votre commune; ce formulaire devra nous permettre de compléter la fiche du défunt.

Par ailleurs, nous pouvons vous signaler que nos officiers de liaison sont chargés de recueillir en Allemagne tous les éléments qui devront

36

Annonce officielle  
du décès de  
Joseph Jordant à la  
Commune d'Ethe le  
17 juillet 1945.

Depuis plus de 70 ans, le souvenir des défunts reste solidement ancré dans la famille Roiseux-Ska, source de fierté et d'unité familiale :

« Ton frère [à Damien Roiseux] avait neuf enfants, nous étions deux, les quatre enfants de ma marraine qui revenaient, nous étions en tout 15 petits-enfants à la ferme. Pendant les grandes vacances, c'était bonne-maman [Irène Ska, veuve de René et sœur de Louis] qui nous gardait. Nous étions assis par terre dans le salon. Elle nous racontait toutes ces histoires-là [...] elle en parlait tout le temps, tout le temps [...]. Elle était très patriote. La première chanson qu'elle m'a apprise était la Brabançonne. » (Témoignage de Bernadette ROISEUX, fille de Damien. Interview du 5 août 2013.)

« Avec les 15 cousins et cousines, nous sommes très proches. Il y a environ deux-trois ans, quand Julien, un fils de ma cousine, est parti en Afghanistan, sa mère m'a dit qu'elle avait peur. Je lui ai répondu : « Ne t'en fais pas, le bon-papa [René Roiseux] veille sur lui. » Elle a répondu : « Ah bien, Martine (l'une de ses sœurs) me l'a dit aussi ! »  
(Témoignage de Bernadette ROISEUX. Interview du 5 août 2013.)

« [Intervieweur] Sentez-vous toujours une présence bienveillante ?

« Oh, oui ! »

(Damien ROISEUX, le 5 août 2013.)



Damien Roiseux.



## 2. Les fusillés de Saint-Mard

Comme à Saint-Léger, le village de Saint-Mard est tendu par un clivage entre familles cléricales et anticléricales. Le maire depuis 1932 est un socialiste engagé et a pour nom Edmond Jacques. Il n'a pas les faveurs d'un « foyer rexiste » basé à Saint-Mard, qui le mettront en péril, lui et son fils Jean, durant la guerre<sup>74</sup>.

Sous l'occupation, Saint-Mard voit se développer en son sein la résistance à partir de 1942. Le principal groupe relève du Front de l'Indépendance (FI), « *en contact permanent avec des agents d'autres mouvements (Mouvement National Belge, Armée Secrète, Armée de la Libération, etc.)* » (Jean Girardin). Néanmoins, il ressort des archives consultées à la Direction générale des Victimes de la Guerre qu'il existe également un autre réseau autonome actif dans la région de Saint-Mard, relevant lui de l'Armée Secrète. Durant l'occupation, des exécutions sommaires sont perpétrées par des résistants vis-à-vis de personnes suspectes de collaboration, tandis que les dénonciateurs sont très actifs<sup>75</sup>.

Les récits de Jean Girardin et de Max Baudalet, proches des milieux résistants, et du curé Joseph Bion, figure respectée du village et dont les familles cléricales peuvent lui être pourvoyeuses d'informations, serviront de base à notre relation des faits<sup>76</sup>. Nous avons complété nos informations avec les documents transmis aimablement par Jean Dauphin, fondateur du Musée des Guerres en Gaume, de Latour<sup>77</sup>.

<sup>74</sup> GIRARDIN (Jean), *Le Bruit des Bottes. Saint-Mard 1939-1945*, Virton : ASBL Contact 3, 1994, pp. 32, 35, 38 et 49 ; SPF Sécurité sociale, Direction générale des Victimes de la Guerre, Service Archives et Documentation, dossier individuel PP, Jean Jacques, Rapport de la brigade de gendarmerie de Virton au Commandant de brigade, 14 août 1949.

<sup>75</sup> BAUDELET Max, *Saint-Mard. Ses résistants et patriotes martyrs*, article inédit.

<sup>76</sup> Le père de Jean Girardin était proche du résistant Jules Lafontaine ; Max Baudalet est le fils de Marcel, membre du groupe FI – PA de Saint-Mard. Cf. BAUDELET Max, *op.cit.* ; BION Joseph, *St-Mard. Notes historiques sur les guerres de 1914 et 1940*, document inédit, Musée des Guerres en Gaume (Latour) ; GIRARDIN Jean, *op.cit.*

<sup>77</sup> DAUPHIN Jean, *Chroniques*, Virton : Comité Latour, mon village, 2007.

## 17 février 1944

Novembre 1943 : Louis Bion, de Suxy (actuelle commune de Chiny), reçoit l'ordre de Nestor Déom, chef provincial des Partisans Armés (PA), unité combattante du FI, de constituer un « *groupe de choc* » pour la province de Luxembourg. Composé de dix hommes armés et doté de « *moyens de déplacement rapides* », le groupe est chargé de « *liquider physiquement les traîtres qui par leurs dénonciations envoient dans les prisons allemandes et au poteau d'exécution tant de jeunes Belges* ». Bion base son groupe dans le domaine des Croisettes à Suxy et recrute essentiellement des réfractaires.

Janvier 1944 : Louis Bion est obligé de se cacher, tout comme son père et son frère Gaston, suite à une information « *d'avocats liégeois* » selon laquelle ils sont activement recherchés par les Allemands pour leurs activités de résistance. Avant de partir, Bion confie son groupe à Fernand Noël, de Saint-Mard, 30 ans et entrepreneur de transports. Vers la mi-février 1944, Noël « *organise une double opération : récupérer des armes dans un fort de la ligne Maginot [en France] et exécuter un traître près de Croix-Rouge* ». Les hommes chargés de cette mission sont au nombre de six :

- a) Jean BONBLED<sup>78</sup>, né le 12 mars 1920 à Saint-Mard, domicilié à Saint-Mard, mécanicien au dépôt de la S.N.C.F.B. (Société Nationale des Chemins de Fer Belges). Soldat ayant participé à la campagne de 1940, démobilisé, il est convoqué pour le travail obligatoire en 1943. Il refuse d'y répondre et intègre la résistance<sup>79</sup>. Il se distingue comme « *un brave* » et « *par son courage et sa volonté de servir* »<sup>80</sup> ;
- b) Willy MOREAUX, né le 16 mai 1923 à Suxy, y domicilié,

<sup>78</sup> La graphie de ce nom de famille diverge suivant les sources et apparaît parfois sous la forme « Bomblet » ou « Bomblez ». Nous nous baserons sur l'acte de naissance inclus dans le dossier individuel de Jean Bonbled aux archives de la Direction générale des Victimes de la Guerre.

<sup>79</sup> SPF Sécurité sociale, Direction générale des Victimes de la Guerre, Service Archives et Documentation, dossier individuel PP, Jean Bonbled, Rapport de la brigade de gendarmerie de Virton à son Commandant, 19 décembre 1949.

<sup>80</sup> SPF Sécurité sociale, Direction générale des Victimes de la Guerre, Service Archives et Documentation, dossier individuel PP, Jean Bonbled, Attestation d'appartenance au FI, 10 décembre 1946.



ouvrier agricole au domaine des Croisettes. Il serait entré en résistance à la suite des frères Bion<sup>81</sup> ;

- c) Trois personnes de nationalité française, vivant en Lorraine : Camille CLAUDON, Marcel FOSTANELLI et René PERNET ;
- d) Une personne de nationalité algérienne, dont le pays est alors annexé à la France, connue sous le nom de René DESCHELL<sup>82</sup>.



Cahier de chants ayant appartenu à René Pernet.

Collection Musée des Guerres en Gauce (Latour). Tous droits réservés.

<sup>81</sup> DAUPHIN (Jean), A Virton, tristes souvenirs de février 1944, notes inédites, s.l., SD

<sup>82</sup> Pour les personnes françaises et algérienne : DAUPHIN (Jean), A Virton, tristes souvenirs de février 1944, notes inédites, s.l., s.d ; DRAIZE (Raymond), Qui sont ces personnages dont on a donné le nom à des rues et à des places de Saint-Mard ?, 1992, p. 50.



Revenons à notre récit. La suite en est rapportée par les frères Bion :

« [...] Le 16 février 1944, Jean Bonbled doit rassembler des hommes avec la camionnette conduite par Willy Moreaux. Willy et Jean venaient de Suxy. Passant par Virton, ils vont à Aubange pour prendre Camille Claudon, René Pernet, René Pêcheur [s'agit-il d'un pseudonyme pour Marcel Fostanelli ?] et René Deschell. Ils doivent rejoindre Fernand Noël à la Grande Haie à Saint-Mard. Au retour dans Virton, le groupe aboutit finalement à la route de Florenville à proximité de la gare. Willy stoppe le véhicule avant de s'engager. Et le drame se joue. Trois Feldgendarmen surgissent l'arme au poing. Willy les aperçoit et veut embrayer. Le moteur cale. Les Allemands ouvrent les portes de la camionnette et en hurlant s'emparent des six hommes [ainsi que du chargement]. Désarmés, encadrés, ils sont conduits à l'école des religieuses sur l'avenue Bouvier. Le lendemain matin, 17 février [1944], les Allemands constituent un tribunal d'exception. [...] »  
(Témoignage écrit de Gaston et Louis BION. Reproduit dans DAUPHIN Jean, Chroniques, Virton : Comité Latour, mon village, 2007, pp. 117-119)

En effet, un tribunal extraordinaire allemand, un Schnellgericht, juge à Virton même les six hommes. Il siège dans les locaux de l'Oberfeldkommandantur, c'est-à-dire la salle de gymnastique du Pensionnat. Ce genre de juridiction a été mise en place à la fin de la guerre par l'occupant pour réprimer plus « rapidement » et « efficacement » la résistance, d'autant plus que le cas présent est de « flagrant délit ». Les résistants sont condamnés à mort et doivent être exécutés le jour même. Il leur est autorisé de s'adresser une dernière fois à leurs proches par écrit :

« Virton, le 17 février 1944  
« Ma chère petite,  
« C'est pour la dernière fois que tu recevras de mes nouvelles car dans quelques heures je ne serai plus en vie.

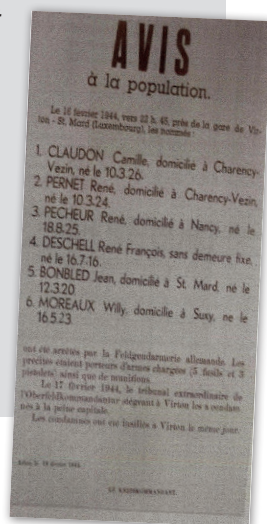
*Pourtant si tu savais, ce n'était que pour toi que je vivais en ce monde. Surtout, tâche de m'oublier et de trouver le bonheur que je ne pourrai te donner. J'étais intrépide, tu le sais, et c'est comme un homme que je saurai mourir [peut-on y voir une allusion à la phrase fameuse attribuée à Gabrielle Petit lors de son exécution en 1916 : "Vous allez voir comment une femme belge sait mourir" ?] [...] »*

(Dernière lettre de Jean BONBLED. Reproduite dans DAUPHIN Jean, A Virton, tristes souvenirs de février 1944, article inédit.)

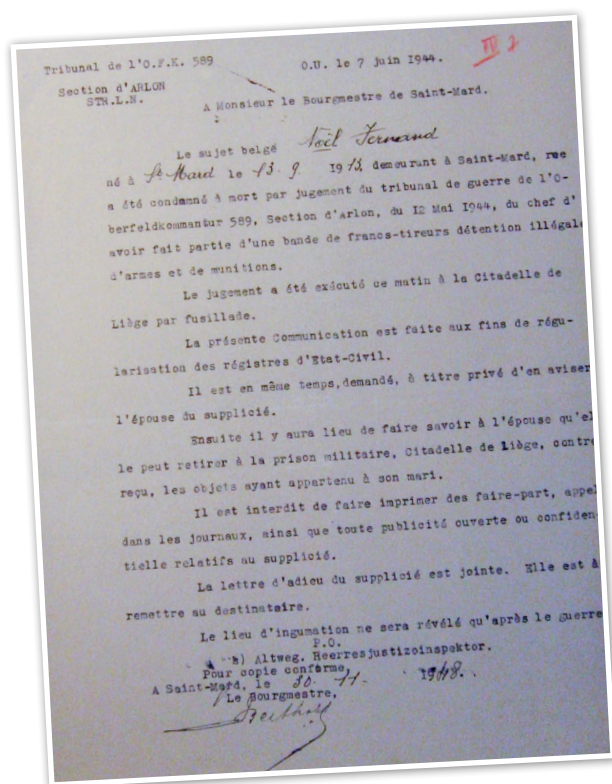
Max Baudelet, fils du résistant saint-mardois Marcel Baudelet, relate la suite des événements :

« [...] En fin d'après-midi, Virton est une ville en état de siège avec des sentinelles aux coins des rues proches de la rue d'Arlon. Les Allemands plantèrent trois poteaux au pied du talus dit "Fontaine de l'Empereur", où se trouve le Delhaize, à la sortie vers Pierrard. Les phares des camions sont dirigés pour éclairer cette scène lugubre, des soldats retiennent des passants sur la route et les contraignent d'assister à la macabre tragédie. Vers les 7 heures du soir, deux salves retentissent [...]. L'abbé Nicolas, curé-doyen de Virton, qui avait accompagné et entendu les condamnés jusqu'au lieu de leur supplice, en a fait l'objet de son sermon : "Ce sont des patriotes qui ont été fusillés. Jusqu'au bout, ils se sont comportés bravement." Cela lui valut son arrestation le mardi suivant, à 10 heures, veille du mercredi des Cendres. Il reviendra quelques heures plus tard à son presbytère. [...]. » (BAUDELET Max, Saint-Mard. Ses résistants et patriotes martyrs, article inédit.)

Affiche apposée à Virton par la Kreiskommandantur d'Arlon, le 18 février 1944.  
Collection privée Max Baudelet. Tous droits réservés.



Le 28 mars 1944, Fernand Noël, le chef des hommes exécutés le 17 février, est arrêté à son tour et emprisonné à Arlon. Le 12 mai, il est condamné à mort par le Conseil de guerre allemand d'Arlon, du chef « *d'avoir fait partie d'une bande de francs-tireurs<sup>83</sup>, de détention illégale d'armes et de munitions* ». Il est interné à la Citadelle de Liège. Il y est exécuté le 7 juin 1944. Son corps est enterré sur place, aux côtés d'autres résistants fusillés à la Citadelle, mais aussi de Jean Bonbled et de ses compagnons<sup>84</sup>.



Copie d'un document allemand, du 7 juin 1944, annonçant à la commune de Saint-Mard l'exécution de Fernand Noël.

Ce jour-là meurent également dans les mêmes circonstances deux hommes arrêtés à Saint-Mard, le 4 avril 1944, dans la

<sup>83</sup> Notons que les Allemands n'emploient pas le terme de « résistant », mais de « terroriste » et, ici, de « franc-tireur », lointain écho à la hantise allemande de 1914.

<sup>84</sup> BAUDELET (Max), op.cit. ; SPF Sécurité sociale, Direction générale des Victimes de la Guerre, Service Archives et Documentation, dossier individuel PP, Jean Bonbled.

maison de Jean-Baptiste Noël, père de Fernand :

- Marcel KRAFT, né à Arlon le 27 février 1920 ;
- Marcel SORIN, de nationalité française, né à Commercy (Lorraine) en 1922, époux d'une Saint-Mardoise et domicilié dans le village dès l'avant-guerre.

### 11 avril 1944

Marcel Baudelet est originaire de Montigny-le-Tilleul, dans la région de Charleroi. Ayant épousé une jeune fille de Saint-Mard, il s'établit en Gaume. Engagé dans la résistance dès 1941, il intègre le FI de Saint-Mard deux ans plus tard. Les 6 et 7 avril 1944, il participe à la réception d'un parachutage d'armes et de munitions à proximité du hameau de Gennevaux (Musson). Son récit nous est rapporté par son fils Max :

*« Radio-Londres communiqua quelques jours auparavant les codes de ce parachutage par les termes : "Les amis de Spirou sont arrivés", Spirou étant le surnom de Schmickrath qui comprit le sens du message [...] le lendemain arriva le communiqué : "Noémie viendra ce soir". Le parachutage se fit bien là où les maquisards l'attendaient. Devant l'étendue des containers, il fallait aller vite et tout ramener - parachutes, containers et contenu – les entreposer dans des caches. Les chariots et les charrettes du vaillant Jules Lafontaine n'ont pas suffi et le petit camion rouge de Lucien Guillain fut d'un grand secours. Hélas, ces va-et-vient suscitèrent de l'intérêt à des langues bien pendues et toutes les caches furent prises par l'ennemi. »*  
(Témoignage de Marcel BAUDELET, cité par BAUDELET Max, Saint-Mard. Ses résistants et patriotes martyrs, article inédit.)

Qui sont les noms cités dans cet extrait ?

- Jules LAFONTAINE, né le 27 février 1889, domicilié au Chemin Morel à St-Mard, cultivateur, marié, père d'Elise, membre du FI Il héberge chez lui une dizaine de résistants belges, algériens, français, marocains et polonais et

aurait dissimulé en sa ferme un dépôt de munitions<sup>85</sup> ;

- René SCHMICKRATH, né le 12 janvier 1919 à Arlon, domicilié à Saint-Mard, ouvrier, aurait travaillé à l'administration communale de son domicile. Soldat démobilisé de 1940, il intègre le FI En 1944, il se cache chez son beau-père Jules Lafontaine<sup>86</sup>.

Peu de temps après, une personne du village dénonce Lafontaine aux autorités allemandes. Les Allemands se rendent une première fois chez le cultivateur, au grand effroi de Marcel Baudelet :

*« [...] la ferme et le grenier de Jules Lafontaine reçoivent la visite de l'ennemi. Willy Grabadyk et Marcel Baudelet sont dans la cache. Ils ne seront pas pris. Marcel se souvient de cet épisode où Willy lui dit à l'oreille : "On ne peut pas nous prendre vivants. S'ils viennent, il y a une balle pour toi, une balle pour moi", et d'entendre les cœurs battre dans le réduit. [...] » (BAUDELET Max, Saint-Mard. Ses résistants et patriotes martyrs, article inédit.)*

Durant la nuit du 11 au 12 avril 1944, les événements se bousculent :

*« La nuit du 11 au 12 avril 1944, les services allemands ont effectué une descente simultanée dans plusieurs immeubles de SAINT-MARD. Les personnes visées étaient pour la plupart des membres du "Front de l'Indépendance et de l'Armée Belge des Partisans". Le signal des opérations a été donné par le jet et l'explosion d'une grenade lancée rue Pierre Louis ; à ce signal, les Allemands ont pénétré dans les maisons désignées [selon*

<sup>85</sup> SPF Sécurité sociale, Direction générale des Victimes de la Guerre, Service Archives et Documentation, dossier individuel PP, Jules Lafontaine ; DRAIZE (Raymond), op.cit., p. 51 ; GIRARDIN (Jean), op.cit., p. 38. Ce dernier auteur dédie son ouvrage à Jules Lafontaine, ami de son père qui ravitailla les résistants.

<sup>86</sup> SPF Sécurité sociale, Direction générale des Victimes de la Guerre, Service Archives et Documentation, dossier individuel PP, René Schmickrath.

*Jean Girardin, il s'agit de Lucien Guillain et Jean Matz]. C'est ainsi que vers trois heures du matin, les Allemands sont entrés dans la maison LAFONTAINE, alors que ce dernier se trouvait encore au lit, ils l'ont immédiatement arrêté. [...] » (SPF Sécurité sociale, Direction générale des Victimes de la Guerre, Service Archives et Documentation, dossier individuel PP, Jules Lafontaine, Rapport de la brigade de gendarmerie de Virton adressé au Commissaire de l'Etat, 23 mai 1949.)*

Comment auraient réagi les résistants à cette arrestation ?

*« [...] Le groupe s'empresse alors de gagner le Bois de la Côte, aux Eclabans, où doivent les rejoindre le reste de la troupe. Il y a là René Schmickrath de Saint-Mard (gendre de Jules Lafontaine) ; Marcel Baudalet de Marcinelle ; Charles Duchaufour, un Français de la région parisienne ; Mohamed Bonoudine dit André, Moktar ben Bekkari [sic] (deux Algériens) ; Willy Grabadyk, officier polonais, incorporé dans la Wehrmacht et déserteur [en partant du postulat que les Nazis méprisaient ordinairement les Polonais pour les intégrer dans leur armée, s'agit-il d'un habitant de la région de Breslau-Wroclaw, la Basse-Silésie, aujourd'hui polonaise et à l'époque territoire allemand depuis le XVIIIe siècle ?] ; Georges Chalon de Saint-Mard.*

*« Le malheur veut qu'un cheminot allemand chassant de ce côté les découvre. L'erreur impardonnable fut de ne pas l'abattre et le faire disparaître. On se contente de lui prendre son fusil. Rentré à l'atelier-remise de Latour, il donne l'alerte. Cinq camions venus d'Arlon débarquent l'ennemi qui cerne les lieux.*

*« Les FI engagent le combat, mais, devant le nombre d'opposants, décident une sortie par prés et champs, quitte à regagner la forêt plus loin. Le groupe se disperse. Les deux Algériens filent par Rehoncourt vers le Fond de Guéville, Chalon plonge par Jausel vers Harnoncourt, Dampicourt et Meix. Marcel Baudalet dit Max, je ne sais trop. Les trois autres essaient de regagner le village par la Tuilerie et la Viérine. Mal leur en prend. Grabadyk, qui souffre*

*des reins, se traîne et Schmickrath demeure auprès de lui. A 300 mètres de la lisière, l'un est tué ; l'autre, blessé, se tire une balle dans la tête. Duchaufour, un peu plus loin, reçoit une balle dans la jambe. Il est fait prisonnier et se remettra de sa blessure. L'engagement avait débuté vers 17h15 et dura environ une demi-heure.*

*« Les forces de l'ennemi y ont laissé des leurs. Combien ? Des survivants parleront de 11 tués et de quatre blessés. Il me paraît difficile d'entériner ces chiffres. Ce dont j'ai la certitude c'est que les Allemands eurent plusieurs tués et qu'un blessé expira en arrivant à l'hôpital d'Arlon (témoignage de madame Jacquemin-Baudson qui tenta en vain de sauver Jules Lafontaine de la condamnation à mort). Le récit de ce combat a paru dans "Solidarité", une revue FI [...] » (GIRARDIN Jean, Le Bruit des Bottes. Saint-Mard 1939-1945, Virton : ASBL Contact 2, 1994, pp. 40-43.)*

Un autre témoin indirect (c'est-à-dire non présent sur les lieux, mais informé par la suite), le curé du village Joseph Bion donne une version légèrement différente, plus précise de l'événement et n'établit pas de lien de cause à effet entre l'arrestation de Jules Lafontaine et le combat de la Tuilerie :

*« [...] Le 11 avril, vers 17 h, un employé allemand des chemins de fer, nommé Gebaüer, bien connu comme étant de service à Latour, s'en revenait d'une partie de chasse. Il tomba par hasard sur trois hommes armés qui lui laissèrent la vie. L'Allemand regagna Latour en vitesse. La Wehrmacht fut évidemment alertée, et bientôt cinq camions amenèrent des troupes – 120 hommes en tout – vers le bois au-dessus de la Tuilerie. A ce moment sept résistants réunis à cet endroit, attendant le ravitaillement que des femmes du village devaient apporter, aperçurent les soldats ennemis monter au bois. Bientôt les maquisards voyant qu'ils allaient être encerclés, décidèrent de faire une trouée en franchissant la grand-route près des peupliers. Mais les Allemands étaient dissimulés derrière les haies et les talus, et à 18 heures le combat déclenché par Duchaufour*



battait son plein. Les maquisards disposaient d'environ 1.400 cartouches qui furent utilisées, mais l'ennemi tirait de toutes parts des rafales de mitraillettes.

« - Willy GRABADSKI [sic]. Willy Grabadski était un ancien gradé de l'armée polonaise [ce détail contredit notre hypothèse, soulevée ci-dessus], incorporé de force dans la Wehrmacht pour le front russe, et dans la suite envoyé comme simple soldat à Arlon où il déserta et rejoignit le maquis de Saint-Mard. A la rencontre de la Tuilerie, il fut d'abord blessé, et peu après tomba le premier frappé à mort.

« - Charles DUCHAUFOUR. Charles Duchaufour, Français échappé du camp de Vezin [il s'agit de la localité française frontalière de Charency-Vezin. Les témoignages parlent d'un Chantier de la jeunesse française, institué par le régime de Vichy, mais nous n'avons trouvé aucune confirmation de ce fait], fut blessé à deux reprises ; il gisait par terre incapable de fuir et fut capturé par les Allemands.

« - René SCHMICKRATH. Né à Arlon, il avait épousé Elise Lafontaine et s'était fixé à Saint-Mard. En 1943, il entra dans le groupe des résistants. A la Tuilerie, à l'âge de 25 ans, il fut foudroyé d'une balle dans la tête.

Deux autres Belges, Georges Chalon de Saint-Mard et Marcel Baudlet [sic] de Marcinelle, et deux Algériens Mohamed Boudine et Moktar Ben Mohamed venus également de Vezin, parvinrent à se garer [sic]. Leurs adversaires auraient compté 11 morts et trois blessés. Aussitôt après le combat, le commandant allemand enjoignit au bourgmestre de Saint-Mard de faire enterrer immédiatement, sans cercueil et sous la surveillance des soldats, les deux maquisards tombés à la Tuilerie. »

(BION Joseph, Saint-Mard, notes historiques sur les guerres de 1914 et 1940, document inédit conservé au Musée des Guerres en Gaume, Latour, retranscription dactylographiée.)

Quelques jours plus tard, tandis que Lafontaine et Duchaufour sont détenus et probablement interrogés à Arlon, Robert GASPARD, 35 ans, ajusteur aux chemins de fer, prisonnier



de guerre évadé, est à son tour arrêté le 24 avril 1944. Lui aussi est membre du FI, particulièrement des Milices Patriotiques (MP), dès mars 1943<sup>87</sup>.

Le 12 mai 1944, Charles Duchaufour, Robert Gaspard et Jules Lafontaine, tout comme Marcel Kraft, Fernand Noël et Marcel Sorin<sup>88</sup>, sont condamnés à mort par le Conseil de guerre allemand d'Arlon. Ils sont fusillés à la Citadelle de Liège le 7 juin 1944, mettant un terme tragique au réseau du Front de l'Indépendance de Saint-Mard. Durant le printemps 1944, celui-ci aura perdu 12 de ses membres.

### Mai 1944

Il semblerait d'après nos recherches dans les archives de la Direction générale des Victimes de la Guerre que l'Armée Secrète (AS) comportait dans la région de Virton au moins deux chefs. Nous émettons l'hypothèse que ces hommes étaient :

- Albert BARTHELEMY, né le 18 juillet 1901 à Saint-Mard, chef de gare aux chemins de fer. Suivant une attestation de Louis Broos, dirigeant de la section Virton–St-Mard et environs du Refuge de l'AS à Virton (pendant ou après la guerre ?), Barthélémy aurait été membre de « *l'état-major régional de la LB (Légion Belge) pendant la guerre. La Légion Belge était elle-même incorporée dans l'Armée Secrète* ». Son rôle était de diriger le service de renseignements<sup>89</sup> ;
- Victor BEAURAND, né le 26 août 1904 à Linchet (province de Liège), domicilié à Gomery, comptable aux chemins de fer. Dans une attestation d'un membre de l'AS après-guerre, il est cité comme commandant du

<sup>87</sup> SPF Sécurité sociale, Direction générale des Victimes de la Guerre, Service Archives et Documentation, dossier individuel PP, Robert Gaspard. Pour les Milices Patriotiques, voir la première partie de l'ouvrage « La Seconde Guerre mondiale en Belgique ».

<sup>88</sup> Cf. supra.

<sup>89</sup> SPF Sécurité sociale, Direction générale des Victimes de la Guerre, Service Archives et Documentation, dossier individuel PP, Albert Barthélémy, Attestation de Louis Broos, de l'AS, adressée à la Commune de Saint-Mard, 18 septembre 1945.

groupe LB pour le secteur de Ruelle<sup>90</sup>. Sa femme Lucie Collard est la cousine des frères Antony et Louis Collard de Tintigny, fusillés par les Allemands en 1918 à la Chartreuse de Liège pour leurs activités de résistance<sup>91</sup> ;

- Victor HUFTY, né le 24 juin 1878 à Strée (province de Hainaut), cheminot retraité. Déjà actif dans le renseignement durant la Première Guerre mondiale, il est « *adjoint au service de liaison* » du Groupe 2, Secteur 7, Zone 5<sup>92</sup>.

Durant l'hiver 1943-1944, Barthélémy reçoit l'ordre de recruter 100 hommes pour former une nouvelle section. Cette mission ne passe pas inaperçue et le contraint de quitter Saint-Mard début 1944 :

« [...] Sur le point d'être arrêté, il s'est caché dans un village des environs, afin de pouvoir continuer à rendre des services à la Résistance, où malheureusement et par surprise il fut découvert et arrêté. [...] » (SPF Sécurité sociale, Direction générale des Victimes de la Guerre, Service Archives et Documentation, dossier individuel PP, Albert Barthélémy, Attestation de Louis Broos, de l'AS., adressée à la Commune de St-Mard, 18 septembre 1945.)

Ce village a pour nom Sommethonne (Meix-devant-Virton) et est le cadre d'une arrestation collective de personnes dénoncées comme hébergeant des réfractaires au travail obligatoire, le 29 mars 1944<sup>93</sup>. Barthélémy est aussitôt emprisonné à Arlon.

Lien de cause à effet entre arrestations ? Quoi qu'il en soit, début mai 1944, les Allemands arrêtent à leur domicile Victor Beauraind et Victor Hufty, le 9, mais aussi à Virton et à Saint-Mard :

<sup>90</sup> SPF Sécurité sociale, Direction générale des Victimes de la Guerre, Service Archives et Documentation, dossier individuel PP, Fernand Maréchal, Attestation de Walter Didier, de l'AS, adressée à Adolphe Goffinet, secrétaire de la F.N.A.P.G., 30 mai 1950.

<sup>91</sup> Témoignage de Jean Demolin, site internet de la Maison du Souvenir : [http://www.maisondusouvenir.be/fusille\\_citadelle\\_smeers.php](http://www.maisondusouvenir.be/fusille_citadelle_smeers.php), consulté le 21 décembre 2015. Cf. infra.

<sup>92</sup> SPF Sécurité sociale, Direction générale des Victimes de la Guerre, Service Archives et Documentation, dossier individuel PP, Victor Hufty, Attestation de Joseph Antoine, commandant du Groupe 2, Secteur 7, Zone 5 de l'AS, 9 mai 1945.

<sup>93</sup> Cf. supra.

- a) Marcel BERTIN, né le 14 avril 1902 à Saint-Mard, machiniste aux chemins de fer, arrêté le 5 mai 1944. Il aurait partagé sa cellule d'Arlon avec Barthélémy ;
- b) Félix LEFEVRE, né le 2 juillet 1890 à Liège, domicilié à Virton, annotateur aux chemins de fer, arrêté le 4 mai 1944<sup>94</sup>. Suivant son dossier de prisonnier politique, il est « *membre du groupement de résistance AS, Groupe 2, secteur 7, zone 5* »<sup>95</sup>.

En un mot, tout un réseau de l'AS est démantelé d'un coup, en l'occurrence une section (de Ruelle ?) :

*« J'atteste sur l'honneur que Monsieur LEFEVRE Félix de Virton, qui fut arrêté par la Gestapo d'Arlon le 4 mai 1944, faisait partie de mon unité, section de Monsieur BEAURAND de Gomery. Tous les dirigeants de cette section ont été poursuivis et arrêtés [...], dont Mr BEAURAND Victor, BARTHELEMY Albert de Saint-Mard et HUFTY Victor également de Saint-Mard. »* (Témoignage de Joseph ANTOINE, Chef du Groupe 2, Secteur 7, Zone 5. SPF Sécurité sociale, Direction générale des Victimes de la Guerre, Service Archives et Documentation, dossier individuel PP, Félix Lefèvre, Rapport de gendarmerie adressé au Commandant de la brigade de Virton, 26 novembre 1949.)

Le cycle des arrestations se poursuit dans les jours suivants du côté d'Etalle, même si nous ne sommes pas en mesure d'établir un lien éventuel entre ces nouveaux drames d'avec les précédents, en-dehors du rapprochement des dates. Deux hommes sont concernés : Georges BALON, né le 15 mars 1917 à Huombois, cultivateur, et Albert FAGNY, né le 12 février 1901 à Fratin, cheminot. Ils sont membres tous deux d'un groupe de l'AS actif dans le Namurois et commandé par Victor Lhoist, de Beauraing. Dans la même mouvance, ils font partie d'un réseau

<sup>94</sup> Il est aussi le père de Charles Lefèvre, assassiné le 3 septembre 1944 à Stockem.

<sup>95</sup> SPF Sécurité sociale, Direction générale des Victimes de la Guerre, Service Archives et Documentation, dossier individuel PP, Félix Lefèvre, Rapport de gendarmerie adressé au Commandant de la brigade de Virton, 26 novembre 1949.

de renseignements Tégat<sup>96</sup>.

Voici le récit de leur arrestation :

*« Mon fils BALON Georges a été arrêté par les Allemands le 12 mai 1944. Il faisait partie du Groupement de Résistance AS. En outre, un parachutiste luxembourgeois [Jean-Pierre Carmes, lieutenant radio-parachutiste] se cachait chez nous. Ce dernier a été tué au moment de l'arrestation de mon fils. [...] Le nommé FAGNY Albert de Sainte-Marie [Fratin se trouve dans l'ancienne commune de Ste-Marie-sur-Semois] a été arrêté par les Allemands le 14 mai 1944, pour le même motif que mon fils [...] »*  
(Témoignage d'Adèle HENUZET.)

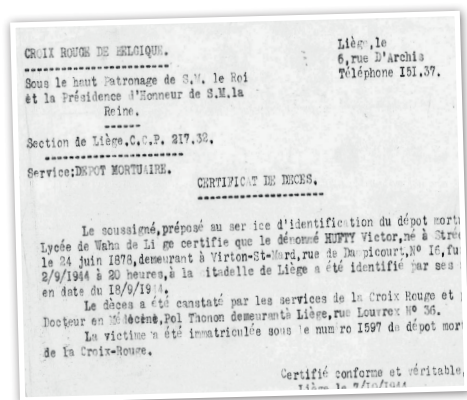
*« Mon mari FAGNY Albert a été arrêté par les Allemands le 14 mai 1944, parce qu'il faisait partie du mouvement de résistance AS. Le nommé BALON Georges a été arrêté le 12 mai 1944 pour le même motif. En outre, suite à un parachutage d'armes effectué au lieu-dit Saint-Lambert, BALON Georges a transporté toutes les armes dans une cachette à Huombois. Au moment de son arrestation par les Allemands, un Luxembourgeois se trouvait caché chez lui et fut tué parce qu'il essayait de se sauver. [...] »*  
(Témoignage de Marie ROCHE.)

(SPF Sécurité sociale, Direction générale des Victimes de la Guerre, Service Archives et Documentation, dossier individuel PP, Georges Balon, Rapport de la brigade de gendarmerie de Tintigny adressé au Commissaire de l'Etat, 18 janvier 1950.)

Georges Balon, Albert Barthélémy, Victor Beauraind, Marcel Bertin, Albert Fagny, Victor Hufty et Félix Lefèvre sont tous emprisonnés à Arlon. Ils sont condamnés à mort par le Conseil de guerre allemand réuni à Arlon entre le 10 et le 17 août 1944. Les trois dirigeants Barthélémy, Beauraind et Hufty sont jugés le même jour, le 10. Les sept hommes sont ensuite internés à Liège. Leurs destins s'interrompent tragiquement sous

<sup>96</sup> DOM Madeleine, Histoire de la Résistance. Tome 3, op.cit., pp. 138-142 ; SPF Sécurité sociale, Direction générale des Victimes de la Guerre, Service Archives et Documentation, dossier individuel PP, Georges Balon, Attestation de Victor Lhoist, 5 septembre 1948.

les balles allemandes à la Citadelle de Liège le 2 septembre 1944, soit six jours avant la libération de la Cité Ardente par les Américains<sup>97</sup>.



*Certificat du décès de Victor Hufty par la Croix-Rouge de Belgique.*

*Tous droits réservés.*

Après-guerre

Saint-Mard et ses environs immédiats déplorent la perte de 28 résistants sur la seule année 1944, auxquels nous pouvons encore ajouter les 5 arrestations de février à Hamawé. Le village organisera deux cérémonies de funérailles en présence d'une grande affluence : le 26 septembre 1944, pour Albert Barthélémy, Marcel Bertin et Victor Hufty ; le 12 avril 1945, pour Fernand Noël, Robert Gaspard, Jules Lafontaine et Marcel Sorin<sup>98</sup>.



*Collection Musée des Guerres en Gaume (Latour). Tous droits réservés.*

<sup>97</sup> Notons qu'ils sont fusillés en même temps que René Roiseux et Louis Ska, de Hamawé, eux aussi membres de l'AS. Cf. supra.

<sup>98</sup> BION (Joseph), op.cit.

Saint-Mard conserve toujours le souvenir de ses fusillés comme en attestent les plaques nominatives sur la façade de l'ancienne mairie et le nom donné à son stade de football<sup>99</sup>.



# SAINT-MARD

à ses enfants  
Victimes de la Barbarie Allemande



Georges Poncelet



La Fontaine Jules



Noël Fernand



Jokin Marcel

Fusillés à LIÈGE  
le 7 Juin 1944



Hufty Victor



Barthelery Albert



Bustin Marcel

Fusillés à LIÈGE  
le 2 septembre 1944



Schmirkeath René

Tuë à Jz-Mard le 11 Avril 1944.



Goffinet Henri

Fusillé au Tir National  
le 27 Août 1943

SOLIDARITÉ F.I.



Bombled Jean

Fusillé à Virton le 17 Février 1944.

Edit. ART-PHOTO SAINT-MARD.



Nous nous contenterons dans cette partie de présenter des documents relatifs à deux endroits où de nombreux prisonniers politiques de la zone étudiée transitèrent et, pour certains d'entre eux, y perdirent la vie. En effet, le caractère parcellaire de notre documentation vis-à-vis de ces lieux ne nous permet pas de développer un récit narratif complet. Néanmoins, ces documents attestent des méthodes cruelles, tortures à la fois physiques et psychiques, mises en œuvre par la répression allemande et de nature à comprendre pourquoi certains résistants ont été contraints à l'aveu.

a. Prisonnier détenu à la prison d'Arlon entre le 15 août 1943 et le 15 décembre 1943

ICI DE NOMBREUX  
RÉSISTANTS  
FURENT SAUVAGEMENT  
TORTURÉS PAR LA GESTAPO  
EN 1940-45  
PASSANT. SOUVIENS-TOI !



- b. Prisonnier détenu à la prison d'Arlon entre le 17 novembre 1943 et le 23 février 1944

« Lottert le 14 octobre 1945

« Je soussigné Pallaye Joseph né à Lischert le 24 avril 1914, domicilié à Lottert, commune de Thiaumont, cabinier à la station de Stockem, province de Luxembourg, déclare avoir été emprisonné par les Allemands à la prison d'Arlon du 1<sup>er</sup> novembre 1943 au 1<sup>er</sup> février 1944. J'ai été occupé à servir la soupe à d'autres prisonniers belges arrêtés par les Allemands. J'ai vu, le 10 janvier 1944 vers 11h30, brutaliser le prisonnier belge nommé LAURENT Nestor, cellule 63, machiniste S.N.C.F.B. de la remise de Latour. Le sous-officier [nommé "Gorge" suivant un autre témoignage concordant, que l'on pourrait germaniser en "Jörg"] frappait ce prisonnier en se servant de la baïonnette d'un soldat qui l'accompagnait. Le soldat allemand tenait constamment le prisonnier en joue avec le révolver du sous-officier qui frappait le dit Laurent de tous côtés. J'ai vu ce camarade tomber évanoui, la bouche pleine de sang et se tordant de douleur. Le lendemain, je surpris une conversation d'un docteur allemand avec le capitaine de la prison, car je comprends la langue allemande ; ils ne s'étaient pas méfiés de moi croyant sans doute que je ne comprenais pas l'allemand. Ils racontaient que le prisonnier de la cellule 63 avait des dents cassées, la mâchoire contusionnée, les chairs décollées sur les côtes [sic] et l'os de l'épaule droite fêlé.

« Pallaye J.

« Le Bourgmestre de la commune de Thiaumont certifie que le nommé Pallaye Joseph demeurant à Lottert, commune de Thiaumont, a été détenu par les Allemands pendant l'occupation à la prison d'Arlon.

« Le Bourgmestre

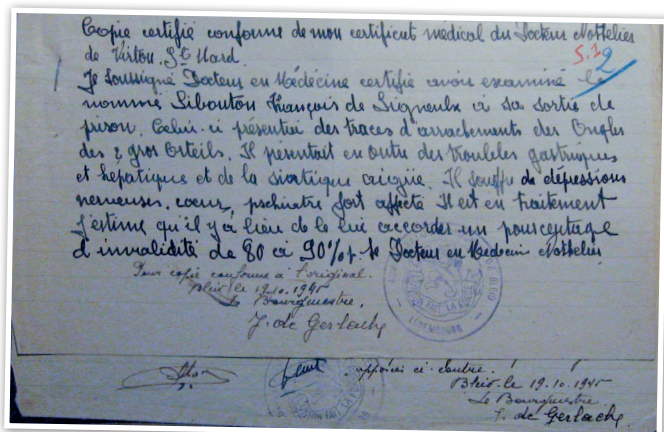
Schiltz »

(SPF Sécurité sociale, Direction générale des Victimes de la Guerre, Service Archives et Documentation, dossier individuel PP, Nestor Laurent, Témoignage de Joseph Pallaye, 14 octobre 1945.)



Prison d'Arlon,  
rue Léon Castilhon,  
plaque commémorative.

- c. Prisonnier détenu à la prison d'Arlon entre le 3 décembre 1943 et le 10 janvier 1944



## La Citadelle de Liège

Témoignage de Jean Demolin, résistant liégeois, détenu à la Citadelle entre le 15 juin et le 7 septembre 1944<sup>100</sup>

« Fin août 1944, le glorieux bloc 24 de la Citadelle, dernière demeure des condamnés à mort (aujourd'hui disparu par la construction de l'hôpital) vit dans la fièvre. Nous savions que les Alliés approchaient.

<sup>100</sup> Mis en ligne sur le site internet de la Maison du Souvenir (province de Liège) [http://www.maisondusouvenir.be/fusille\\_citadelle\\_smeers](http://www.maisondusouvenir.be/fusille_citadelle_smeers) - Consulté le 21 décembre 2015.



© Maison du Souvenir. Tout droit réservé. ©

« Le samedi 2 septembre, dès le petit matin, grand branle-bas. Nous devons préparer nos bagages. Nous sommes conduits dans la grande cour et entassés dans des tapisseries d'Ista-Maréchal [nom d'une société liégeoise]; transfert dans une gare pour nous conduire en Allemagne. Après des heures d'attente, on nous remet en cellule. La Résistance a fait sauter les voies et les trains ne roulent plus. [...] Nos cellules n'ont pas de fenêtre, mais des lucarnes au niveau du plafond. Montés sur des tabourets placés sur les tables, nous inspectons, par ces lucarnes, la cour intérieure.

« Ce samedi 2 septembre, au lever du jour, un fusillé ; puis, vers 5 heures, les fusillades reprennent. Nous voyons passer 17 condamnés, des vieux aux cheveux blancs, un jeune en courte culotte. Les Allemands fusillaient par groupes de cinq. Les condamnés quittaient le bloc 24 l'un derrière l'autre, escortés de leurs bourreaux. Ils traversaient la cour puis disparaissaient au coin des casemates. Nous avions le temps de dire un Pater et trois Ave et nous entendions la fusillade. Ils sont passés cinq, puis cinq, puis cinq, droits comme des braves, pas un ne se retourna. Le dernier du troisième groupe, le 15ème donc, un homme d'âge, fut pris par la manche, sortit de la file et on le fit entrer dans le bâtiment du coin. A-t-il espéré sa grâce ? Une dernière

*file de deux condamnés sortit du bloc 24. Arrivés au coin du bâtiment, on fit sortir le 15ème et on le joignit aux deux autres. Ils furent donc trois pour la dernière fusillade. Ils étaient tous Luxembourgeois ou Gaumais<sup>101</sup>. [...]*



*Le tunnel où passaient les condamnés à morts.*

© Maison du Souvenir.  
Tout droit réservé. ©



*Le lieu d'exécution.* © Maison du Souvenir.  
Tout droit réservé. ©

*« [Le 7 septembre, jour de la libération de la Citadelle] C'est le dernier de tous que je passai la potence principale. J'y rencontrai une femme seule. Malgré la gravité de l'heure, elle était venue de Gomery, en Gaume, pour accueillir son mari prisonnier, condamné à mort comme une quinzaine de cheminots du Sud Luxembourg, par les tribunaux allemands d'Arlon et de Liège. Elle était la cousine des deux frères Louis et Anthony [ou Antony] Collard, de Tintigny, deux jeunes de 20 ans, fusillés en 1918 à la Chartreuse [à Grivegnée, banlieue de Liège], parce que membres actifs du service de renseignements La Dame Blanche de la guerre 1914-1918. Je savais qu'il ne restait personne à l'intérieur. Or, son mari n'était pas sorti. Il était donc dans les 17 fusillés du 2 septembre. Je n'ai pas eu la force de le lui dire et je l'ai emmenée avec*

<sup>101</sup> Sur l'identité des victimes du 2 septembre 1944, cf. supra.

moi à l'hôpital des Anglais [...].

« Le samedi 9 septembre, vers 10 heures, je suis passé à l'hôpital des Anglais. J'ai pris cette dame si courageuse avec moi et nous sommes montés à la Citadelle. La cour intérieure était pleine de monde, mais j'étais le seul prisonnier à revenir là-haut. Je savais, pour l'avoir suivi du regard bien des fois, l'itinéraire des condamnés à mort allant vers le supplice. Nous nous sommes trouvés devant cette grande porte cadénassée qui fermait les casemates [...]. Nous avons traversé un long couloir sous les casemates et nous sommes arrivés à un endroit qu'on avait recouvert fraîchement de fumier de lapins. Grattant du pied, je découvris des cendrées et le sol battu.

« Les Allemands fusillaient les Belges par groupes de cinq. Je me suis mis à la recherche de cinq poteaux et de cinq trous. J'ai reposé un poteau à sa place, pendant que d'autres personnes remplaçaient les quatre autres. Les Allemands avaient planté des choux à droite des poteaux d'exécution et protégé ces choux par du fil de fer. Aidés de la vaillante épouse, nous nous sommes servis de ce fil de fer pour délimiter ces quelques mètres de terre nationale où tant d'âmes des meilleurs d'entre nous ont consommé leur sacrifice pour la Patrie. Les premières fleurs furent apportées ; je les remis à celle qui hésitait encore à croire que son mari était mort ici même. Elle comprit et, s'agenouillant, elle déposa les fleurs au pied d'un poteau.

« Vous pouvez aller voir sa tombe, à l'Enclos des Fusillés [aménagé après-guerre par les autorités belges]. Il est bien là. Il s'appelle Victor Beuraïnd. »



La nécropole aujourd'hui.  
La plupart des corps ont  
été rapatriés après-guerre.

© Maison du Souvenir.  
Tout droit réservé. ©

## Interviews

Remarque préliminaire : La mémoire des personnes interrogées, et le flux de souvenirs qu'elle induit 70 ans après les faits évoqués, est régulièrement décousue. Pour clarifier leurs propos auprès du lecteur, nous avons modifié l'ordre chronologique des questions et réponses des interviews reproduites dans les pages qui suivent.

### **Interview de Madeleine PICAUD, prisonnier politique de Saint-Léger durant la Seconde Guerre mondiale.**

Interview réalisée par R. Pierlot dans le cadre du travail de recherche sur les prisonniers politiques de la province de Luxembourg, à Valansart (Jamoigne), les 31 juillet et 7 août 2013.



Quel âge aviez-vous en 1944 ?

*« Je ne m'en rappelle pas. »*

Mme Liliane Jacques [sa fille] : Tu es née en 1919 ?

*« Oui, en 19. »*

Cela vous fait 25 ans en 1944. Vous êtes née à St-Léger ?

*« Oui, je suis née à St-Léger. »*

Mme Jacques : Que faisait mon grand-père ?

*« Il était maçon. Je sais bien que c'était tout de suite après la*



*guerre [de 14], car il travaillait à Verdun. Il avait beaucoup de travail là-bas, on le conduisait au train, car il partait pour huit jours. Dans le temps, c'était comme ça : les ouvriers allaient travailler loin. »*

C'était dans l'entre-deux-guerres ?

*« Oh oui, parce qu'il était déjà mort, quand la guerre [de 40] a commencé. Je ne me rappelle pas du moment précis de sa mort, on était gosses. »*

Que faisait votre mère ?

*« Elle nettoyait les pommes de terre chez les cultivateurs... quand elle avait fini de s'occuper de tous ses gosses ! »*

Vous étiez treize frères et sœurs, c'est ça ?

*« Oui. »*

Lorsque la guerre éclate en 1940, vous aviez 21 ans. Vous étiez à l'école à ce moment-là ?

*« Non, je travaillais chez Marcel Fayon. Il avait perdu sa femme. Il partait tout le temps. Du coup, ses deux enfants étaient toujours tout seuls. »*

Vous vous occupiez des enfants de M. Fayon ?

*« Oui, un garçon et une fille. »*

Quel était le métier de M. Fayon ?

*« Il voyageait beaucoup. Il vendait des marchandises "au noir", comme on disait. Il allait beaucoup en France. »*

Quelles étaient vos activités chez lui ?

*« Je faisais le ménage, je faisais à manger et je m'occupais des enfants. »*

Nous allons passer au jour où vous avez été arrêtée par les Allemands. C'était le 9 mai 1944. Que s'est-il passé ce jour-là ?

*« Nous dormions. Nous étions couchés. Le voisin est venu sonner, il fallait se lever ! Et puis, toute une rafale [elle insiste sur ce mot] est arrivée, on ne nous a pas laissé nous habiller, nous étions en chemise... »*

Ils vous ont arrêtée chez vous ?

*« Je dormais chez M. Fayon. Et alors quand j'arrive dehors, je vois Monsieur le Curé qui était dans le camion. Je vois les*



*autres. Le beau-frère Musset était là, avec sa femme, ma sœur. Puis j'ai vu maman... Je me dis "Qu'est-ce que c'est que ça ?", je les regardais, puis ils m'ont embarquée dans le camion. »*

Autrement dit, ce jour-là, votre mère et vos sœurs ont été arrêtées aussi ?

*« Tout le monde, toutes les personnes qui étaient chez nous, ma foi ! »*

Est-ce que vous savez pourquoi vous avez été arrêtée ?

*« Non. Quand nous sommes arrivés en prison, nous avons demandé, avec maman, pourquoi nous étions arrêtées, car nous n'avions rien fait. Mais nous n'avons pas eu de réponse... c'était toujours comme ça. Deux-trois jours après, nous avons été embarqués dans un autre camion pour aller en Allemagne. »*

[Mme Picaud évoque une dénonciation d'un habitant du village.]

Est-ce que vous en voulez à certains habitants de St-Léger ?

*« Oh non, plus maintenant. Peut-être qu'à l'époque, on en voulait au monde entier ! Dans le temps, il y avait des rexistes, dont ceux qui nous ont fait ramasser. »*

Il y avait beaucoup de rexistes dans le village ?

*« Oh oui, assez bien. Nous ne les connaissions pas suffisamment pour en faire des camarades. C'était des gens de St-Léger, ça se limitait à ça ! »*

Je vous propose maintenant de raconter vos souvenirs de votre captivité : cela a commencé à la prison d'Arlon, puis la prison St-Léonard de Liège, puis les camps allemands de Ravensbrück et Buchenwald. C'est bien ça ?

*« Oui, toutes ces prisons-là. »*

Vous rappelez-vous encore des transports pour aller d'une prison à l'autre, et d'une prison à un camp ? Comment vous a-t-on conduite de Belgique en Allemagne ?

*« En camion, toujours en camion. »*

Vous n'avez jamais pris le train ?

*« Jamais, non, toujours le camion. On ne nous donnait pas d'explications, on disait "Montez !" »*

Est-ce que le transport dans les camions durait longtemps ?

*« Nous partions tôt le matin, on criait "Allez hop !" . Et comme on n'avait qu'une robe à mettre, ça allait vite ! »*

Vous n'aviez pas trop chaud, trop froid ?

*« Non. »*

On vous donnait à manger et à boire pendant ces trajets en camion ?

*« Non. On n'a jamais rien eu à manger. »*

Qui vous surveillait pendant les trajets ?

*« C'était un homme avec un fusil. »*

En captivité, vous étiez seule ou en famille ?

*« J'ai été tout le temps avec ma sœur Bertha. »*

Est-ce que vous vous rappelez encore des prisons d'Arlon et de Liège ?

*« Oui, on était nombreux à ces endroits. Je me rappelle à Liège d'une jeune institutrice. Elle se figurait qu'on allait la libérer parce qu'elle était institutrice. Une prisonnière lui a demandé : "Qu'est-ce que tu as fait pour être ici ?" Elle répondait " Ce n'est pas moi, c'est mon fiancé !" »*

Vous étiez entre femmes uniquement ?

*« Oui. »*

Que faisiez-vous en prison ?

*« Nous ne faisons rien. »*

Est-ce que vous vous parliez ?

*« Oui, nous discussions. Nous croyions que nous allions être libérées. »*

Receviez-vous de la visite ? Pouviez-vous envoyer des lettres ?

*« Non, rien du tout... Je vais vous dire : on se méfiait, nous ne savions pas si on pouvait se fier à celles à qui on parlait, on se méfiait l'une de l'autre. »*

Est-ce que vous mangiez correctement ?

*« Sans doute, oui, je ne m'en rappelle pas. On n'avait peut-être pas grand-chose, mais ma foi ! »*

Quelle était la taille de votre cellule ? Grande, petite ?

*« Je dirais bien moyenne, va ! Ceux qui étaient plus sévèrement condamnés, eux, ils avaient des petites cellules. Nous, on était*

*jusqu'à cinq dans une chambre. »*

Les gardes étaient belges ou allemands ?

*« Je ne saurais plus dire. Ils parlaient français, nous savions les comprendre. C'était peut-être ceux de Liège qui travaillaient là ! »*

Quel souvenir gardez-vous de votre arrivée dans les camps en Allemagne ?

*« Je ne saurais plus dire. Il n'y a qu'une chose dont je me rappelle : c'est d'avoir été travailler à l'usine. »*

Que faisiez-vous à l'usine ?

*« J'avais une grande machine, mon patron était à l'étage. Lui, il voyait toute l'usine. Quand les Allemands arrivaient pour un contrôle, il me disait de me taire. Je n'étais pas assez forte pour dire quoi que ce soit. Certains prisonniers leur montraient la langue après leur passage. Je me disais : "Ça ne sert à rien, ça". »*

Fabriquiez-vous des armes dans cette usine ?

*« Moi, j'étais dans les bombes, quelque chose comme ça. C'est pour cette raison que les Allemands venaient souvent voir si je nettoçais bien le fond de l'obus. »*

Comment vous arrivait l'obus ? Il était déjà fini ?

*« Il était déjà bien fait. J'extrayais toutes les saletés qu'il y avait dedans, et autour, pour que cela reluise. »*

Travailliez-vous du matin au soir ?

*« C'est ça ! »*

Aviez-vous des pauses ?

*« Oui, le temps de midi, juste ça. Nous n'avions qu'un repas par jour. Il ne faut pas croire que nous avions des "10h" [rires]. »*

Vous ne mangiez qu'à midi ?

*« Qu'à midi. »*

Que mangiez-vous ?

*« Pas beaucoup de viande, savez-vous ! Beaucoup de pommes de terre. C'était souvent des pois avec des carottes [rires]. Parfois, on nous apportait le café et je sais bien que l'ouvrier allemand qui travaillait avec moi me disait "Ne bois pas tout. Tu m'en laisseras". Je lui disais "Vous n'avez pas de café ?"*

*« Oui, il faut des timbres pour avoir du café », m'a-t-il répondu. »*

Quel goût avait le café ?

*« Pour nous, il était bon parce que nous n'avions rien d'autre ! Nous étions contents, ça remplissait l'estomac. »*

À quel endroit dormiez-vous dans le camp ?

*« Je dormais presque au plafond. C'étaient des lits ... »*

Des châlits.

*« Bertha était à côté de moi. Nous étions toutes les deux en haut. Nous étions bien, parce qu'il y en a toujours qui font du chahut, qui se disputent tout le temps. »*

Il ne faisait pas trop froid l'hiver au camp ?

*« Je ne me rappelle pas avoir eu froid. Pourtant, on faisait tout à pied : aller à l'usine et revenir au baraquement. C'était un beau baraquement, sais-tu. »*

Il était en bois ?

*« Il était en briques, quelque chose comme ça. »*

Pouviez-vous vous laver toute seule ou étiez-vous avec les autres prisonnières ? C'était au camp ou à l'usine ?

*« C'était à la chambre où nous dormions. Nous avions chacune notre tour pour y aller. Parfois, nous allions nous coucher sans nous laver. »*

C'était des douches à l'eau froide ?

*« Oui. »*

Pour les toilettes, c'était le même baraquement ou un local à part ?

*« C'était la même chose. Il y avait cinq-six toilettes, parfois, pour toutes les chambres. Il y en avait toujours, deux, trois, quatre qui attendaient que l'autre sorte... Quand nous allions travailler, nous n'avions pas le temps d'aller aux toilettes. »*

Est-ce que vous vous rappelez des vêtements que vous portiez, dans le camp et à l'usine ?

*« C'était une robe quadrillée, avec des grandes lignes, pour que l'on vous repère de loin, dans l'usine. »*

C'était une tenue rayée ?

*« Oui. C'était une étoffe fine, il fallait la laver toutes les semaines. Nous n'en avions qu'une. »*

Aviez-vous un chef de chambre [un Kapo] ?

« *Oui, c'était une Flamande.* »

Que faisait la chef de chambre ?

« *C'était une prisonnière aussi. Elle parlait deux-trois langues, c'était pour ça. Vous saurez que je n'aime pas les Flamands ! [rires]* »

Vous n'aimez pas les Flamands depuis la guerre ? Ou c'était avant ou après cette période ?

« *C'est depuis la guerre. Avant, je ne les connaissais pas.* »

Est-ce que cette chef de chambre avait des privilèges ?

« *Elle n'allait pas travailler, elle. Elle avait de belles douches, elle avait l'eau chaude, tandis que nous, c'était l'eau froide !* »

Qui vous a écrasé sa cigarette sur le bras [Mme Picaud porte deux marques de cigarette écrasée sur un bras] ? La chef de chambre ?

« *C'était la chef au-dessus. Nous étions en ligne, c'était un moment où elle passait dans un rang avec sa cigarette. Une fois, on avait un Français ... Un Alsacien ? Je ne saurais plus dire... Il voit ça, il crie : "Tu n'as pas le droit de faire ça." "Elles n'ont qu'à m'écouter", a-t-elle répondu. C'était une Allemande.* »

Elle portait l'uniforme nazi ?

« *Oui.* »

Donc, vous aviez cette surveillante allemande et en-dessous une chef de chambre flamande. Et parfois, vous aviez le chef du camp de concentration qui venait vous voir ?

« *Oui, il venait à l'appel le matin toujours avec trois-quatre soldats... Je trouvais que les femmes étaient plus méchantes que les hommes en Allemagne.* »

Est-ce que vous aviez le moral ?

« *Il fallait bien. Nous n'avions pas le temps de parler beaucoup. Il y avait bien ma sœur, mais c'est bien souvent dans le lit que nous chuchotions.* »

Pouviez-vous correspondre avec l'extérieur ?

« *Non. Nous ne pouvions même pas nous parler. Derrière notre baraquement, il y avait les prisonniers français, nous ne pouvions pas leur adresser un geste.* »

D'où venaient ces prisonniers français ?

*« Je ne sais pas, je ne les ai jamais approchés. Je voyais bien que c'étaient des soldats. De temps en temps, ils levaient la main. »*

On est en 1945. Les Allemands vous font évacuer le camp par marche forcée. Cela a duré longtemps ?

*« Je ne crois pas. Nous avons traversé deux villages... Cela avait changé, les habitants n'étaient plus les mêmes, ils te regardaient du pied à la tête. Ils se demandaient ce qui leur arrivait quand ils voyaient arriver une bande de femmes [...] Un peu plus loin, à hauteur d'un étang, nous étions couchées et nous devions regarder le ciel. C'est là que nous avons vu les avions. Après, les surveillants nous ont mises en rangs. Nous avons marché plusieurs kilomètres à pied. Des avions russes étaient au-dessus d'un bois. Tout d'un coup, nous nous apercevons que nous n'avons plus de chef. Nous n'avions rien à manger non plus. Nous avons été dans un café. Un homme est arrivé avec une bouteille. C'était un Allemand qui avait perdu la guerre. Il voulait se venger sur nous, il disait que nous étions responsables de leur défaite. Qu'est-ce que vous voulez ! Nous avons été remises ensemble pour aller un village plus loin. »*

[Ensuite, le groupe de Mme Picaud a été rassemblé dans une pâture, où il a été libéré par des soldats russes.]

*« Nous n'avons su que nous allions être libérées que quand nous nous sommes trouvées dans cette pâture... Avant, nous avons été promenées dans tout le village en groupe, comme les gosses, l'un derrière l'autre. Près d'une maison, j'ai vu un homme et une femme. Je pensais que l'homme allait tomber, car il avait un bassin rempli d'épluchures. Je l'ai aidé. Nous avions faim, alors j'ai pris une poignée dans le bassin avec mes deux mains. »*

C'étaient des épluchures de pommes de terre ?

*« Oui. J'y pense souvent. Ils allaient les donner aux lapins, mais c'est nous qui les avons mangées ! Il n'y en a pas eu pour tout le monde. Car après les quatre-cinq premières... »*

Vous étiez beaucoup dans ce champ ?

*« Oui, une centaine. »*

Citez-moi l'anecdote du soldat russe.

*« Il y avait bien trois-quatre jours que nous n'avions rien mangé, parce que nous nous cachions. Nous avions toujours peur [...]. Le soldat avait été nous chercher du poulet dans une cave d'une ferme allemande, avec deux autres de ses camarades [...]. Le soldat a rapporté des bouteilles de vin mais il ne m'en a pas donné. Il les a gardées pour eux... La femme qui était sur le palier de la ferme les regardait sans rien dire. Il n'aurait pas fallu qu'elle dise quoi que ce soit ! [...] Ce Russe m'a dit : " Toi, retourner près de maman." Lui était peut-être content de retourner auprès de la sienne ! »*

Vous êtes restées longtemps avec les Russes ?

*« Oh non, une bonne journée... Un homme nous a ramenées, moi et ma sœur Bertha, en camion. »*

Jusqu'en Belgique ?

*« Jusqu'en Belgique, oui. »*

Cet homme était-il envoyé par le gouvernement belge pour vous rapatrier ?

*« Je n'en sais rien, je ne m'en rappelle pas, je n'ai pas demandé... »*

Le camion vous a déposées à St-Léger ?

*« Oui, jusque St-Léger. »*

Vous êtes retournée dans votre maison ?

*« Je ne suis pas retournée dans la maison de maman... Je suis allée loger chez une de mes sœurs. »*

Après la guerre, vous avez habité chez une sœur à St-Léger avant de vous établir chez une autre ici à Jamoigne ?

*« Je suis venue chez ma sœur Nelly... C'est ici que j'ai rencontré mon futur mari. »*

Vous avez travaillé ?

*« Je suis restée à la maison, car je suis tombée enceinte presque tout de suite. »*

Vous avez eu beaucoup d'enfants ?

*« Deux filles. Puis après, cela a été les opérations. J'ai été opérée du foie, des reins, de l'estomac, etc. C'était à cause de la guerre, voyez-vous ! »*



Vos organes ne fonctionnaient plus bien à cause de la guerre ?

« *Oui.* »

Vous avez des petits-enfants ?

« *Oui.* »

Mme Jacques : « *Six !* »

Des arrière-petits-enfants ?

Mme Jacques : « *Dix.* »

Puisque vous bénéficiiez du statut de prisonnier politique de la Seconde Guerre mondiale, avez-vous eu des indemnités de l'Etat ?

« *Oui, j'ai une pension de prisonnier... Je ne l'oublierai jamais, j'ai été convoquée à Arlon trois jours après mon retour en Belgique. J'étais sur une civière, je venais d'être opérée. J'arrive, il y avait une douzaine de soldats belges. J'ai été saisie de revoir tant de gens en uniforme. Le souvenir des Allemands m'est revenu. Les soldats me posaient des questions, pas moyen de répondre, ça ne sortait pas ! Le chef a dit : "C'est bon, on s'arrangera !" Ils m'ont donné la pension comme ça. Je m'en rappelle tout le temps : quand j'ai vu les uniformes, j'ai commencé à trembler sur la civière. La frousse ! Mon docteur traitant m'a demandé après : "De qui avais-tu peur ?" J'ai répondu que j'avais été saisie et qu'il n'y avait rien eu à faire ! »*

Est-ce que vos soins de santé sont remboursés ?

« *Oui, par la mutuelle. Je ne paie rien au docteur.* »

Et c'est à cause de votre statut de prisonnier politique ?

« *Oui.* »

Est-ce que vous êtes retournée en Allemagne ces 70 dernières années ?

« *Oh non. Quelqu'un qui me parlerait en allemand, je lui tournerai le dos [rires]. Ah ça oui !* »

Vous n'avez pas pardonné aux Allemands ?

« *Ah non ! Ils ont déchiré toute la famille !* »

Est-ce que vous pensiez régulièrement à ce que vous avez vécu ?

« *Oui, j'y ai pensé longtemps. Quand quelque chose me tracasse, c'était parfois ça qui revenait.* »

Même aujourd'hui ?

*« Aujourd'hui, je ne pense plus en rêver... Dans le temps, combien de fois mon mari m'a réveillée parce que je criais ! [silence] »*

Mme Jacques : *« Je me souviens qu'en allant chez Octave, il y avait un film de guerre et tu étais tombée dans les pommes. »*

En parliez-vous en famille ? Avec votre mari, vos enfants ?

*« Non, mon mari ne voulait pas en entendre parler. Si j'en parlais, je n'en dormais pas de la nuit. Ce n'était pas bon pour moi de remuer ces souvenirs... »*

Et vous, Mme Jacques, avez-vous tenté de poser des questions à votre mère ?

(Les deux) *« Jamais. »*

Mme Jacques : *« C'était tabou ... »*

Pourquoi avez-vous accepté de me recevoir pour en parler ?

*« Je ne comprenais pas pourquoi on venait maintenant, si longtemps après la guerre. C'est vous qui avez décidé de venir, je n'ai pas été vous chercher [rires]. »*

Vous auriez pu dire « Non, ne venez pas ! »

*« Je n'y ai pas pensé, savez-vous ! Vu mon âge ... »*

Mme Jacques : *« J'aurais perdu quelque chose... »*

Et vous, Mme Jacques, pourquoi avez-vous voulu venir pour écouter ?

Mme Jacques : *« C'était pour apprendre des choses... »*

*« Sinon, elle n'aurait jamais rien su. Je n'en parlais jamais ! »*

Mme Jacques : *« Elle a bonne mémoire. Je lui ai dit la semaine dernière que c'était comme une capsule qui avait sauté d'un coup, tout est revenu ! »*

*« Il y a encore des choses qui ne reviennent pas. »*

Mme Jacques : *« Oui, mais il y avait des choses bloquées pendant des années et qui sont revenues d'un coup ! »*

*« Je n'en ai jamais parlé à personne. »*

Je vais vous poser ma dernière question. Est-ce important pour vous que l'on parle aux jeunes de la guerre ?

*« Vous savez, les jeunes d'aujourd'hui n'écoutent plus beaucoup ce qu'on leur dit. Vous leur défendriez de faire une chose, ils n'en feront qu'à leur idée ! »*

Mme Jacques : « *Ce sont des choses que l'on ne peut oublier...* »  
« *Oui. Ce qui m'énerve le plus, c'est quand je vois des gosses avec des fusils ! Il n'y pas longtemps, le gamin d'un voisin avait un revolver [un jouet !]. J'ai crié dessus : " Ce n'est pas beau de faire ça ! Je ne t'ai rien fait et quand tu seras plus grand, tu feras ça aux autres !" »*

Mme Jacques : « *Le gamin a cinq ans [rires] ! »*

« *C'était la première fois que je lui criais dessus... Ah non, je n'aime pas voir des enfants avec des fusils ! »*

Merci beaucoup pour cet entretien.

## **Interview d'Anne-Marie LEBRUN, victime de guerre de Saint-Léger durant la Seconde Guerre mondiale.**

Interview réalisée par R. Pierlot dans le cadre du travail de recherche sur les prisonniers politiques de la province de Luxembourg, à Saint-Léger, le 2 août 2013.

Que faisiez-vous le 5 septembre 1944 à Saint-Léger, le jour de l'incendie du village ?

*« J'avais neuf ans cette année-là. C'était une journée pluvieuse. Papa, maman, ma sœur, mon frère André, mon autre frère Roger et moi étions à table. Maman, je m'en souviendrai toujours, avait fait du potage aux pois. »*

C'était le repas de midi ?

*« Oui. Moi, je n'aimais pas la soupe et je me suis fait gronder ! Puis subitement, nous avons vu par la fenêtre des gros camions bâchés qui sont venus s'arrêter tout le long de la maison. Des Allemands en sont descendus, ils sont rentrés chez nous comme une furie : "Tout le monde dehors !" Ils ont volé un jambon, car il y en avait plusieurs. Nous n'avons pas eu le temps de prendre un manteau, rien du tout. Ils ont demandé s'il n'y avait personne de malade à l'étage. Nous avons dit que non. Nous sommes montés vers le haut du village tous les six, la baïonnette au canon dans le dos, moi comprise.*

*« Nous avons été sur la place de l'église. Ils ont commencé à rassembler des hommes, à peu près une quarantaine. Vers 16h est arrivé le commandant. Il était accompagné du petit Italien, qui était présent quand on avait tué les trois Allemands dans les bois de Châtillon peu de temps avant [...]. Les Allemands avaient les corps dans une camionnette qu'ils nous ont montrés. Ils ont demandé à ce gamin – il avait quatorze ans – s'il ne reconnaissait personne dans les gens rassemblés. Il a dit que non. À un certain moment, le commandant nous a renvoyés, maman, ma sœur, moi et mon frère Roger. Mais l'Allemand a rappelé Roger ; alors, papa s'est avancé et lui a expliqué que mon frère n'avait que quatorze ans. L'Allemand l'a finalement laissé repartir avec nous. Nous sommes revenus chez nous.*

*« Les Allemands ont pris tous les hommes, ils les ont alignés contre la façade où il y a maintenant le Spar, le magasin. Il y avait un Allemand armé sur la route pour chaque bonhomme ;*

à tout moment, ils leur disaient : "Vous allez mourir !" Cela revenait continuellement : "Vous allez mourir !" À un moment donné... je vous raconte d'après mon papa, je n'y étais pas... les Allemands les ont fait mettre deux par deux. Un vieux monsieur a dit à papa : "Ils nous conduisent en Allemagne." Ils ont cru qu'ils allaient être déportés. En fait, les Allemands ont été les conduire près de l'usine Dominicy. Là, de nouveau, ils les ont remis en face de la façade. Un monsieur, fort gaillard, était en face d'une porte de garage : il a donné un coup d'épaule contre la porte qui s'est cassée, et il s'est sauvé ! Ce n'était pas une chose à faire, quand même ! Alors, le docteur Duparque a parlé au commandant et ils les ont relâchés. »

M. Julien Rongvaux [son voisin et historien local] : « *Ce n'était pas Duparque, c'était celui qui le remplaçait, car il devait se cacher.* »

Le Dr Dewolf ?

M. Rongvaux : « *Oui.* »

« *Alors, ils les ont relâchés. Mon papa m'a toujours dit qu'il est revenu, avec mon frère André, dans les sapins à côté de la maison pour voir si elle n'avait pas brûlé. Ils sont allés ensuite sur Meix-le-Tige. Ils sont revenus le lendemain.* »

Qu'avez-vous fait après avoir été libérés par les Allemands ?

« *Nous sommes rentrés chez nous et nous n'avons rien fait. Nous avons peur, car il y avait toujours des Allemands. Vers 7h du soir, maman est sortie et a parlé avec une voisine en face. Elle a vu un Allemand qui revenait depuis Virton avec un cheval et une charrette. Elles ont eu peur. "Les revoilà de nouveau !" L'Allemand les a appelées et leur a demandée ce qu'il se passait, car il voyait bien la fumée. Elles lui ont dit qu'ils avaient brûlé le village.* »

Ils n'ont pas brûlé votre maison ?

« *Non.* »

Comment vivaient les personnes sinistrées par l'incendie à St-Léger ?

« *Comment ont-ils fait ?* »

M. Rongvaux : « *Clotilde Treigner est venue loger ici (à la maison familiale des Rongvaux) avec son père et son oncle. Ils avaient mis la vache à l'écurie, elle est restée 15 jours. J'étais allé avec la Clotilde et ma mère chercher des vêtements à Virton. On a*

*récolté des vêtements et des meubles. »*

Y avait-il des baraquements provisoires ?

*« Non, seulement l'église qui était juste derrière la maison de mes parents. »*

Est-ce que votre père et votre frère André ont reçu des indemnités après la guerre ?

*« Jamais ... jamais. »*

[...]

Vous y pensez encore à l'incendie ?

*« Presque tous les jours, allez ! Je l'ai raconté à mes enfants et à mes petits-enfants. »*

Vous en parliez entre vous, quand vous étiez jeune, avec vos parents et votre frère André ?

*« Oui, on en a reparlé, c'est sûr. »*

Qu'est-ce qui vous a le plus marqué ?

*« Ce qui m'a marqué le plus, c'est quand on est monté vers le haut du village... Je revois les Allemands... L'Allemand qui était derrière moi pleurait. »*

Était-il forcé à faire quelque chose qui lui déplaisait ?

*« Sans doute. Il y en a eu des bons et des mauvais, comme partout ! »*

Merci beaucoup pour cet entretien.

## Interview d'André LEBRUN, prisonnier politique de Saint-Léger durant la Seconde Guerre mondiale.

Interview réalisée par R. Pierlot dans le cadre du travail de recherche sur les prisonniers politiques de la province de Luxembourg, à Aubange, le 19 novembre 2013.



*André Lebrun tenant sa carte de prisonnier politique 1940-1945.*

Bonjour, Monsieur Lebrun. En quelle année êtes-vous né ?

« *En 1926.* »

Vous aviez donc 18 ans, en 1944, à Saint-Léger ?

« *Oui.* »

En 1944, vous étiez encore à l'école ?

« *Oui, à l'athénée de Virton.* »

Reveniez-vous régulièrement de Virton à St-Léger ?

« *Je revenais à vélo tous les jours.* »

Que faisaient vos parents dans la vie ?

« *Mon père était ardoisier-zingueur, il cultivait un peu à côté.* »

Aidez-vous parfois pour la culture ?

« *Ah oui, pendant les vacances. On ne connaissait pas encore*



*les Club Med [rires]. Non, non, les vacances, c'était aux champs pour la fenaison. »*

Et vous en gardez de bons souvenirs ?

*« Ah, oui. »*

Vous aviez des frères et des sœurs ?

*« J'avais deux frères et deux sœurs. »*

Comment votre famille a traversé la guerre, de 1940 à 1944 ?

*« Mon Dieu, on n'avait pas à se plaindre ! Mes parents avaient quelques bêtes ; en plus nous avions du beurre, des pommes de terre et du pain. Tout ce qu'il fallait ! »*

Est-ce que votre frère aîné avait été convoqué pour le travail obligatoire en Allemagne ?

*« Oui, il a été déporté pendant deux ans. »*

Comment cela s'est passé ? Il a reçu une convocation, y est-il allé ou est-ce les Allemands qui sont venus le chercher ?

*« Oui, les Allemands sont venus le chercher chez nous. Moi, j'étais à l'école ! »*

Votre frère était-il réfractaire au travail obligatoire en Allemagne ?

*« Oui, justement. »*

Comment avez-vous personnellement traversé cette période ? Est-ce que vous vous rendiez compte, à votre âge de l'époque, que l'on était en pleine guerre ?

*« Nous n'avions pas beaucoup d'écho de ce qui se passait. Nous fréquentions les Allemands qui étaient corrects [il appuie ce terme]. Ils avaient réquisitionné quelques pièces dans la maison, chez nous, qui était assez grande. »*

L'ambiance dans le village était-elle bonne ?

*« Je vais vous dire : il y avait quelques familles qui étaient pro-allemandes... C'était connu de tout le monde. Il y en avait un qu'on appelait A... Il est intervenu dans certains cas pour éviter que des hommes ne soient déportés. Il était des deux côtés ! [long silence] »*

Qu'en était-il de la résistance ?

*« Je ne critique pas, mais, pendant la guerre, les maquisards venaient rançonner les habitants pour avoir de la nourriture...*

*Ils n'étaient pas tout blancs... Il fallait bien qu'ils vivent, car ils étaient cachés dans les bois. D'ailleurs, un peu avant l'incendie de St-Léger, il y avait une bande de maquisards, avec un nommé B... qui était un vrai bandit... Ils allaient dans les villages pour ramasser des vivres. Un jour, les Allemands ont encerclé leur abri, entre Saint-Léger et Ethe, et ils les ont tués tous, sauf B... qui s'était sauvé. »*

Vous habitiez où à Saint-Léger, dans le centre du village, à côté de l'église ?

*« Non, plus bas, dans le quartier de la France, le long de la grand route vers Virton. »*

Que s'est-il passé pour vous le 5 septembre 1944, le jour où les Allemands ont brûlé le village ?

[M. Lebrun lit son témoignage, retranscrit dans la revue du Cercle d'Histoire de Saint-Léger, Au fil du Ton, publiée en septembre 1994.]

*« Le 5 septembre 1944, il pleuvait légèrement. À midi, nous nous préparions à dîner, quand nous avons aperçu un soldat allemand qui se postait près de la fontaine du Chauffour. Puis nous avons entendu du bruit contre la porte d'entrée de la maison. Nous n'avons pas eu le temps de nous cacher, deux soldats allemands surgissaient dans la cuisine et, brutalement, nous faisaient tous sortir dans la rue, mes parents, mes deux sœurs, mon frère Roger et moi. Mon frère Fernand était alors déporté en Allemagne pour le travail obligatoire depuis 1943.*

*« Ils nous ont conduits vers le centre du village, sur la place de l'église. Au fur et à mesure que nous avançons, d'autres habitants étaient expulsés de leur habitation et devaient se joindre à notre groupe. Déjà plusieurs maisons étaient en flammes, notamment celles de Camille Strainchamps, de Georges Lonniaux et de leurs voisins. Au fur et à mesure que le temps passait, notre groupe augmentait en nombre. Nous étions, hommes, femmes et enfants, rassemblés près de l'église. Le feu se propageait de maison en maison. Les soldats étaient comme fous, ils hurlaient, ils pillaient les maisons avant d'y mettre le feu. Des bêtes brûlaient dans les étables. Sous le ciel bas, une fumée âcre envahissait les rues. Les Allemands ont amené une camionnette dans laquelle gisaient trois corps de soldats. Ils nous les ont montrés en nous traitant de cochons, de salauds. Après quelque temps, une heure ou*

deux, je ne sais plus, les Allemands ont ordonné aux femmes, aux enfants et aux hommes de moins de 18 ans et à ceux de plus de 65 ans de partir.

« Il restait donc seulement les hommes de 18 à 65 ans, auxquels les Allemands ont donné l'ordre de se mettre en rangs par deux. Sous bonne garde, ils nous ont conduits à la sortie du village vers Arlon et alignés contre le mur de l'usine Dominicy. À ce moment, René Hubert a tenté de s'enfuir dans les bâtiments de l'usine. Quelques coups de feu ont été tirés dans sa direction. Plus tard, nous avons appris qu'il avait été blessé à la jambe, mais qu'il était parvenu à se cacher.

« Le temps était interminable. Avec deux mitrailleuses postées en face de nous, nous attendions notre dernière heure. Certains étaient calmes, d'autres pleuraient, quelques-uns priaient. Enfin, un miracle se produisit. Un officier ordonna aux sentinelles de nous libérer. Nous sommes partis très vite, mais sans courir, vers la rue de la Chicorée, car nous pensions que c'était une manœuvre pour nous tirer dans le dos. Heureusement, il n'en fut rien.

« Mon père et moi, nous sommes partis dans la campagne, vers les hauteurs de Meix-le-Tige, d'où nous avons regardé le village en feu. Nous avons passé la nuit à Meix-le-Tige, chez un ami de mon père, M. Orban, qui nous a bien accueillis et réconfortés. Le lendemain matin, toujours à travers champs, nous avons regagné Saint-Léger. Comme on avait annoncé le retour des Allemands, les gens s'étaient réfugiés dans les bois ou à la ferme du Taillis, où nous avons retrouvé ma mère, mes sœurs et mon frère. Puis nous sommes rentrés au village et, jusqu'à l'arrivée des Américains, le 9 septembre, nous nous sommes cachés dans la cave de notre maison qui, par bonheur, n'avait pas été incendiée. »

Comment saviez-vous que vous alliez être fusillés ? Les Allemands vous le disaient ?

« Ah, ils disaient toutes les dix minutes, quarts d'heure : "Vous allez être fusillés, vous allez être fusillés", pour nous impressionner. Les mitrailleuses étaient à vingt mètres de nous sur la route... Puis, il y a eu une chance, je ne sais pas ce qui lui est passé par la tête mais un officier allemand nous a libérés... »

Le nom du docteur Dewolf, cela vous dit quelque chose ?

*« Oui. C'est lui qui est intervenu en allemand, qui parlementait avec les Allemands pendant que nous étions devant l'usine. »*

Il était Belge ?

*« Oui, un Flamand. »*

Que retenir de cet épisode ?

*« Je vais vous dire une chose : quand nous attendions, eh bien, nous n'avions plus de sentiment, nous étions annihilés [insistance sur ce dernier mot], nous ne pensions plus à rien. Nous étions résignés : "Cela va se passer, nous allons être tués, c'est comme ça." Nous n'avions pas peur, mon Dieu, je n'avais pas peur... Je ne sais pas si c'est une grâce de ne plus rien ressentir en ce genre de moment ! »*

Qui étaient ces Allemands à Saint-Léger ?

*« Ils faisaient partie d'un régiment stationné à Sterpenich, qui se sauvait. Auparavant, des Allemands, qui étaient à cinq, je ne sais plus, avaient réquisitionné la voiture du docteur Renaud [orthographe incertaine] pour se sauver et entre St-Léger et Châtillon, les maquisards les ont abattus. Malheureusement, les résistants ont laissé sa liberté à ce petit Italien, de quinze ans [qui accompagnait les Allemands]. Il est allé rapporter ce qui s'était passé au camp où les Allemands étaient stationnés à Sterpenich. Alors, ceux-ci sont venus le lendemain. »*

C'était des gens de Saint-Léger les résistants qui ont tendu un guet-apens aux Allemands ?

*« Vous savez, ce n'était pas nécessaire de tuer ces Allemands qui se sauvaient, des malheureux à ce moment-là, ils n'étaient plus dangereux. On n'a jamais su qui c'étaient exactement ceux qui avaient fait le coup. »*

Vous en avez voulu à ces gens-là ?

*« Bah, j'étais jeune à ce moment-là, non. »*

Et après ?

*« Non. »*

Qu'en était-il pour votre père et votre mère ?

*« Ils étaient plus vindicatifs, si l'on peut dire. Ils étaient plus adultes. »*

Ils étaient fâchés sur les résistants ?

« *Oui, oui.* »

Dans le village ?

« *Ah ben oui, tous ceux qui avaient perdu leur maison et tous leurs biens. Nous avons eu de la chance que la maison n'avait pas brûlé, nous avons conservé nos meubles, et tout ...* »

Toutes les maisons ont été brûlées à St-Léger ?

« *Non, pas toutes, 140, [inaudible].* »

Cela représente la moitié du village, les trois quarts ?

« *Non, même pas. Le quart, car le village était assez grand.* »

Avez-vous un souvenir précis de l'incendie ?

« *Une fois que nous avons été là tout l'après-midi devant l'église, alors nous entendions le bétail qui [inaudible] beuglait... Les Allemands sortaient avec tout ce qu'ils avaient pillé dans les maisons, le magasin de chaussures et le magasin de vêtements. Ils prenaient aussi les victuailles. Ils avaient faim aussi, à ce moment-là, vous savez.* »

Est-ce qu'il y a eu des personnes qui ont été tuées ce jour-là, à St-Léger ?

« *Oui, des gens qui se sauvaient ou qui se cachaient. Nous avons eu Monsieur Rongvaux, qui a été tué en se sauvant dans la campagne, le beau-père du notaire Lempereur et son voisin, qui était menuisier. Ce dernier, Monsieur Wautelet, a été tué et remis dans les flammes, remis dans sa maison qui brûlait.* »

Avez-vous eu connaissance de ces trois décès rapidement, au moment-même ?

« *C'est après, quand nous nous sommes remis un peu des événements que nous avons appris tout ce qui s'était passé.* »

Y a-t-il eu des baraquements provisoires pour accueillir les familles sinistrées ?

« *Non, les familles ont accueilli leurs proches. Et ils sont allés dans d'autres villages aussi.* »

Quelle a été votre situation ?

« *Notre maison n'a pas brûlé.* »

Dans le village, il a fallu attendre combien de temps pour que les

maisons brûlées soient reconstruites ?

« Oh, quelques années. Il a fallu faire toutes les démarches administratives pour avoir de l'argent. »

Ce sont les assurances, ou l'Etat, qui ont financé la reconstruction ?

« Je ne sais pas. Comme nous n'étions pas directement concernés, je ne m'y suis pas intéressé, et puis j'étais trop jeune à ce moment-là... J'ai un beau-frère flamand, le mari de ma sœur aînée Jeanine, qui était venu pour la reconstruction de l'église du village. Il a marié [rises] ma sœur à cette occasion-là ! »

J'ai vu, en consultant les archives à Bruxelles, que vous aviez reçu le titre de prisonnier politique de la guerre 40-45. Est-ce que vous vous rappelez de la procédure pour obtenir ce statut, vous et votre père ?

« C'était le clerc du notaire qui s'en était occupé, Monsieur Burnet, parce que nous, on n'avait rien réclamé... Il est venu : "Faites-le, faites-le. Vous avez le droit d'avoir une carte d'identité en plus." [rises] »

Est-ce que vous avez reçu des indemnités de l'Etat ?

« Non, non... J'ai subi un dommage moral qui n'a pas été récompensé [rises]... Je vous le redis : je n'avais pas peur... Nous allions être fusillés, c'était comme ça... Par contre, il y avait des personnes âgées qui pleuraient et qui tremblaient. »

Qu'est-ce que vous avez fait après la guerre ? Vous avez fait des études ?

« Ah oui, j'ai fait mes humanités gréco-latines. »

Toujours à l'athénée de Virton ?

« Oui, j'avais encore deux ans à faire. »

Vous avez été à l'université ?

« Non, ma famille ne savait pas payer mes études et je voulais travailler [...] Après la guerre, mon futur beau-père était maçon-entrepreneur. Il a reconstruit beaucoup de maisons à Saint-Léger. J'ai connu sa fille quand son frère est venu travailler chez nous pour faire un grand hangar. [M. Lebrun parle ensuite de la mort de son épouse] »

Vous avez des enfants ?

« Quatre. Trois garçons, une fille. »

Des petits-enfants ?

« *Dix.* »

Où avez-vous travaillé après vos humanités ?

« *J'ai travaillé un moment dans une pépinière à Signeulx, où je faisais un peu de tout. Puis j'ai postulé à un emploi, ici à Aubange, comme employé à la commune. J'ai été nommé à ce poste pendant dix ans, puis j'ai été rédacteur avant de succéder au secrétaire communal.* »

Quand êtes-vous arrivé à Aubange ?

« *En 1953.* »

Pour en revenir à cette journée du 5 septembre 1944, c'est un sujet que vous évoquez avec vos frères et sœurs ?

« *Nous n'en parlons plus. Cela fait si longtemps ... Dernièrement, ma sœur Anne-Marie, que vous avez questionnée, m'a dit : "Tiens, j'ai eu la visite d'un monsieur qui m'a interrogée sur la guerre." Nous avons reparlé un peu de ce qui s'était passé, et puis c'était tout.* »

Et avec votre épouse et vos enfants ?

« *Oui [affirmatif].* »

Pour quelles raisons ?

« *Parce que c'étaient des événements qu'ils ne connaissaient pas, eux. Alors, on leur racontait un peu.* »

Avec vos petits-enfants ?

« *Non, c'est oublié... Si je leur racontais que j'ai failli être fusillé, certains feraient des grands yeux !* »

Ils ne vous croiraient pas ?

« *Ils ne me croiraient pas, non.* »

Est-ce que vous pensez, de temps en temps, à ce que vous avez vécu ?

« *Non, c'est fini... J'y pense parfois la nuit. J'ai eu de la chance, nous avons eu de la chance dans la famille parce que d'autres ont perdu leur maison, leurs meubles et le bétail... Alors !* »

Est-ce que parfois vous avez des flashes de cette journée-là ? Une image ?

« *Non, non, je vous dis, c'est passé hors de mon esprit... Par*

*exemple, quand on passait en voiture avec ma femme, devant l'usine Dominicy, je disais : "Tu vois, ici, Denise, j'ai failli ne pas te connaître si j'étais resté sous la mitraille..." Quand je passe devant cette usine, j'y pense. Je leur dis aux enfants et aux petits-enfants : "Tu vois, c'est ici que j'étais devant la mitrailleuse pour être fusillé." C'est simplement à cette occasion-là qu'on en parle. »*

Merci beaucoup pour cet entretien.



# Les monuments commémoratifs de la région

Ante-scriptum : Sauf indication contraire, les photographies appartiennent à la Fondation MERCI.

## Commune de Etalle



**Etalle :** Monument aux morts (sur la façade de l'église).



**Vance :** Monument à Marcel Devillers (à la sortie du village, en direction d'Arlon, le long de la N83 Bouillon-Arlon).



**Vance :** Monument aux morts (devant l'école communale).



**Villers-sur-Semois :** Monument aux morts (pignon de l'école du village). Souvenir de Jean-Marie Mergeai.



**Fratin :** Monument aux morts (à côté de l'église). Souvenir d'Albert Fagny et de Georges Balon.

## Commune de Meix-devant-Virton



**Géroville :** Monument aux morts (place principale du village).



**Meix-devant-Virton :** Monument aux morts (place principale du village).



**Robelmont :** Monument aux morts (rue Transversale).



**Sommethonne :** Monument aux morts (cimetière). Souvenir de Lucien Evrad, Maurice Jacques et Emile Lepage.



**Villers-la-Loue :** Monument aux morts (à la sortie du village, en direction d'Houdrigny, le long de la N886 Sommethonne-Houdrigny).

## Commune de Musson



**Musson** : Monument aux morts  
(devant l'église).



**Mussy-la-Ville** : Monument aux morts  
(place principale du village : place  
Abbé-Alexandre, du nom d'un martyr  
d'août 1914).



**Signeulx** : Monument aux morts.



**Musson** : Place Abbé  
Goffinet.



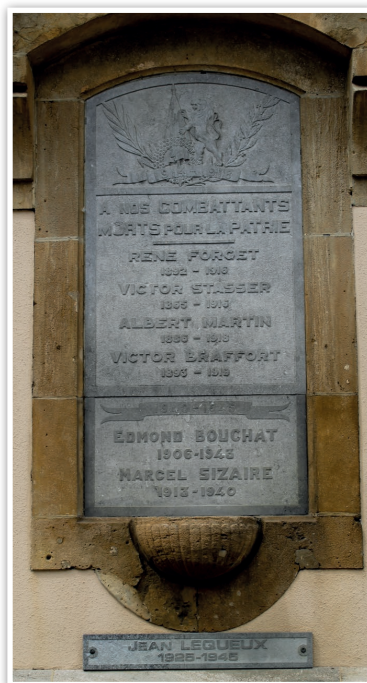
**Musson** : Monument  
à l'abbé Goffinet  
(presbytère).



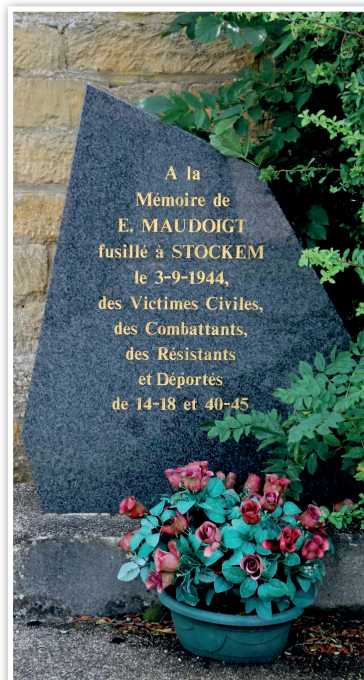
**Signeulx** : Rue des  
Frères Sincic. Souvenir  
de Benoît Sincic.



## Commune de Rouvroy



**Dampicourt :** Monument aux morts (façade de la mairie).



**Lamorteau :** Monument aux morts (cimetière). Souvenir d'Emile Maudouigt.



**Torgny :** Place Albert Paul.

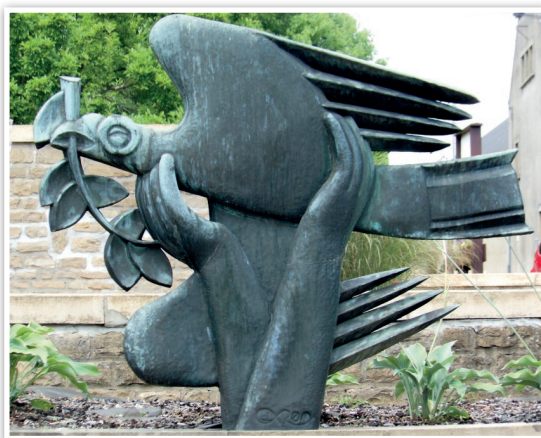
## Commune de Saint-Léger



**Châtillon :** *Monument aux morts (devant l'ancienne mairie).*



**Meix-le-Tige :** *Monument aux morts (rue du Monument).*



**Saint-Léger :**  
*Monument aux morts 40-45 (devant l'église). Monument stylisé et non-nominatif.*



**Saint-Léger :** *Rue du Cinq-Septembre (rue principale, route Arlon-Virton). Souvenir de l'incendie du 5 septembre 1944.*

## Commune de Virton



**Ethe** : Monument aux fusillés de Ethe et de Latour (à la sortie du village, en direction de Gomery, rue des Fusillés).



**Ruette** : Rue du Frère Méranthus.



**Virton** : Stèle à Jean Bonbled et ses compagnons de combat (lieu d'exécution des personnes commémorées, à la sortie de la ville, rue d'Arlon).



**Gomery** : Monument aux morts (façade de l'ancienne école). Souvenir de Victor Beauraind.



**Latour** : Monument aux morts (centre du village, le long de la route Virton-Athus).



**Bleid** : Monument aux morts (façade de l'ancienne mairie, place du 22 Août 1914).





**Ruelle :** Monument aux morts (devant l'église).



**Virton :** Monument aux morts (perron de la mairie).



**Saint-Mard :** Monument aux morts (façade de l'ancienne mairie). Souvenir d'Albert Barthélémy, Marcel Bertin, Jean Bonbled, Robert Gaspard, Willy Grabadyk, Victor Huffy, Jules Lafontaine, Fernand Noël, Fernand-Joseph Noël, René Schmickrath et Marcel Sorin.

## Bois de Stockem (commune d'Arlon)



Monument aux fusillés du 6 septembre 1944 (lieu d'exécution). Souvenir d'Henri Bouché, Oscar Duchêne, Charles Lefèvre, Emile Maudougt et Benoît Sindic.

**ALLARDING Raymond, René***(Saint-Léger – 06/09/1898 ; décédé)***Profession** : Exploitant de carrière.**Arrestation et détention** : Arrêté à Saint-Léger, le 5 septembre 1944, par la 15<sup>e</sup> *Panzergranadier Division* de la *Wehrmacht*, comme otage. Cette arrestation survient suite au meurtre de cinq soldats allemands commis la veille. Il est relâché après quelques heures. Il a subi des sévices graves.**ANDRE Richard***(Virton – 22/06/1908 ; décédé)***Profession** : Mécanicien.**Arrestation et détention** : Arrêté en Espagne, le 18 octobre 1942, alors qu'il vient de franchir la frontière dans le but de rejoindre ultérieurement l'Angleterre. Il est incarcéré à Pampelune jusqu'au 30 novembre 1942. Il est ensuite détenu au camp de Miranda. Il est libéré le 19 avril 1943.**BALON Georges***(Huombois – 19/03/1917 ; Liège – 02/09/1944)***Profession** : Cultivateur.**Arrestation et détention** : Arrêté à Huombois, le 12 mai 1944, pour ses activités de résistance dans l'Armée Secrète (AS). Il est écroué à la prison d'Arlon le même jour. Il est condamné à mort par le Conseil de guerre allemand d'Arlon, le 17 août 1944. Transféré à Liège, il transite par la prison de Saint-Léonard avant d'être emprisonné à la Citadelle, dès le 17 août 1944. Il est exécuté à Liège le 2 septembre 1944.**BARTHELEMY Albert***(Saint-Mard – 18/07/1901 ; Liège – 02/09/1944)***Profession** : Employé à la SNCF (Société Nationale des Chemins de fer Français)**Arrestation et détention** : Arrêté à Sommethonne, le 29 mars 1944, pour ses activités de résistance au sein de l'Armée Secrète (AS). Il est détenu à la prison d'Arlon jusqu'au 18 août



1944. Il est condamné à mort par le Conseil de guerre allemand d'Arlon, le 10 août 1944. Il est transféré à la Citadelle de Liège le 18 août 1944. Il est exécuté à Liège, le 2 septembre 1944.

### **BAULARD Charles, Marie, Joseph**

*(Ethe – 13/01/1924 ; décédé)*

**Profession** : Boulanger.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Ethe, le 18 avril 1944, pour non-respect des ordonnances allemandes sur le travail obligatoire. Il est emprisonné à Arlon, jusqu'au 27 avril 1944, puis est envoyé au camp disciplinaire d'Oberhausen ou de Holten. Il y reste jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 1944 avant d'être transféré vers un camp de travail forcé. Il est libéré le 11 avril 1945 et rapatrié en Belgique le 21 du même mois.

### **BEAURAIN Victor**

*(Linchet – 26/08/1904 ; Liège – 02/09/1944)*

**Profession** : Comptable aux chemins de fer.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Bleid, le 9 mai 1944, par la GFP, pour ses activités de résistance au sein de l'Armée Secrète (AS). Il est emprisonné le jour même. Condamné à mort par le Conseil de guerre allemand d'Arlon, le 10 août 1944, il est transféré à la Citadelle de Liège, le 18 août 1944. Il y est fusillé le 2 septembre 1944.

### **BERTIN Marcel**

*(Saint-Mard – 14/04/1902 ; Liège – 02/09/1944)*

**Profession** : Machiniste aux chemins de fer.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Saint-Mard, le 5 mai 1944, pour ses activités de résistance au sein de l'Armée Secrète (AS). Il est emprisonné à Arlon. Le 14 août, il est condamné à mort par le Conseil de guerre allemand d'Arlon. Quatre jours plus tard, il est conduit à la Citadelle de Liège. Il y est exécuté le 2 septembre 1944.

## **BONBLED Jean**

(Saint-Mard – 12/03/1920 ; Saint-Mard – 17/02/1944)

**Profession** : Mécanicien.

**Arrestation et détention** : Arrêté à proximité immédiate de la gare de Virton- Saint-Mard, le 16 février 1944, par une patrouille allemande, pour ses activités de résistance au sein du Front de l'Indépendance (FI). Il est condamné à mort, par jugement spécial, le lendemain à Virton même. Il est fusillé à Saint-Mard, le 17 février 1944.

## **BURNET Théophile, Jean, Baptiste, Emile**

(Straimont – 05/11/1886 ; décédé)

**Profession** : Clerc de notaire.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Saint-Léger, le 5 septembre 1944, par la 15<sup>e</sup> *Panzergranadier Division* de la Wehrmacht, comme otage. Cette arrestation survient suite au meurtre de cinq soldats allemands commis la veille. Il est relâché après quelques heures. Il a subi des sévices graves.

## **CALOMME Adolphe, Joseph**

(Chenois – 02/05/1917 ; décédé)

**Profession** : Machiniste aux chemins de fer.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Chenois, le 17 octobre 1943, par la *Feldgendarmarie*, pour ses activités de résistance au sein de l'Armée Secrète (AS). Il aurait également été actif pour le service de renseignements Bayard. Il est emmené à la prison d'Arlon, où il demeure jusqu'au 9 novembre 1943. Il est transféré à Liège, où il est détenu respectivement à la prison de Saint-Léonard et à la Citadelle jusqu'au 20 mai 1944. Déporté dans le Reich, il est incarcéré à Cologne du 20 au 23 mai 1944, puis à Gross-Strehlitz du 23 mai au 23 octobre 1944. Il est transféré au camp de concentration de Gross-Rosen où il reste pendant un mois. Il se retrouve enfin au camp de prisonniers de guerre de Neubrandenburg. Il est libéré au moment de la capitulation allemande, en mai 1945, et est rapatrié en Belgique le 25 de ce mois.

## **CAVELIER Raymond**

(Saint-Vincent – 20/05/1923 ; région de Dora – janvier 1945)

**Profession** : Ouvrier au chemin de fer.

**Arrestation et détention** : Domicilié à Latour, il est arrêté au maquis de Baronville, le 18 mai 1944, par la Sipo-SD de Dinant, pour ses activités de résistance au sein de l'Armée Secrète (AS). Il est détenu dans les prisons de Dinant puis de Namur. Il est déporté vers le camp de concentration de Buchenwald, où il reste peu de temps, avant d'arriver au camp de concentration de Dora le 19 juin 1944. Il meurt au *Kommando* d'Harzungen, au début de l'année 1945.

## **CLAUSSE Adrien, Camille**

(Saint-Léger – 26/03/1910 ; décédé)

**Profession** : Commerçant.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Saint-Léger, le 5 septembre 1944, par la 15<sup>e</sup> *Panzergranadier Division* de la *Wehrmacht*, comme otage. Cette arrestation survient suite au meurtre de cinq soldats allemands commis la veille. Il est relâché après quelques heures. Il a subi des sévices graves.

## **COLLIGNON Joseph**

(Ethe – 04/04/1912 ; décédé)

**Profession** : Ouvrier d'usine.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Ethe, le 24 juillet 1944, en tant que réfractaire au travail obligatoire en Allemagne. Interné à Arlon du 24 au 28 juillet 1944, il est ensuite déporté vers le camp disciplinaire de Beeckerwerth-Hamborn à Duisbourg. À partir du 12 décembre 1944, le détenu bénéficie d'un régime de semi-liberté. Il est libéré le 28 avril 1945.

## **CRAPS Hector, Tony, Anaïs**

(Virton – 13/09/1898; Virton – 11/06/1949)

**Profession** : Ingénieur. Sénateur socialiste coopté (1946-1949).

**Arrestation et détention** : Arrêté à Schaerbeek (Bruxelles), le 14 mai 1942, par la GFP, pour ses activités au sein du service de renseignements Michelli et de la ligne d'évasion Comète. Prisonnier Nacht und Nebel (N.N.), il est incarcéré à la prison de Saint-Gilles entre le 14 mai 1942 et le 7 août 1943. Il transite ensuite dans une série de prisons allemandes : Essen (7 au 13 août 1943), Vechta (13 août 1943 au 17 mai 1944) et Kaisheim (du 17 mai 1944 au 7 mars 1945). Il est finalement déporté au camp de concentration de Dachau, où il arrive le 7 mars 1945 et en ressort libéré le 29 avril 1945. Il est rapatrié en Belgique le 12 mai 1945 et rentre en son foyer trois jours plus tard.

## **DE BRIEY, Thierry, Ferdinand (comte)**

(Bruxelles – 29/12/1895 ; région de Bergen-Belsen – nuit du 10 au 11/04/1945)

**Profession** : Sans profession. Officier de réserve.

**Arrestation et détention** : Arrêté en son château de Laclaireau (Ethe), le 15 février 1944, pour ses activités de résistance au sein de l'Armée Secrète (AS). Emprisonné dans un premier temps à Arlon, il transite par Liège avant d'être déporté en Allemagne. Il est fait prisonnier du camp de concentration de Buchenwald. Après un passage à la prison de Sangerhausen, il perd la vie en un endroit indéterminé dans la région où se situe le camp de concentration de Bergen-Belsen.

## **DEDYE- MICHEL Yvette**

(Saint-Mard – 28/02/1924 ; décédée)

**Profession** : Sans profession. Femme au foyer.

**Arrestation et détention** : Arrêtée à Saint-Mard, le 16 juin 1943, par la *Feldgendarmarie*, pour avoir hébergé son fiancé et le frère de celui-ci, recherchés pour résistance et/ou refus du travail obligatoire. Emmenée directement à la prison d'Arlon, elle est ensuite transférée à la prison Saint-Léonard de

Liège. Acquittée par le Conseil de guerre allemand d'Arlon, le 17 août 1943, elle est libérée le lendemain. Son fiancé, Louis Vincent, aurait été fusillé.

### **DUCHENE Oscar**

*(Houdeng-Goegnies – 06/01/1897; Stockem – 03/09/1944)*

**Profession** : Tapissier garnisseur.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Virton, le 8 juin 1944, pour ses activités de résistance au sein des Milices Patriotiques (MP) du Front de l'Indépendance (FI). Il est emprisonné à Arlon le même jour. Le 3 septembre 1944, il est fusillé par des membres de la Sipo-SD d'Arlon dans le bois de Stockem.

### **DUJARDIN Lucien**

*(Saint-Léger – 18/10/1903 ; décédé)*

**Profession** : Casseur de fonte.

**Arrestation et détention** : Arrêté à la gare de Virton - Saint-Mard, le 18 août 1944, pour non-respect des ordonnances allemandes sur le travail obligatoire et ses activités de résistance au sein du Front de l'Indépendance (FI). Il est emprisonné à Arlon, où il subit une condamnation par le Conseil de guerre allemand le 22 août 1944. Il est ensuite transféré vers les camps disciplinaires de la Dechenschule (Essen) et de Neerfeld. À partir du 17 novembre 1944, il n'est plus soumis à un régime d'internement, qui sera rétabli le 8 mars 1945. Il est libre le 15 avril 1945 et est rapatrié en Belgique le 8 mai 1945.

### **DUPARQUE Albert**

*(Saint-Mard – 20/03/1904 ; Saint-Léger – 04/10/1952)*

**Profession** : Médecin.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Saint-Léger, le 21 septembre 1942, par la GFP, sur dénonciation, pour son opposition au rexisme. Il est incarcéré à la prison d'Arlon, d'où il sort libre le 19 décembre 1942.

## **DUSSARD Jeanne, Aurélie**

*(Etalle – 18/04/1926 ; décédée)*

**Profession** : Ménagère.

**Arrestation et détention** : Arrêtée à Etalle, le 22 mai 1944, pour ses activités de résistance au sein des Partisans Armés (PA) du Front de l'Indépendance (FI). Elle est écrouée à Arlon le même jour. Elle est condamnée aux travaux forcés par le Conseil de guerre allemand d'Arlon en juillet 1944. Elle recouvre la liberté le 2 septembre 1944.

## **ENGELINUS Clément**

*(Virton – 05/11/1919 ; décédé)*

**Profession** : Fonctionnaire.

**Arrestation et détention** : Arrêté à l'hôtel de ville de Virton, le 2 décembre 1942, par la *Feldgendarmarie* d'Arlon, pour ses activités de résistance. Il est emprisonné à Arlon, du 2 décembre 1942 au 13 avril 1943. Il est acquitté par le Conseil de guerre allemand d'Arlon le 11 décembre 1942. Il est transféré au fort de Breendonk, le 13 avril 1943, vraisemblablement sur décision de la SS, et en ressort libre, le 23 juin 1943.

## **EVRARD Lucien**

*(Sommethonne – 05/01/1914 ; Mülheim an der Ruhr – 24/02/1945)*

**Profession** : Cultivateur.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Sommethonne, le 29 mars 1944, pour ses activités de résistance au sein de l'Armée Secrète (AS). Ecroué dans un premier temps à Arlon, il est transféré vers le camp disciplinaire d'Oberhausen ou de Holten, où il reste jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 1944. Il est ensuite envoyé au camp de travail forcé de Mülheim an der Ruhr, où il décède le 24 février 1945.

## **FAGNY Albert**

*(Fratin- 12/01/1901 ; Liège – 02/09/1944)*

**Profession** : Ouvrier au chemin de fer.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Fratin, le 14 mai

1944, pour ses activités de résistance au sein du service de renseignements Tégat et dans l'Armée Secrète (AS). Il est fait prisonnier à Arlon, le même jour. Il est condamné à mort, le 16 août 1944, par le Conseil de guerre allemand d'Arlon. Il est transféré à la Citadelle de Liège, où il est exécuté le 2 septembre 1944.

### **FAYON Marcel, Emile**

(Saint-Léger – 11/04/1903 ; Harzungen – 01/12/1944)

**Profession** : Commerçant.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Saint-Léger, le 9 mai 1944, comme otage, suite à des agissements délictueux commis autour de Saint-Léger. Incarcéré à Arlon jusqu'au 18 mai, il est ensuite transféré à la prison de Saint-Léonard (Liège). Il y reste deux jours. Il est ensuite déporté au camp de concentration de Buchenwald puis à celui de Dora. Il meurt au *Kommando* d'Harzungen, le 1<sup>er</sup> décembre 1944.

### **FIRRE Albert, René**

(Virton – 17/05/1915 ; décédé)

**Profession** : Négociant.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Virton, le 2 décembre 1942, par la *Feldgendarmarie*, pour faits de résistance. Il est incarcéré à Arlon, le jour même. Il est acquitté par le Conseil de guerre allemand d'Arlon, le 11 décembre 1942. Il est maintenu en détention à la prison d'Arlon jusqu'au 13 avril 1943. Il est ensuite écroué au fort de Breendonk. Il est libéré le 22 juin 1943.

### **FRADCOURT Camille**

(Saint-Léger – 14/04/1908 ; décédé)

**Profession** : Cultivateur.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Saint-Léger, le 5 septembre 1944, par la 15<sup>e</sup> *Panzergranadier Division* de la *Wehrmacht*, comme otage. Cette arrestation survient suite au meurtre de cinq soldats allemands commis la veille. Il est relâché après quelques heures. Il a subi des sévices graves.



## **GASPARD Robert**

*(Jemelle – 30/01/1909 ; Liège – 07/06/1944)*

**Profession** : Ajusteur aux chemins de fer.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Saint-Mard, le 24 avril 1944, pour ses activités de résistance au sein des Milices Patriotiques (MP) du Front de l'Indépendance (FI). Il est incarcéré à Arlon, le jour même. Il est condamné à mort par le Conseil de guerre allemand d'Arlon, le 12 mai 1944. 3 jours plus tard, il est interné à la Citadelle de Liège. Il est fusillé le 7 juin 1944.

## **GAUSSIN Jean-Baptiste**

*(Suxy – 09/07/1907 ; décédé)*

**Profession** : Employé à la Régie des Télégraphes et des Téléphones (R.T.T.).

**Arrestation et détention** : Arrêté à Saint-Léger, le 21 septembre 1942, par la GFP, pour son opposition au rexisme. Il est incarcéré à la prison d'Arlon, d'où il sort libre le 19 décembre 1942.

## **GEOFFROY Jules**

*(Virton – 12/03/1920 ; décédé)*

**Profession** : Entrepreneur.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Virton, le 27 mars 1944, pour non-respect des ordonnances allemandes sur le travail obligatoire. Il est incarcéré à Arlon, jusqu'au 31 mars 1944. Il est ensuite transféré vers le camp disciplinaire de Duisburg, où il demeure jusqu'en juin 1944. Après une tentative d'évasion, il est écroué à la prison de München-Gladbach en juillet 1944. Il retourne au camp de Duisburg, jusqu'en mars 1945. Il est ensuite amené à la prison de Wuppertal, où il est libéré le 27 avril 1945. Il est rapatrié en Belgique le 2 mai 1945.

## **GERARD Michel, Arsène, Camille**

(Virton – 11/08/1916 ; décédé)

**Profession** : Cultivateur.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Virton, le 27 mars 1944, comme otage en lieu et place de son frère, recherché comme réfractaire au travail obligatoire. Il est arrêté par la *Feldgendarmarie*. Il est incarcéré à Arlon, jusqu'au 30 mars 1944. Il est membre du *Kommando* dépendant du camp de concentration de Dora à Duisburg, jusqu'au 2 septembre 1944. À partir du mois de juillet 1944, il est soumis au régime des travailleurs forcés. Il est transféré à la prison de Minden, où il séjourne du 2 novembre 1944 au 10 mai 1945.

## **GOBERT Roger**

(Ethe – 18/03/1924 ; décédé)

**Profession** : Ouvrier au chemin de fer.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Rabais, le 22 mars 1944, par la *Feldgendarmarie*, pour tentative de soustraction au travail obligatoire en Allemagne. Il est détenu à la prison d'Arlon quelques jours, puis est transféré au camp disciplinaire de Duisburg, où il reste jusqu'au 30 juin 1944. À partir du 1<sup>er</sup> juillet 1944, il est soumis au régime des travailleurs forcés. Avant la fin de la guerre, il connaîtra encore deux prisons : Kassel et Minden.

## **GODISCAL Léon**

(Châtillon – 14/11/1912 ; décédé)

**Profession** : Géomètre.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Meix-le-Tige, le 2 décembre 1943, pour ses activités de résistance au sein des Partisans Armés (PA) du Front de l'Indépendance (FI). Il aurait été le chef du groupe local des PA à Meix-le-Tige. Il est incarcéré à Arlon. Il est libre le 22 février 1944.

## GOFFINET Adolphe

*(Sommethonne – 16/01/1903 ; décédé)*

**Profession** : Sans profession.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Sommethonne, le 29 mars 1944, comme otage. Il avait hébergé des réfractaires au travail obligatoire à son domicile. Il est incarcéré à Arlon pendant un mois. Il est écroué à la prison de Saint-Léonard à Liège, entre le 29 avril et le 14 juin 1944. Il est détenu au camp de concentration de Buchenwald, à partir de l'été 1944. Il est libéré le 23 avril 1945 et est rapatrié le 6 mai 1945.

## GRANDJEAN Jules

*(Bellefontaine – 22/03/1899 ; entre Gross-Rosen et Dora – 11/02/1945)*

**Profession** : Prêtre.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Willerzie (Gedinne), le 15 mai 1942, par la GFP, pour ses activités de résistance au sein du service de renseignements Ferrand. Il est détenu à la prison bruxelloise de Saint-Gilles, jusqu'au 23 août 1943. D'août 1943 à octobre 1944, il est écroué à la prison de Gross-Strehlitz. Il est prisonnier au camp de concentration de Gross-Rosen, jusqu'au 2 février 1945. Il décède lors de l'évacuation du camp, le 11 février 1945.

## GUILLAUME François, Victor

*(Saint-Léger – 04/03/1880 ; Saint-Léger – 19/02/1955)*

**Profession** : Pensionné.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Saint-Léger, le 5 septembre 1944, par la 15<sup>e</sup> *Panzergranadier Division* de la *Wehrmacht*, comme otage. Cette arrestation survient suite au meurtre de cinq soldats allemands commis la veille. Il est relâché après quelques heures. Il a subi des sévices graves.

## **GUILLAUME Prosper**

(Saint-Léger – 23/03/1874 ; Saint-Léger – 30/03/1947)

**Profession** : Pensionné.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Saint-Léger, le 5 septembre 1944, par la 15<sup>e</sup> *Panzergranadier Division* de la *Wehrmacht*, comme otage. Cette arrestation survient suite au meurtre de cinq soldats allemands commis la veille. Il est relâché après quelques heures. Il a subi des sévices graves.

## **HISSETTE Henri, Jules, Ferdinand**

(Saint-Léger – 15/08/1900 ; décédé)

**Profession** : Facteur des Postes.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Saint-Léger, le 21 septembre 1942, par la GFP, sur dénonciation, pour son opposition au rexisme. Il est incarcéré à la prison d'Arlon, d'où il sort libre le 19 décembre 1942.

## **HUBERT Victor, René**

(Saint-Léger – 26/02/1912 ; décédé)

**Profession** : Machiniste aux chemins de fer.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Saint-Léger, le 5 septembre 1944, par la 15<sup>e</sup> *Panzergranadier Division* de la *Wehrmacht*, comme otage. Cette arrestation survient suite au meurtre de cinq soldats allemands commis la veille. Il est relâché après quelques heures. Il a subi des sévices graves.

## **HUFTY Victor**

(Strée – 24/06/1878 ; Liège – 02/09/1944)

**Profession** : Pensionné.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Saint-Mard, le 9 mai 1944, pour ses activités de résistance au sein de l'Armée Secrète (AS). Il est aussitôt incarcéré à Arlon. Il est condamné à mort par le Conseil de guerre allemand d'Arlon, le 10 août 1944. Il est transféré à la Citadelle de Liège, le 18 août 1944. Il y est exécuté le 2 septembre 1944.

## **JACOB Jean, Joseph**

(Châtillon – 24/03/1895 ; décédé)

**Profession** : Secrétaire communal de Châtillon.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Châtillon, le 15 août 1943, pour ses activités de résistance. Il est incarcéré à Arlon. Il est libéré le 25 octobre 1943.

## **JACQUES Jean, Gustave**

(Saint-Mard – 24/06/1907 ; décédé). Fils du bourgmestre de Saint-Mard, Edmond Jacques.

**Profession** : Imprimeur.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Saint-Mard, le 10 avril 1942, par la *Feldgendarmerie*, comme otage choisi. Des personnes originaires d'Arlon sont arrêtées au même moment. Il est écroué à la prison d'Arlon, puis à la Citadelle de Huy. Il est libéré le 15 mai 1942.

## **JACQUES Maurice, Marie**

(Nepvant – 27/06/1913 ; entre Harzungen et Bergen-Belsen – 07/04/1945).  
De nationalité française.

**Profession** : Cultivateur.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Virton, le 23 avril 1944, par la *Feldgendarmerie*, pour ses activités de résistance. Son arrestation est liée à la découverte d'un réfractaire caché en son domicile de Sommethonne, le 29 mars 1944. Il est détenu à la prison d'Arlon, jusqu'au 18 mai 1944. Il est ensuite deporté vers le camp de concentration de Buchenwald, après un court passage à Liège. Il est ensuite détenu au *Kommando* d'Harzungen. Il meurt probablement lors de l'évacuation de ce camp vers Bergen-Belsen, le 7 avril 1945.

## JANQUIN Jules, Joseph

(Namur – 23/12/1874 ; Buchenwald – 01/10/1944)

**Profession** : Colonel de gendarmerie. Pensionné.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Saint-Léger, le 9 mai 1944, comme otage, suite à des agissements délictueux commis autour de Saint-Léger. Incarcéré à Arlon, il est ensuite transféré à la prison de Saint-Léonard (Liège) puis au camp de transit de Beverlo (province de Limbourg). Il est ensuite déporté au camp de concentration de Buchenwald. Il y meurt, le 1<sup>er</sup> octobre 1944.

## JEANJEAN Constant, Albin

(Ruelle – 30/07/1905 ; décédé)

**Profession** : Employé.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Virton, le 26 février 1944, par la GFP, pour ses activités de résistance. Il est emprisonné à Arlon, puis emmené à la prison Saint-Léonard de Liège. Il y demeure jusqu'au 24 mars 1944. Il est transféré à la prison de Louvain. Le 14 juin 1944, il est écroué à la Citadelle de Liège. Il est libéré le 7 septembre 1944.

## JEANJEAN Félix, Joseph, Edmond

(Ruelle – 25/02/1908 ; Sonnenburg – 08/05/1944)

**Profession** : Prêtre, plus connu sous le nom de Frère Méranthus. Professeur de religion.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Liège, le 27 janvier 1942, par la GFP, pour ses activités de résistance au sein d'un « *Service de Renseignements et d'Action* ». Il est écroué à la prison bruxelloise de Saint-Gilles, jusqu'au 28 juillet 1942. Il est condamné, en juin 1942, par le Conseil de guerre allemand de Bruxelles à la peine de mort. Il est transféré à la prison de Bochum. Il y demeure jusqu'en mars 1943. Il est détenu au camp de concentration d'Esterwegen, jusqu'à la fin août 1943. En ce même mois d'août, il est rejugé par le *Volksgesichtshof*, à Berlin, qui le condamne aux travaux forcés. Il est finalement incarcéré à la prison de Sonnenburg, où il décède le 8 mai 1944.

## **JONETTE Alfred, Joseph**

*(Ruelle – 30/08/1899 ; décédé)*

**Profession** : Machiniste aux chemins de fer.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Ruelle, le 10 mai 1944, pour ses activités de résistance au sein de l'Armée Secrète (AS). Il est incarcéré à la prison d'Arlon, le jour même. Le 1<sup>er</sup> août 1944, il est condamné à cinq ans de travaux forcés par le Conseil de guerre allemand d'Arlon. Le 3 septembre 1944, il parvient à s'échapper, alors que des membres de la Sipo – SD d'Arlon l'avaient emmené en la forêt de Stockem, avec cinq autres personnes, pour le fusiller.

## **JORDANT Hubert, Joseph**

*(Harre – 05/03/1883 ; Buchenwald – 28/12/1944)*

**Profession** : Brigadier – Forestier.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Ethe–Hamawé, le 15 février 1944, pour ses activités de résistance au sein de l'Armée Secrète (AS). Il est interné à la prison d'Arlon, où il reste jusqu'au 18 mai 1944. Il est ensuite déporté vers le camp de concentration de Buchenwald, où il perd la vie le 28 décembre 1944.

## **KRANTZ Cyrille, Léon**

*(Sommethonne – 17/09/1905 ; décédé)*

**Profession** : Mécanicien.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Sommethonne, le 29 mars 1944, comme otage choisi. Il est écroué à la prison d'Arlon, jusqu'au 10 mai 1944. Il transite par la prison Saint-Léonard de Liège, du 10 au 20 mai 1944. Il est détenu au camp de concentration de Buchenwald, quelques jours après. Il est possible qu'il ait également été détenu au camp de concentration de Dora et au *Kommando* de Wieda, durant sa captivité dans le IIIe Reich. Il est rapatrié en Belgique vers le 11 mai 1945.



## LAFONTAINE Jules

(Saint-Mard – 27/02/1889 ; Liège 07/06/1944)

**Profession** : Cultivateur.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Saint-Mard, le 11 avril 1944, pour ses activités de résistance au sein des Partisans Armés (PA) du Front de l'Indépendance (FI). Il est prisonnier à Arlon, du 11 avril au 12 mai 1944. Condamné à mort, le 12 mai 1944, par le Conseil de guerre allemand d'Arlon, il est transféré à la Citadelle de Liège. Il y est exécuté le 7 juin 1944.

## LAURENT Nestor

(Grupont – 23/11/1898 ; décédé)

**Profession** : Machiniste aux chemins de fer.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Saint-Vincent, le 17 novembre 1943, suite à un acte de sabotage de la résistance. Il est écroué à la prison d'Arlon, à partir de cette date. Il est acquitté par le Conseil de guerre allemand d'Arlon, le 10 février 1944. Il est libéré le 22 février 1944.

## LEBRUN André, Emile, Jean-Marie

(Saint-Léger – 22/07/1926)

**Profession** : Employé.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Saint-Léger, le 5 septembre 1944, par la 15<sup>e</sup> *Panzergranadier Division* de la *Wehrmacht*, comme otage. Cette arrestation survient suite au meurtre de cinq soldats allemands commis la veille. Il est relâché après quelques heures. Il a subi des sévices graves.

## LEBRUN Emile, Arthur

(Saint-Léger – 06/09/1889 ; décédé). Père d'André Lebrun.

**Profession** : Ardoisier-zingueur.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Saint-Léger, le 5 septembre 1944, par la 15<sup>e</sup> *Panzergranadier Division* de la *Wehrmacht*, comme otage. Cette arrestation survient suite au meurtre de cinq soldats allemands commis la veille. Il est relâché après quelques heures. Il a subi des sévices graves.

## LEFEBVRE Félix

(Liège – 02/07/1890 ; Liège – 02/09/1944)

**Profession** : Annotateur aux chemins de fer.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Virton, le 4 mai 1944, pour ses activités de résistance au sein de l'Armée Secrète (AS). Il est incarcéré à Arlon, jusqu'au 18 août 1944. Il est condamné à mort par le Conseil de guerre allemand d'Arlon, le 10 août 1944. Il est transféré à la Citadelle de Liège, le 18 août 1944. Il meurt fusillé, le 2 septembre 1944.

## LEFEBVRE Jules

(Virton – 05/08/1921 ; Stockem – 03/09/1944). Fils de Félix Lefebvre.

**Profession** : Télégraphiste.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Rodange (Grand-Duché de Luxembourg), le 30 juin 1944, pour ses activités de résistance au sein des Milices Patriotiques (MP) du Front de l'Indépendance (FI). Il est écroué à la prison d'Arlon. Le 3 septembre 1944, il est fusillé par des membres de la *Sipo-SD* d'Arlon dans le bois de Stockem.

## LEGER Henri, Victor

(Molenbeek Saint-Jean – 17/10/1898; Buchenwald – 14/09/1944)

**Profession** : Mécanicien.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Ethe, le 22 mars 1944, pour ses activités de résistance. Il est incarcéré à Arlon, après un séjour à l'hôpital Saint-Joseph. Après un passage à la prison Saint-Léonard de Liège, il est déporté vers le camp de concentration de Buchenwald. Il y meurt le 14 septembre 1944.

## LEMPEREUR Jean-Baptiste, Nicolas, Marie

(Etalle – 02/07/1911 ; décédé)

**Profession** : Notaire.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Saint-Léger, le 5 septembre 1944, par la 15<sup>e</sup> *Panzergranadier Division* de la *Wehrmacht*, comme otage. Cette arrestation survient suite au meurtre de cinq soldats allemands commis la veille. Il est relâché

après quelques heures. Il a subi des sévices graves.

### **LEPAGE Emile**

*(Sommethonne – 20/01/1907 ; Allemagne – 04/1945)*

**Profession** : Cultivateur.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Sommethonne, le 29 mars 1944, pour ses activités de résistance. Il est incarcéré à Arlon, du 29 mars au 13 mai 1944. Il est transféré à Liège, pendant environ une semaine. Il est détenu au camp de concentration de Buchenwald de la fin mai-début juin 1944 jusque début avril 1945. Il meurt vraisemblablement lors de l'évacuation du camp.

### **LEPAGE Georges, Félicien, Joseph**

*(Arlon – 07/03/1921 ; décédé)*

**Profession** : Agent aux chemins de fer.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Chenois, le 14 mars 1944, pour non-respect des ordonnances allemandes sur le travail obligatoire. Il est emmené à la prison d'Arlon, le jour même. Il est transféré au camp disciplinaire de la *Dechenschule* (Essen), où il est détenu du 17 mars au 16 juin 1944. Il est ensuite transféré vers le camp de travail de Lintorf et le camp disciplinaire de Dorsten (Lager der Firma Krupp). Il est libéré et rapatrié en Belgique en avril 1945.

### **LEQUEUX Jean**

*(Villerupt, France – 30/04/1925 ; région d'Ellrich – 04/1945)*

**Profession** : Ouvrier agricole.

**Arrestation et détention** : Arrêté en gare de Namur, le 21 février 1944, par des collaborateurs belges, pour abandon de contrat de travail en Allemagne. Il est suspecté également d'activités de résistance. Il est incarcéré à Namur, du 21 février au 20 mai 1944. Il est ensuite déporté en Allemagne : il est détenu respectivement au camp de concentration de Buchenwald, au *Kommando* d'Harzungen, au camp de concentration de Dora et au *Kommando* d'Ellrich. Il décède début avril 1945, lors de l'évacuation du *Kommando*.

## **LIBOUTON François, Joseph**

(Libin – 24/01/1902 ; décédé)

**Profession** : Pensionné (par maladie).

**Arrestation et détention** : Arrêté à Arlon, le 3 décembre 1943, pour ses activités de résistance. Il est écroué à la prison d'Arlon à partir de cette date. Il est libéré le 10 janvier 1944.

## **LIEGEOIS Louis, Albert**

(Ethe – 31/03/1923 ; Brandenburg – 27/05/1942)

**Profession** : Sans profession.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Saint-Avoid (France), en novembre 1941, par des « *gendarmes allemands* ». Il est arrêté pour activités d'espionnage, alors qu'il travaille pour une société allemande établie dans la Moselle annexée au Reich. Il est vraisemblablement condamné à mort par le *Reichskriegsgericht* (Tribunal Militaire du Reich) de Berlin, vers le 17 mars 1942. Il est mis à mort, probablement par décapitation, le 27 mai 1942, à la prison de Brandenburg.

## **MAGNETTE Adrien**

(Villers-la-Loue – 22/09/1906 ; Nordhausen – 03 ou 04/04/1945)

**Profession** : Gendarme.

**Arrestation et détention** : Arrêté à son domicile d'Arquennes (Hainaut), le 8 avril 1944, pour ses activités de résistance probablement au sein de l'Armée Secrète (AS). Il est incarcéré respectivement à la prison bruxelloise de Saint-Gilles, du 8 avril au 5 mai 1944, au camp de concentration de Buchenwald, du 8 au 23 mai 1944, et au camp de concentration de Dora, à partir du 23 mai 1944. Après un passage au *Kommando* d'Ellrich, il entre dans celui de Nordhausen, le 3 mars 1945. Il y meurt vraisemblablement, début avril 1945.

## **MARECHAL Fernand, Julien, Désiré**

(Arlon – 21/11/1921 ; décédé)

**Profession** : Manœuvre.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Halanzy, le 30 septembre 1943, pour ses activités de résistance au sein de l'Armée Secrète (AS). Il reste à la prison d'Arlon, jusqu'au 2 août 1944. Entretemps, le 6 juin 1944, le Conseil de guerre allemand d'Arlon le condamne à un an de travaux forcés. Il est déporté vers la prison de Rheinbach, où il est détenu jusqu'en mars 1945, puis à celle de Rockenberg. Il est libéré le 30 avril 1945. Il revient en Belgique le 16 juin 1945.

## **MARTIN Marcel**

(Carlsbourg – 19/01/1902 ; décédé)

**Profession** : Instituteur.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Saint-Léger, le 5 septembre 1944, par la 15<sup>e</sup> *Panzergranadier Division* de la *Wehrmacht*, comme otage. Cette arrestation survient suite au meurtre de cinq soldats allemands commis la veille. Il est relâché après quelques heures. Il a subi des sévices graves.

## **MATHIEU Gaston, Marius**

(Virton – 28/12/1914 ; décédé)

**Profession** : Ouvrier d'usine.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Latour, le 21 mars 1944, comme otage, à la suite d'un sabotage de la résistance, et comme réfractaire au travail obligatoire en Allemagne. Il est incarcéré pendant deux jours à Arlon. Du 23 mars au 23 juin 1944, il est détenu au camp disciplinaire de la *Dechenschule* (Essen). Il est ensuite assigné au camp de travail de Lintorf, jusqu'en novembre 1944. Il est détenu au camp disciplinaire de Dorsten (Lager der Firma Krupp), entre le 30 novembre 1944 et le 28 janvier 1945. Il retourne enfin au camp de travail de Lintorf, jusqu'au 15 avril 1945, date de sa libération. Il retourne au pays début mai 1945.

## MAUDOIGT Emile

(Lamorteau – 03/12/1902 ; Stockem – 03/09/1944)

**Profession** : Employé aux chemins de fer.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Lamorteau, le 5 mai 1944, pour ses activités de résistance probablement au sein de l'Armée Secrète (AS). Il est interné à la prison d'Arlon. Il est condamné le 1<sup>er</sup> août 1944 par le Conseil de guerre allemand d'Arlon à 3 ans d'emprisonnement ou de travaux forcés. Le 3 septembre 1944, il est fusillé par des membres de la *Sipo-SD* d'Arlon dans le bois de Stockem.

## MAUXHIN Maurice, Jules

(Latour – 07/07/1918 ; Essen – 26/03/1944)

**Profession** : Mécanicien.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Florenville, le 2 janvier 1944, par la *Feldgendarmarie*, pour ses activités de résistance au sein des Partisans Armés (PA) relevant du Front de l'Indépendance (FI). Il est écroué à la prison d'Arlon, jusqu'au 12 février 1944. Le 10 février, le Conseil de guerre allemand d'Arlon le condamne à 10 ans de travaux forcés. Il est transféré à la prison bruxelloise de Saint-Gilles, où il est incarcéré entre le 12 février et le 21 mars 1944. Il est déporté à la prison d'Essen. Il y meurt, peut-être à la suite de bombardements alliés, le 26 mars 1944.

## MERGEAI Jean, Marie, Joseph

(Orsinaing – 25/04/1918 ; Bergen-Belsen – 13/03/1945)

**Profession** : Prêtre. Vicaire à la paroisse de Saint-Léger.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Saint-Léger, le 9 mai 1944, comme otage, suite à des agissements délictueux commis autour de Saint-Léger. Il est incarcéré aux prisons d'Arlon, puis de Saint-Léonard à Liège. Il est déporté aux camps de concentration de Buchenwald puis de Dora. Il transite par les *Kommandos* d'Ellrich et d'Harzungen. Il est transféré vers le camp de concentration de Bergen-Belsen, où il trouve la mort vraisemblablement le 13 mars 1945.

## MONCOUSIN Vital, Théophile

(Tillet – 26/10/1888 ; décédé)

**Profession** : Pensionné.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Bleid (Bakèse), le 19 février 1944, pour ses activités de résistance au sein de l'Armée Secrète (AS). Il est écroué à la prison d'Arlon jusqu'au 19 avril 1944. Il est détenu à Liège, à la prison Saint-Léonard puis à la Citadelle, du 19 avril au 19 juin 1944. Il est déporté vers le camp de concentration de Buchenwald. Il est libéré le 23 avril 1945 et est rapatrié le 6 mai 1945.

## MUSSET Albert

(Gomery – 15/04/1910 ; entre Ellrich et Schönebeck - 04 au 12/04/1945)

**Profession** : Chauffeur aux chemins de fer.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Saint-Léger, le 9 mai 1944, comme otage, suite à des agissements délictueux commis autour de Saint-Léger. Il est incarcéré à Arlon puis à Liège. Il est déporté au camp de concentration de Buchenwald puis aux *Kommandos* d'Harzungen et d'Ellrich. Il meurt lors de l'évacuation du *Kommando* d'Ellrich, entre le 4 et le 12 avril 1945.

## NOEL Fernand, Joseph

(Saint-Mard – 26/03/1919; Sainte-Cécile – 03/06/1944)

**Profession** : Instituteur.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Sainte-Cécile, le 3 juin 1944 pour ses activités de résistance au sein de l'Armée Secrète (AS). Il est abattu au moment même de son arrestation, pour « rébellion ».

## NOEL Fernand

(Saint-Mard – 13/09/1913 ; Liège – 07/06/1944)

**Profession** : Entrepreneur de transports.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Saint-Mard, le 28 mars 1944, pour ses activités de résistance au sein des Partisans Armés (PA), relevant du Front de l'Indépendance (FI). Il est écroué à la prison d'Arlon. Il est condamné à mort par le Conseil de guerre



allemand d'Arlon, le 12 mai 1944. Il est transféré à la Citadelle de Liège, le 13 mai 1944. Il y est fusillé, le 7 juin 1944.

### **OLIVIER Raymond, Auguste**

(Ruelle – 06/02/1912 ; décédé)

**Profession** : Menuisier.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Ruelle, le 24 juillet 1944, probablement par la *Feldgendarmerie*, pour ses activités de résistance au sein des Partisans Armés (PA) relevant du Front de l'Indépendance (FI). Il est incarcéré à la prison d'Arlon, pendant environ trois jours, avant d'être déporté vers le camp disciplinaire de Beeckerwerth – Duisburg Hamborn. Entre le 27 juillet et le 12 décembre 1944, il est astreint à un régime concentrationnaire sévère. Après cette date, il bénéficie d'un régime de semi-liberté. Il est libéré début avril 1945 et rentre en Belgique le 22 avril 1945.

### **PAUL Albert**

(Torgny – 07/06/1915 ; Liège – 14/08/1944)

**Profession** : Gendarme.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Etalle, le 17 mai 1944, probablement par la *Geheime Feldpolizei* (GFP), pour ses activités de résistance, en tant que commandant d'un groupe local des Partisans Armés (PA) relevant du Front de l'Indépendance (FI). Il est incarcéré à la prison d'Arlon. Il est condamné à mort par le Conseil de guerre allemand d'Arlon, le 27 juin 1944. Il est transféré dans la foulée à la Citadelle de Liège. Il y est fusillé le 14 août 1944.

### **PECHON Henri, Gustave, Marie**

(Saint-Léger – 05/12/1919 ; décédé)

**Profession** : Secrétaire communal de Saint-Léger.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Saint-Léger, le 21 septembre 1942, par la GFP, sur dénonciation, pour son opposition au rexisme. Il est incarcéré à la prison d'Arlon, d'où il sort libre le 19 décembre 1942.

## **PICAUD Madeleine, Georgette**

(Saint-Léger – 20/04/1919 ; Valansart – 25/11/2015)

**Profession** : Ménagère.

**Arrestation et détention** : Arrêtée à Saint-Léger, le 9 mai 1944, comme otage, suite à des agissements délictueux commis autour de Saint-Léger. Elle est incarcérée à la prison d'Arlon, jusqu'au 19 mai 1944. Elle est ensuite transférée vers la prison Saint-Léonard de Liège, où elle demeure jusqu'au 6 juin 1944. Il se pourrait également qu'elle ait été détenue momentanément à la Citadelle de Liège. Elle est déportée vers le camp de concentration de Ravensbrück, où elle est prisonnière jusqu'au 23 juillet 1944. Elle est ensuite détenue au camp de concentration de Buchenwald, jusqu'au 11 avril 1945. Elle est évacuée du camp par les Allemands, lors d'une « *marche de la mort* », le 11 avril 1945. Elle est libérée par les soldats russes, le 8 mai 1945, et rentre en Belgique le 24 mai 1945.

## **PIERRE Julia, Pauline**

(Virton – 29/10/1902 ; décédée)

**Profession** : Sans profession.

**Arrestation et détention** : Arrêtée à Harnoncourt, le 1<sup>er</sup> mai 1944, pour ses activités de résistance, au sein des Partisans Armés (PA) relevant du Front de l'Indépendance (FI). Elle est détenue à la prison d'Arlon. Elle est condamnée, fin juillet 1944, à 7 mois de prison par le Conseil de guerre allemand d'Arlon. Elle est libérée le 3 septembre 1944.

## **PIQUARD Léon, Ernest**

(Saint-Mard – 03/06/1921 ; décédé)

**Profession** : Ouvrier aux chemins de fer.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Suxy, le 6 juillet 1944, pour non-respect des ordonnances allemandes sur le travail obligatoire. Il est incarcéré à la prison d'Arlon jusqu'au 14 juillet 1944. Il transite par la prison de Luxembourg entre le 14 et le 21 juillet 1944, puis à la prison de Trèves entre le 21 et le 28 juillet 1944. Il est détenu au *Kommando* de Konz-

Karthaus jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 1944. Il rentre à Saint Mard le 4 septembre 1944.

### **PITON René, Justin, Joseph**

*(Nassogne – 24/02/1893 ; décédé)*

**Profession** : Pensionné. Anciennement instructeur-machiniste aux chemins de fer.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Saint-Mard, le 17 octobre 1943, comme otage, suite à un acte de sabotage ferroviaire. Il est incarcéré à la prison d'Arlon jusqu'au 4 novembre 1943. Il est détenu à la prison Saint-Léonard de Liège, d'où il ressort libre le 11 décembre 1943.

### **QUINOT Louis**

*(Virton – 19/02/1905 ; région de Hambourg – vers le 15/03/1945)*

**Profession** : Notaire.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Florenville, le 26 février 1944, pour ses activités de résistance. Il est incarcéré respectivement dans les prisons d'Arlon, de Saint-Léonard (Liège) et de Louvain. Il est libéré le 16 juin 1944. Il est arrêté une seconde fois à Florenville, le 7 août 1944, en tant que chef régional de l'Armée Secrète (AS). Il retourne à la prison d'Arlon jusqu'au 31 août 1944, puis est déporté vers le camp de concentration de Neuengamme. Il meurt en région d'Hambourg, vers le 15 mars 1945.

### **RAUCY Roger, Joseph**

*(Robelmont – 19/06/1924 ; décédé)*

**Profession** : Invalide civil de guerre. Anciennement employé provincial.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Arlon, le 21 février 1944, pour ses activités de résistance, au sein de l'Armée Secrète (AS). Il est incarcéré à la prison d'Arlon jusqu'au 23 février 1944. Après un passage au camp de « *Reuchenbach* » (*Reichenbach* ?), il est déporté vers le camp disciplinaire de « *Forsterbrück* » (*Fosterbrücke* ?), où il subit un régime de

détention jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 1944. Après cette date, il est transféré vers le camp de travail de « *Forsterbrück* » (*Fosterbrücke* ?), où il bénéficie d'un régime de semi-liberté. Il est hospitalisé, pour un point de pleurésie, entre le 10 avril et le 10 juillet 1944. Il est libéré le 16 avril 1945 et rentre au pays le 10 mai 1945.

### **REIZER André**

(Saint-Léger – 23/01/1905 ; décédé)

**Profession** : Boulanger.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Saint-Léger, le 21 septembre 1942, par la GFP, sur dénonciation, pour son opposition au rexisme. Il est incarcéré à la prison d'Arlon, d'où il sort libre le 19 décembre 1942.

### **RESER Fernand**

(Musson – 28/01/1904 ; décédé)

**Profession** : Menuisier.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Saint-Léger, le 5 septembre 1944, par la 15<sup>e</sup> *Panzergranadier Division* de la *Wehrmacht*, comme otage. Cette arrestation survient suite au meurtre de cinq soldats allemands commis la veille. Il est relâché après quelques heures. Il a subi des sévices graves.

### **RESER Roger**

(Musson – 20/03/1909 ; décédé). Frère de Fernand.

**Profession** : Officier de l'armée belge.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Arlon, le 10 avril 1942, comme otage, avec d'autres militaires et « *des personnalités de la région* ». Il est écroué à la prison d'Arlon jusqu'au 14 avril 1942, puis à la Citadelle de Huy jusqu'au 15 mai 1942. Il est libéré à cette date.

## **RICHARD Octave, Amédée, Joseph**

(Mortinsart – 28/11/1897 ; décédé)

**Profession** : Boucher.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Saint-Mard, le 5 août 1944, pour un motif indéterminé. Il est écroué à la prison d'Arlon jusqu'au 11 août 1944. Il est déporté vers le camp disciplinaire de la Dechenschule (Essen), où il reste jusqu'au 26 octobre 1944. Il est détenu au camp disciplinaire de Neerfeld. Il est libéré le 3 avril 1945 et revient en Belgique à la fin du mois.

## **RIES Guillaume, Joseph**

(Saint-Léger – 15/02/1874 ; décédé)

**Profession** : Pensionné.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Saint-Léger, le 5 septembre 1944, par la 15<sup>e</sup> *Panzergranadier Division* de la *Wehrmacht*, comme otage. Cette arrestation survient suite au meurtre de cinq soldats allemands commis la veille. Il est relâché après quelques heures. Il a subi des sévices graves.

## **ROGER Jean**

(Meix-devant-Virton – 03/08/1924 ; décédé)

**Profession** : Scieur.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Signeulx, le 16 juillet 1944, en tant que réfractaire au travail obligatoire en Allemagne. Il est incarcéré à la prison d'Arlon jusqu'au 20 juillet 1944. Il est déporté vers le camp disciplinaire de Beeckerwerth-Hamborn à Duisbourg, où il reste jusqu'au 2 novembre 1944. Il s'évade ce jour, mais est repris quelques jours plus tard. Il est écroué à la prison de « *Reinberg* » (*Rheinberg* ?) pendant trois jours, en novembre 1944. Il est placé comme travailleur obligatoire chez un civil allemand, où il termine la guerre (à l'exception de la période entre Noël 1944 et le Nouvel An 1945, où il est détenu au camp de Krefeld). Il est libéré et rapatrié en mars 1945.

## ROISEUX René

(Grune – 03/06/1902 ; Liège – 02/09/1944)

**Profession** : Meunier.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Ethe-Hamawé, le 15 février 1944, pour ses activités de résistance, au sein de l'Armée Secrète (AS). Il est interné à la prison d'Arlon, où il reste jusqu'au 18 août 1944. Il est condamné à mort par le Conseil de guerre allemand d'Arlon, le 11 août 1944. Il est transféré vers la Citadelle de Liège le 18 août 1944. Il y est exécuté le 2 septembre 1944.

## ONGVAUX Joseph, Auguste

(Saint-Léger – 20/01/1902 ; Saint-Léger – 05/09/1944)

**Profession** : Ebarbeur.

**Arrestation et détention** : Abattu à Saint-Léger, le 5 septembre 1944, par la 15<sup>e</sup> *Panzergrenadier Division* de la *Wehrmacht*, alors qu'il tente de prendre la fuite. Cet assassinat survient au moment d'une prise massive d'otages, consécutive au meurtre de cinq soldats allemands commis la veille.

## SCHMICKRATH René, Marcel, Albert

(Arlon – 12/01/1919 ; Saint-Mard – 11/04/1944)

**Profession** : Ouvrier d'usine.

**Arrestation et détention** : Abattu à Saint-Mard, le 11 avril 1944, par suite des « *opérations militaires* » menées par la *Feldgendarmarie* envers le groupe de résistance des Partisans Armés de Saint-Mard.

## SERVAIS Camille, Henri

(Virton – 28/12/1921 ; décédé)

**Profession** : Employé.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Arlon, le 15 septembre 1942, par la *Feldgendarmarie*, pour ses activités de résistance, au sein des Partisans Armés (PA). Il est incarcéré à la prison d'Arlon. Il est libéré le 15 octobre 1942. Il est arrêté une nouvelle fois en Suisse, le 25 août 1943, alors qu'il tente de rejoindre

les forces belges en Grande-Bretagne. Il aurait connu cinq lieux de détention différents. Il est libéré le 25 décembre 1943. Il est arrêté une troisième fois en France, le 1<sup>er</sup> février 1944, alors qu'il cherche à franchir la frontière franco-espagnole toujours dans le but de rejoindre les forces belges en Grande-Bretagne. Il est écroué respectivement à Biarritz jusqu'au 9 février ; à Bayonne entre le 9 et le 10 février ; à Mont-de-Marsan du 10 février au 10 mars ; à Bordeaux, du 10 mars au 5 avril. Il est détenu au camp allemand de transit de Compiègne-Royallieu, entre le 5 et le 20 avril 1944. Il est déporté vers le camp de concentration d'Auschwitz I, où il reste approximativement entre le 20 avril et le 1<sup>er</sup> mai 1944. Il est enfin déporté au camp de concentration de Buchenwald. Il est libéré le 17 avril 1945. Il rentre en Belgique le 2 mai 1945.

### **SINDIC Benoît, Albert**

*(Signeulx – 09/04/1917 ; Stockem – 03/09/1944)*

**Profession** : Cultivateur.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Signeulx, le 10 mai 1944, pour ses activités de résistance, au sein de l'Armée Secrète (AS). Il est incarcéré à la prison d'Arlon. Il est condamné à 4 ans de travaux forcés par le Conseil de guerre allemand d'Arlon, le 1<sup>er</sup> août 1944. Le 3 septembre 1944, il est fusillé par des membres de la *Sipo-SD* d'Arlon dans le bois de Stockem.

### **SIZAIRE Clovis, Georges, Jules**

*(Montquintin – 06/11/1920 ; décédé)*

**Profession** : Cultivateur.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Couvreur, le 23 août 1943, à la place de son frère recherché comme réfractaire au travail obligatoire en Allemagne. Il est écroué à la prison d'Arlon du 23 août au 23 septembre 1943. Il est transféré au camp de travail de Dudelange, au Grand-Duché de Luxembourg, où il séjourne du 23 septembre au 1<sup>er</sup> novembre 1943. Il y bénéficie d'une rémunération et d'un régime de congés. Il est libre le 2 novembre 1943.

## SKA Louis, Arthur, Joseph

(Grandru – 22/07/1911 ; Liège – 02/09/1944). Beau-frère de René Roiseux.

**Profession** : Cultivateur.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Ethe-Hamawé, le 15 février 1944, en tant que cofondateur du groupe local de l'Armée Secrète (AS). Il est interné à la prison d'Arlon. Il est transféré vers la Citadelle de Liège, à une date indéterminée. Il y est exécuté le 2 septembre 1944.

## SOSSON Toussaint, Joseph, Eugène

(Châtillon – 01/02/1881 ; Buchenwald – 22/03/1945)

**Profession** : Prêtre. Curé de Saint-Léger.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Saint-Léger, le 9 mai 1944, comme otage, suite à des agissements délictueux commis autour de Saint-Léger. Il est incarcéré aux prisons d'Arlon du 10 au 17 mai 1944, puis de Saint-Léonard, à Liège, du 18 au 21 mai 1944. Il est déporté au camp de concentration de Buchenwald, où il est détenu à partir du 21 mai 1944 environ. Il trouve la mort le 22 mars 1945.

## THOMAS Alfred

(Sivry – 23/09/1914 ; lieu-dit « À Sore », Etalle – 08/09/1944)

**Profession** : Sous-officier de l'armée belge.

**Arrestation et détention** : Abattu au lieu-dit « À Sore », Etalle, le 8 septembre 1944, alors qu'il tente de prendre la fuite, surpris par les Allemands ayant encerclé sa cachette, une baraque dans les champs. Il était chef d'escouade à l'Armée Secrète(AS) de Marbehan.

## TREIGNER Gaston, Léon

(Saint-Léger – 17/10/1904 ; décédé)

**Profession** : Menuisier.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Saint-Léger, le 3 mars 1944, pour non-respect des ordonnances allemandes sur le travail obligatoire. Il est incarcéré à la prison d'Arlon jusqu'au 10 mars 1944. Il est déporté au camp disciplinaire de la



Dechenschule (Essen), où il est détenu entre le 10 mars et le 10 juin 1944. Il est relégué au camp de travail de Lintorf (10 juin 1944 – fin septembre 1944 et 15 janvier 1945 – 7 mai 1945), avec un passage au camp disciplinaire Lager der firma Krupp de Dorsten (fin septembre 1944 – 15 janvier 1945). Il est libéré le 13 avril 1945 et rapatrié le 7 mai 1945.

### **TREIGNER Nicolas**

*(Saint-Léger – 02/05/1867 ; décédé)*

**Profession** : Pensionné.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Saint-Léger, le 5 septembre 1944, par la 15<sup>e</sup> *Panzergranadier Division* de la *Wehrmacht*, comme otage. Cette arrestation survient suite au meurtre de cinq soldats allemands commis la veille. Il est relâché après quelques heures. Il a subi des sévices graves.

### **TREIGNER Roger**

*(Saint-Léger – 03/01/1909 ; décédé)*

**Profession** : Menuisier.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Saint-Léger, le 21 septembre 1942, par la GFP, sur dénonciation, pour son opposition au rexisme. Il est incarcéré à la prison d'Arlon, d'où il sort libre le 19 décembre 1942.

### **UYTTER ELST Achille, Michel, Honoré**

*(Saint-Mard – 09/08/1903 ; décédé)*

**Profession** : Secrétaire communal de la ville de Virton.

**Arrestation et détention** : Arrêté à l'hôtel de ville de Virton, le 2 décembre 1942, par la *Feldgendarmarie*, pour ses activités de résistance, comme chef de canton au sein de l'Armée de Libération (AL). Il est incarcéré à la prison d'Arlon. Il est condamné à deux ans de prison par le Conseil de guerre allemand d'Arlon, le 11 décembre 1942. Le 17 janvier 1943, il est écroué à la prison d'Aix-la-Chapelle. Il y reste jusqu'au 24 janvier 1943. Il est transféré à la prison de Wittlich, où il est détenu entre le 24 janvier 1943 et le 7 septembre 1944. Il est

prisonnier du camp de Nieder-Rode entre le 7 septembre et le 13 décembre 1944. À la mi-décembre 1944, il est soumis au travail obligatoire auprès de gardes-forestiers allemands, dans la commune d'Ober-Roden. Il est libéré et rentre au pays à la fin avril 1945.

### **VAN DER HAEGEN Aline**

(Odessa – 04/06/1891 ; décédée). Epouse d'Hector Craps.

**Profession** : Sans profession.

**Arrestation et détention** : Arrêtée à Schaerbeek (Bruxelles), le 14 mai 1942, par la GFP, pour ses activités de résistance, au sein du service de renseignements Michelli et de la ligne d'évasion Comète, aux côtés de son mari. Elle est incarcérée à la prison bruxelloise de Saint-Gilles entre le 14 mai et le 4 juillet 1942. Elle est libérée à cette dernière date.

### **WARNIMONT Norbert**

(Mortinsart – 06/07/1914 ; décédé)

**Profession** : Négociant.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Mortinsart, le 5 avril 1944, par la *Feldgendarmarie*, pour actes de résistance. Il est incarcéré à la prison d'Arlon. Il est condamné à deux mois de prison, le 6 juin 1944, par le Conseil de guerre allemand d'Arlon. Il est libéré le 24 juin 1944.

### **WATHELET Louis, François**

(Virton – 05/08/1885 ; Virton – 28/07/1948)

**Profession** : Chef de station pensionné.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Torgny, le 4 octobre 1943, par la *Feldgendarmarie*, possiblement « *par erreur* ». Il est incarcéré à la prison d'Arlon du 4 octobre au 2 novembre 1943, puis à la Citadelle de Huy du 2 au 22 novembre 1943. Il est libéré à cette dernière date. Il meurt en 1948 des suites de sa détention.

## **WAUTELET Fernand, Léon, « Gillain »**

(Vaux-Chavanne – 28/08/1898 ; Saint-Léger – 05/09/1944)

**Profession** : Menuisier.

**Arrestation et détention** : Abattu à Saint-Léger, le 5 septembre 1944, par la 15<sup>e</sup> *Panzergranadier Division* de la *Wehrmacht*, alors qu'il tente de s'évader. Cet assassinat survient au moment d'une prise massive d'otages, consécutive au meurtre de cinq soldats allemands commis la veille.

## **WERSAND Théodore, dit Hector**

(Halanzy – 08/06/1897 ; décédé)

**Profession** : Cultivateur.

**Arrestation et détention** : Arrêté à Saint-Léger, le 5 septembre 1944, par la 15<sup>e</sup> *Panzergranadier Division* de la *Wehrmacht*, comme otage. Cette arrestation survient suite au meurtre de cinq soldats allemands commis la veille. Il est relâché après quelques heures. Il a subi des sévices graves.

## Camp de concentration

Ces camps visent à détenir les prisonniers politiques, qui sont essentiellement des résistants. Ceux-ci doivent être punis pour leurs actes, non pour leur existence même (contrairement aux Juifs). Autrement dit, ces prisonniers ne sont pas voués à l'extermination. Ils sont soumis à des conditions éreintantes de travail, sans rémunération, afin de servir l'effort de guerre allemand. Ils contribuent, sans le vouloir, à l'empire économique de la SS et à l'enrichissement des grandes entreprises allemandes. Néanmoins, le taux de mortalité dans ces camps reste très important, en raison des privations, du travail exténuant, du manque d'hygiène et des sévices infligés par les gardiens SS des camps.

Chaque camp de concentration possède des camps-satellites, souvent situés à proximité de sites riches en matières premières et d'usines. Ces camps-annexes sont nommés sous le terme allemand de *Kommandos*.

Le premier camp de concentration est érigé à Dachau (Bavière) dès 1933, l'année de l'accession au pouvoir d'Hitler. En 1945, à la chute du régime nazi, il existait 22 camps principaux et pas moins de 1.202 camps annexes.

Les premiers Belges arrivent dans les camps de concentration en 1941.

## Camp disciplinaire ou de rééducation (*Straflager*)

Ces camps sont destinés aux personnes considérées comme « *déviantes* » par rapport aux normes nazies. On y retrouve, par exemple, les homosexuels.

Les réfractaires au travail obligatoire en Allemagne, les prisonniers repris à la suite d'une évasion ou encore les travailleurs forcés, qui ne remplissent pas les quotas drastiques de production des nazis, sont perçues comme des personnes « *fainéantes* ». Elles sont donc, elles aussi, envoyées dans un *Straflager*.

Le régime carcéral de ces camps ne diffère guère de celui d'un camp de concentration.

### **Camp de prisonniers de guerre (Oflag et Stalag)**

Un *Stalag* abrite les soldats faits prisonniers par les Allemands lors des campagnes militaires. Les conditions de vie dans ces camps sont difficiles : les soldats sont soumis aux travaux forcés, l'hygiène est lacunaire, etc. Néanmoins, les prisonniers de guerre peuvent entretenir une correspondance avec leurs proches, recevoir des colis de la Croix-Rouge, voire même se créer une vie culturelle (conférences, échange de livres, édition de petits journaux...)

Un *Oflag* abrite, lui, les officiers prisonniers de guerre. Les conditions de vie sont identiques à celles d'un *Stalag*, à l'exception que ces prisonniers ne sont pas contraints au travail forcé.

On estime à 64.234 le nombre de prisonniers de guerre belges.

### **Camp de transit**

Ce type de camp regroupe les prisonniers, soit raciaux, soit politiques, suite à leur arrestation, souvent dans leur pays d'origine. Les détenus y restent de quelques semaines à quelques mois, avant leur déportation vers le III<sup>e</sup> Reich. Le régime carcéral y est très sévère et préfigure déjà l'enfer des camps de concentration.

En Belgique, deux principaux camps de transit existent dans l'entité de Malines : Breendonk, pour les prisonniers politiques, et la caserne Dossin (Malines), pour les Juifs.

### **Camp de travail forcé**

Les travailleurs mobilisés pour se rendre en Allemagne, suite à l'ordonnance d'octobre 1942, sont regroupés dans des camps surveillés. De là, ils se rendent journallement vers leurs lieux de travail (usines, exploitations agricoles, etc.). Ils contribuent à l'effort de guerre allemand, qui devient de plus en plus intensif au fil et à mesure que le conflit se prolonge.

Les conditions de vie y sont difficiles : tout droit social du travailleur est inexistant tandis que la discipline y est forte. Tout « *manquement* » au travail peut conduire le travailleur

dans un *Straflager*. De plus, les travailleurs mobilisés dans une usine sont particulièrement exposés aux bombardements alliés sur l'Allemagne, dès 1942.

Néanmoins, les travailleurs forcés continuent à conserver leurs tenues civiles. Certains d'entre eux, lorsqu'ils travaillent par exemple dans le Grand-Duché de Luxembourg, peuvent bénéficier de permissions de sortie. D'autres, cantonnés plus loin dans le III<sup>e</sup> Reich, peuvent sortir librement dans la ville qui les héberge. D'autres encore ont pu nouer des relations avec des femmes allemandes... Ces personnes ne sont pas considérées comme des prisonniers politiques par les autorités belges.

### **Centre d'extermination ou de mise à mort**

Situés à l'écart des habitations, afin d'éviter les regards indiscrets, les centres de mise à mort sont plutôt des terminaux ferroviaires : ceux qui descendent du train sont pour la plupart conduits à la mort directement. Il ne s'agit pas de mettre au travail les victimes.

Au total, six centres d'extermination sont mis en place en Pologne durant la Seconde Guerre mondiale : Auschwitz-Birkenau, Belzec, Chelmno, Majdanek, Sobibor et Treblinka. Ceux-ci étaient munis de chambres à gaz, élément qui les différencie des camps de concentration.

Ces endroits sont réservés à la mise en œuvre du génocide des Juifs.

### **Déportation**

Le terme déportation désigne l'envoi contraint d'une personne en-dehors de son pays d'origine et son enfermement éventuel dans un camp. Par opposition, l'enfermement d'une personne dans son pays d'origine est qualifié d'internement.

Sous le nazisme, trois formes de déportation existent : les déportations raciales (Juifs), politiques (résistants) et des travailleurs obligatoires.

Les déportations, menées en train, peuvent être très meurtrières. Est en cause l'état physique du déporté, la

malnutrition, les conditions climatiques, les épidémies, etc.

### **Polices allemandes**

Le dispositif de polices allemandes en Belgique occupée procède aux arrestations, parfois avec l'appui des forces locales de police. Il dispose de trois institutions :

*FELDGENDARMERIE* : Police de la *Wehrmacht* chargée d'assurer la discipline et l'ordre au sein des unités militaires. Elle est chargée aussi de veiller au respect des ordonnances allemandes par la population. De cette manière, elle verbalise les infractions aux règlements de police, gère les manifestations, réprime le marché noir... Par la suite, elle est chargée aussi de rechercher les réfractaires au travail obligatoire. Seule force de police allemande en Belgique à disposer d'effectifs nombreux, elle est souvent mobilisée pour procéder aux arrestations de prisonniers politiques et raciaux.

*GEHEIME FELDPOLIZEI (GFP)* : Police politique militaire, elle est chargée de traquer toute personne suspectée d'actes hostiles vis-à-vis de l'armée allemande. Elle dépend de l'*Abwehrstelle*, le service militaire de contre-espionnage. Au début de l'occupation allemande en Belgique, elle a aussi pour mission de procéder aux arrestations des ennemis désignés du régime nazi. Elle perdra finalement cette dernière prérogative au profit de la *Sipo-SD*.

*SICHERHEITSPOLIZEI (Sipo)* : Police politique civile, elle est le bras armé du *Sicherheitsdienstes (SD)*, service de renseignement SS. Elle lutte contre les « ennemis d'État » (Juifs, communistes, francs-maçons, résistants, etc.). Elle procède, de ce fait, à des arrestations. Elle voue une obéissance sans faille au Führer et à Heinrich Himmler, chef suprême de la SS.

### **Prisons**

Contrôlées par la GFP, à l'inverse des camps de transit gérés par la *Sipo-SD*, les prisons visent à écrouer les prisonniers en attente de déportation. Ces cellules sont réquisitionnées au sein des établissements pénitentiaires belges, déjà existants avant-guerre.

L'armée allemande réquisitionne également des ouvrages militaires belges, à des fins de détention. Citons par exemple, le fort de Huy et la Citadelle de Liège.

Enfin, notons qu'il n'y a pas d'imperméabilité entre les lieux de détention, gérés par la GFP et la Sipo-SD. Un détenu peut passer aisément entre les mains d'une organisation policière allemande à l'autre.

### **Prisonniers politiques**

Suivant la définition donnée par le Service des Victimes de la Guerre, du SPF de la Sécurité Sociale :

*« Les prisonniers politiques sont des personnes qui, au cours de la guerre 1940-1945, ont été détenues ou internées pendant au moins trente jours consécutifs dans des prisons ou des camps de concentration, cette détention étant due du fait de l'ennemi ou de personnes servant sa politique ou ses desseins. La durée de trente jours consécutifs de privation de liberté n'est pas exigée pour ceux qui furent l'objet de sévices graves durant leur détention, pour ceux qui furent condamnés à mort par l'ennemi et pour ceux qui furent mis à mort par l'ennemi après leur arrestation ou durant leur détention. »*

*« Le Service opère une distinction entre les simples bénéficiaires du statut et les prisonniers politiques qui ont droit, en outre, au titre. Les prisonniers politiques qui ont droit au titre sont des personnes dont la privation de la liberté est la conséquence directe d'une activité patriotique désintéressée, ou qui furent arrêtées en raison de leurs opinions politiques ou philosophiques, ou qui furent choisies comme otage, ou qui se sont révélées au cours de leur internement comme animées d'un esprit de résistance à l'ennemi. »*



Sont repris ici quelques lieux de détention des prisonniers politiques recensés dans notre corpus documentaire. Devant l'ampleur de la tâche, nous n'avons considéré que les lieux de détention en Belgique et les camps de concentration. Cela signifie que les prisons et les camps disciplinaires réservés par les nazis aux réfractaires du travail obligatoire en Allemagne n'y figurent pas, de même que les *Stalags*, *Oflags* et les camps de travaux forcés.

### **ARLON** (Prison)

Située au centre du chef-lieu de la province de Luxembourg, rue Léon Castilhon, la prison d'Arlon est l'une des plus anciennes de Belgique. Elle a été fondée en 1867 et est toujours en usage. Durant la Seconde Guerre mondiale, les Allemands réquisitionnent une partie de la prison (une « *section allemande* ») pour y détenir des prisonniers politiques et des réfractaires au travail obligatoire. Cette section est dirigée par le capitaine Bastanier, Allemand d'ascendance française, aux pouvoirs limités. Les détenus proviennent de l'ensemble de la province de Luxembourg. Ils sont confinés dans leurs cellules et soumis parfois dès 1943 à des interrogatoires auprès de la *Sipo-S.D.*, située à l'actuelle rue des Martyrs attenante. Les prisonniers sont jugés par le Conseil de guerre allemand, se réunissant dans la salle du Conseil provincial, place Léopold. Les détenus séjournent temporairement à Arlon, d'un jour à quelques mois, en attente de leur transfert ou de leur libération. En 1943, une dizaine de résistants de la région, notamment de Habay, sont fusillés dans la cour de la prison. Une plaque apposée sur la façade par la Ville d'Arlon commémore aujourd'hui cette tragédie.

Sources : TRIFFAUX (Jean-Marie), Arlon 1939-1945. De la mobilisation à la répression, Arlon, 1994, pp. 279, 316-319 et 357 ; SPF Justice, <http://justice.belgium.be>, consulté le 23 décembre 2015.

### **AUSCHWITZ-BIRKENAU** (Camp de concentration / Camp de prisonniers de guerre / Centre d'extermination)

Le plus grand camp de l'univers concentrationnaire nazi a été fondé au printemps 1940 en Haute-Silésie. Situé au sud-ouest de la Pologne, cette région est très riche en matières

premières, utiles à l'effort de guerre allemand. Le camp est placé sous administration de la SS, à l'instar de l'ensemble des camps de concentration et d'extermination nazis.

Au fil et à mesure de la guerre, le site d'Auschwitz se divisera en trois camps. Auschwitz I, le camp originel, détient des prisonniers de guerre soviétiques et polonais. Il détient également des prisonniers politiques essentiellement polonais. Auschwitz II, sur le site de Birkenau, « *fonctionne* » dès 1942. Il est voué à l'extermination des Juifs d'Europe occidentale, en raison d'un excellent raccordement du camp au réseau ferré européen. Enfin, Auschwitz III, sur le site de Monowitz, emploie des prisonniers au profit du consortium chimique allemand IG Farben, regroupant des entreprises dont certaines sont toujours actives aujourd'hui (Agfa, Bayer, BASF, Bayer).

Le complexe d'Auschwitz est libéré par les troupes soviétiques le 27 janvier 1945. Le 27 janvier est la date retenue aujourd'hui pour la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste.

Les historiens estiment le nombre de victimes à 1.100.000 de morts, dont 960.000 Juifs et 21.000 Tsiganes. 40 % de la population juive, vivant en Belgique avant-guerre, perd la vie à Auschwitz.

Sources : BOVY (Daniel), Dictionnaire de la barbarie nazie et de la Shoah, Liège : Territoires de la Mémoire, 2007, pp. 208-210 et 227-228 ; Encyclopédie multimédia de la Shoah, <http://www.ushmm.org/wlc/fr>, consulté le 23 décembre 2015. Chiffres cités par le centre de documentation du musée-mémorial Kazerne Dossin (Malines), [www.kazernedossin.eu/FR/](http://www.kazernedossin.eu/FR/), consulté le 23 décembre 2015.

### **BERGEN-BELSEN** (Camp de transit)

Les localités de Bergen et de Belsen sont situées au nord de l'Allemagne, à 100 kilomètres au sud d'Hambourg, en Basse-Saxe. Plusieurs camps ont été érigés par les nazis à Bergen-Belsen dès 1940 : le camp des prisonniers de guerre (1940-1945) ; le « *camp de séjour* », où sont détenus des personnes juives de diverses nationalités, servant de « *monnaie d'échange* » avec

les Allemands détenus par les Alliés (1943-1945) ; le camp de prisonniers (1943-1945). Des prisonniers de guerre, des Juifs, des prisonniers politiques, des homosexuels, des témoins de Jéhovah, des criminels... ont été détenus à Bergen-Belsen. A la fin de la guerre, Bergen-Belsen devient un lieu de regroupement des détenus évacués par les Allemands depuis les camps de l'Est. Anne Frank y meurt en février-mars 1945, victime de la grande épidémie de typhus sévissant dans le camp.

Sources : BOVY (Daniel), Dictionnaire de la barbarie nazie et de la Shoah, Liège : Territoires de la Mémoire, 2007, p. 212 ; Encyclopédie multimédia de la Shoah, <http://www.ushmm.org/wlc/fr>, consulté le 23 décembre 2015.

### **BEVERLO ou BOURG-LEOPOLD (Camp de transit)**

Le camp de Beverlo ou de Bourg-Léopold se situe en Campine, dans la province de Limbourg, à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest d'Hasselt. Il s'agit du plus grand camp militaire belge. Créée en 1835 dans le cadre de la lutte contre les Pays-Bas après l'indépendance belge, la caserne est réquisitionnée à deux reprises par l'occupant allemand en 1914-1918 et en 1940-1944. Durant la Seconde Guerre mondiale, le camp sert de lieu de formation à la marine de guerre allemande. À partir de 1942, les Allemands y détiennent des prisonniers politiques en transit avant leur envoi vers les camps de concentration en Allemagne. Entre octobre 1942 et novembre 1943, le bois communal, à proximité du camp, sert de lieu d'exécution : 204 hommes issus de tout le pays y trouvent la mort. Aujourd'hui, une chapelle au cimetière militaire belge de Bourg-Léopold rend hommage au Prisonnier politique inconnu.

Sources : Musée du Camp de Beverlo, <http://www.museumkampvanbeverlo.be>, consulté le 10 janvier 2016 ; Traces of War, <http://en.tracesofwar.com/article/52548/Chapel-War-Cemetery-Leopoldsburg.htm>, consulté le 10 janvier 2016.

### **BREENDONK (Camp de transit)**

Le fort de Breendonk est construit en 1906 par l'armée belge sur les plans du général et ingénieur militaire Brialmont. Situé sur le territoire de l'actuelle commune de Willebroek,

il fait partie de l'enceinte fortifiée de la ville d'Anvers, à mi-chemin entre la métropole portuaire et Bruxelles. Au moment de l'invasion allemande de 1940, le fort devient le GQG (Grand Quartier Général) de l'armée belge. Sous l'occupation, dès le 20 septembre 1940, la Sipo-SD, police politique SS, y installe un camp de transit. Le fort accueille essentiellement des résistants et des opposants politiques, en attente de déportation vers le Reich. Les conditions de détention sont terribles, donnant à la prison un surnom évocateur : « *enfer de Breendonk* ». Début septembre 1944, les nazis évacuent le camp. Sur les 3.500 à 3.600 personnes détenues, entre 1940 et 1944, de 269 à 273 d'entre elles sont mortes sur place.

Le fort de Breendonk sera reconverti entre le 4 septembre et le 10 octobre 1944 en un lieu d'internement de personnes considérées comme inciviques par la résistance locale. Devant les abus commis, ce centre d'internement sera pris en charge par l'Etat de 1945 à 1946.

Le fort est un mémorial national et un musée depuis 1947.

Sources : DEMOCRATIE OU BARBARIE, Paroles de pierres. Traces d'histoire, Bruxelles : Racine, 2009, pp. 56-57 ; NEFORS (Patrick), Breendonk 1940-1945, Bruxelles : Racine, 2005 ; Mémorial National du Fort de Breendonk, <http://www.breendonk.be/fr/>, consulté le 10 janvier 2016.

### **BUCHENWALD** (Camp de concentration)

Situé près de Weimar, en Thuringe (centre-est de l'Allemagne), ce camp est l'un des plus grands de l'organisation nazie avec une superficie de 60 hectares. Il est implanté en une hêtraie, qui lui a donné son nom. Les premiers prisonniers politiques arrivent en 1937. Jusqu'en 1942, le camp détient de nombreux Juifs allemands, victimes des persécutions nazies (dont la Nuit de Cristal, de novembre 1938). Des « *asociaux* » (Tsiganes, mendiants, prostituées, homosexuels...) sont également détenus. Les prisonniers sont assignés aux besoins de l'industrie militaire en travaillant dans les usines Gustloff (armes), Junkers (aéronautique militaire), etc. Des expérimentations médicales sont pratiquées sur les détenus. Un mouvement de résistance interne

et de gauche se développe à Buchenwald. Le camp est libéré par les Américains le 11 avril 1945. Sur un total de 250.000 personnes originaires de toute l'Europe et internées au camp entre 1937 et 1945, 56.000 d'entre elles ont perdu la vie.

Sources : BOVY (Daniel), Dictionnaire de la barbarie nazie et de la Shoah, Liège : Territoires de la Mémoire, 2007, pp. 213-214 ; Encyclopédie multimédia de la Shoah, <http://www.ushmm.org/wlc/fr>, consulté le 10 janvier 2016 ; Fondation des Mémoriaux de Buchenwald et de Mittelbau-Dora, <http://www.buchenwald.de/nc/fr/896/>, consulté le 10 janvier 2016.

### **DACHAU** (Camp de concentration / Camp de prisonniers de guerre)

Le camp de concentration de Dachau, situé au sud-est de l'Allemagne, près de Munich, est le premier camp nazi ouvert le 20 mars 1933, moins de deux mois après l'accession au pouvoir d'Hitler. Il servira de référence à l'ensemble des camps de concentration nazis, tant au niveau du règlement que de l'organisation spatiale. Les premiers détenus de Dachau sont des opposants politiques allemands au nazisme. Ils seront rejoints par des prisonniers politiques d'environ 30 nationalités différentes et des prisonniers de guerre soviétiques. Comme à Buchenwald, les prisonniers servent de main d'œuvre à l'industrie de guerre allemande dès 1942. Certains servent de cobayes humains aux expérimentations médicales. Les Américains délivrent le camp le 29 avril 1945. Sur les 200.000 détenus de Dachau, 76.000 y trouvèrent la mort.

Sources : BOVY (Daniel), Dictionnaire de la barbarie nazie et de la Shoah, Liège : Territoires de la Mémoire, 2007, pp. 215-216 ; Encyclopédie multimédia de la Shoah, <http://www.ushmm.org/wlc/fr>, consulté le 10 janvier 2016 ; Mémorial de Dachau, <http://www.kz-gedenkstaette-dachau.de/>, consulté le 10 janvier 2016.

### **DORA** (Camp de concentration)

Situé près de Weimar, en Thuringe, Dora est à l'origine un camp-satellite (*Kommando*) de Buchenwald lors de sa construction en 1943. Dès l'année suivante, il devient un camp de concentration à part entière, doté d'un immense complexe

industriel nommé Mittelbau. Les constructions sont souterraines afin de se prémunir des bombardements alliés. Les détenus travaillent notamment à la production des missiles V-2 et d'autres armes expérimentales dans des conditions effroyables sous la supervision entre autres de l'officier SS Werner Von Braun (plus tard, responsable des programmes spatiaux de la NASA). Le camp est délivré par les Américains en avril 1945. Le bilan fait état d'au moins 20.000 tués sur environ 60.000 détenus.

Sources : Encyclopédie multimédia de la Shoah, <http://www.ushmm.org/wlc/fr>, consulté le 10 janvier 2016 ; Fondation des Mémoriaux de Buchenwald et de Mittelbau-Dora, <http://www.buchenwald.de/nc/fr/896/>, consulté le 10 janvier 2016.

### **ESTERWEGEN** (Camp de concentration / Camp de prisonniers de guerre)

Situé au nord-ouest de l'Allemagne, en Basse-Saxe, près de Hambourg, le camp d'Esterwegen est assez méconnu. Érigé en camp de concentration dès l'été 1933, il est dissous en 1936. Durant la guerre, *Esterwegen* désigne un ensemble de 15 camps situés dans l'arrondissement de l'Emsland. Ces camps dépendent de Neuengamme. Y sont détenus des prisonniers de guerre (dont des soldats de la Wehrmacht condamnés par leur hiérarchie) et des prisonniers politiques *Nacht und Nebel* (« *Nuit et Brouillard* »). Les détenus pratiquent des travaux agricoles, notamment liés à l'exploitation de la tourbe, et, dès 1942, sont assignés à des tâches industrielles. Sur 80.000 prisonniers politiques et plus de 100.000 prisonniers de guerre, environ 20.000 personnes trouvent la mort entre 1933 et 1945.

Source : Mémorial d'Esterwegen, <http://www.gedenkstaette-esterwegen.de/>, consulté le 10 janvier 2016.

### **GROSS-ROSEN** (Camp de concentration)

Situé en Basse-Silésie dans le sud-ouest de la Pologne actuelle, Gross-Rosen est au départ un *Kommando* de Sachsenhausen (près de Berlin), constitué en 1938. Deux ans plus tard, le camp devient autonome. Les détenus sont majoritairement des criminels de droit commun, rejoints par des prisonniers politiques essentiellement polonais et des personnes juives. Ils exploitent une carrière de granit et, dès 1943, sont mis

à disposition de l'industrie de l'armement. Le camp est délivré par l'armée soviétique le 5 mai 1945. Sur plus de 125.000 victimes, dont près de 26.000 femmes, un minimum de 40.000 y trouva la mort.

Sources : BOVY (Daniel), Dictionnaire de la barbarie nazie et de la Shoah, Liège : Territoires de la Mémoire, 2007, pp. 216-217 ; Encyclopédie multimédia de la Shoah, <http://www.ushmm.org/wlc/fr>, consulté le 10 janvier 2016 ; Mémorial de Gross-Rosen, <http://en.gross-rosen.eu/>, consulté le 10 janvier 2016.

### **HUY (Prison)**

Le fort de Huy est construit durant la période hollandaise de l'histoire de Belgique (1815-1830), pour un usage militaire. L'armée belge utilise ensuite le fort jusqu'à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. En 1914-1918, le fort sert de prison disciplinaire pour les soldats de l'armée allemande. Durant la Seconde Guerre mondiale, les nazis convertissent le fort en une prison gardée par l'armée allemande et contrôlée par la Geheime Feldpolizei (police secrète militaire). Après-guerre, de 1944 à 1946, le fort deviendra un centre d'internement officiel de personnes jugées comme inciviques.

Entre mai 1940 et septembre 1944 y sont internés 1.240 prisonniers politiques originaires du nord de la France (qui dépend alors de la même administration militaire allemande que la Belgique), et plus de 6.000 Belges et nationalités diverses. Peu de décès sont à recenser, l'autorité militaire allemande procédant aux exécutions capitales à la Citadelle de Liège.

Propriété de la Ville de Huy, le fort abrite depuis 1992 un Mémorial national de la Résistance.

Sources : DEMOCRATIE OU BARBARIE, Paroles de pierres. Traces d'histoire, Bruxelles : Racine, 2009, p. 58 ; Ville de Huy, <http://www.huy.be/espace-loisirs/tourisme-evenements/fort-et-memorial>, consulté le 10 janvier 2016.

### **LIEGE (Prison)**

La Citadelle de Liège est construite par les Hollandais en

1817. Elle est utilisée dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle comme caserne par l'armée belge. Tout comme en 1914-1918, les bâtiments sont occupés en 1940-1944 par l'armée allemande, qui transforme un bloc (le n°24) en prison pour y enfermer des résistants et prisonniers politiques essentiellement belges, mais aussi luxembourgeois, français, néerlandais et russes. Le reste est utilisé comme caserne allemande et centre d'entraînement des Gardes wallonnes, une unité de police rexiste et auxiliaire de l'armée allemande. Après la libération de 1944, les bâtiments sont abandonnés et détruits peu à peu au fur et à mesure de l'aménagement d'un centre hospitalier.

Le lieu, précisément l'enclos des Fusillés, comporte aujourd'hui plus de 400 croix perpétuant le souvenir de personnes exécutées sur place (au nombre de 197) et dans la région liégeoise.

Source : DEMOCRATIE OU BARBARIE, Paroles de pierres. Traces d'histoire, Bruxelles : Racine, 2009, pp. 59-61.

### **NEUENGAMME** (Camp de concentration)

Il s'agit d'un camp bâti à proximité de Hambourg à la fin 1938 comme satellite à celui de Sachsenhausen. Deux ans plus tard, il devient le camp de concentration le plus important du nord-ouest de l'Allemagne. Les prisonniers politiques sont affectés à une briqueterie puis, eux aussi, aux usines d'armement dès 1942. La mauvaise hygiène de vie, conjuguée aux mauvais traitements, au manque de nourriture et à des expérimentations médicales, engendrent une forte mortalité. En 1945, l'évacuation du camp est l'une des plus meurtrières du Reich : les détenus sont placés dans des bateaux sur la Baltique, directement exposés aux bombes alliées. Le nombre de victimes de Neuengamme s'élève à environ la moitié des 100.400 détenus du camp entre 1938 et 1945, dont plus de 10.000 pour la seule évacuation finale.

Sources : BOVY (Daniel), Dictionnaire de la barbarie nazie et de la Shoah, Liège : Territoires de la Mémoire, 2007, p. 219 ; Encyclopédie multimédia de la Shoah, <http://www.ushmm.org/wlc/fr>, consulté le 10 janvier 2016 ; Mémorial de Neuengamme, <http://www.kz-gedenkstaette-neuengamme.de/>



fr, consulté le 10 janvier 2016.

### **RAVENSBRÜCK** (Camp de concentration)

Situé au nord-est de l'Allemagne, à moins de 100 km de Berlin, le camp de concentration de Ravensbrück est créé durant l'automne 1938. Il doit sa spécificité au fait qu'il détient essentiellement des femmes et des enfants. C'est le « *camp des femmes* ». Les détenues sont essentiellement des prisonnières politiques qui côtoient des « *asociales* » (Tsiganes, prostituées...) et des Juives. Elles proviennent de divers pays européens. Un petit camp réservé aux hommes est établi en 1941. L'ensemble des prisonniers est affecté à des travaux agricoles, à l'industrie locale et à l'armement. Le camp est libéré les 29 et 30 avril 1945 par l'armée soviétique. Sur 130.000 prisonnières, de la moitié aux deux tiers sont assassinées. Les nouveau-nés ont été éliminés systématiquement.

Sources : BOVY (Daniel), Dictionnaire de la barbarie nazie et de la Shoah, Liège : Territoires de la Mémoire, 2007, pp. 219-220 ; Encyclopédie multimédia de la Shoah, <http://www.ushmm.org/wlc/fr>, consulté le 10 janvier 2016 ; Mémorial de Ravensbrück, <http://www.ravensbrueck.de/mgr/neu/francais/>, consulté le 10 janvier 2016.

### **SAINT-GILLES** (Prison)

Située dans l'agglomération de Bruxelles, cette prison est créée par les autorités belges en 1884. Durant la Seconde Guerre mondiale, elle est utilisée par la Geheime Feldpolizei, la police politique militaire allemande, reproduisant la réquisition de 1914-1918. Elle sert de lieu de détention à de nombreux résistants, notamment bruxellois. Après-guerre, la prison connut un boom de sa population carcérale jusqu'à 2.100 détenus, boom lié aux condamnations pour incivisme. La prison est toujours en usage.

Source : SPF Justice, [http://justice.belgium.be/fr/themes\\_et\\_dossiers/prisons/prisons\\_belges](http://justice.belgium.be/fr/themes_et_dossiers/prisons/prisons_belges), consulté le 10 janvier 2016.

Cette bibliographie a pour but de donner à ses lecteurs des pistes d'approfondissement des thèmes des prisonniers politiques et de la Seconde Guerre mondiale en Belgique et en Gaume. Elle a été réalisée grâce au soutien de la Bibliothèque centrale de la Province de Luxembourg, dont nous indiquons le catalogue en ligne : <http://www.bibliotheques.province.luxembourg.be>.

## 1. Sources

### Archives

- SPF Sécurité sociale, Direction générale des Victimes de la Guerre, Service Archives et Documentation : dossiers concernant les prisonniers politiques de la Seconde Guerre mondiale pour les communes actuelles d'Etalle, Meix-devant-Virton, Musson, Rouvroy, Saint-Léger et Virton.
- Documentation Philippe BRODDELEZ (« Petit Musée de Robelmont »).
- Documentation Pierre CAUBERGHS.
- Documentation famille DEPIESSE.
- Documentation Pierre DOMINICY – Cercle de recherche et d'histoire de Saint-Léger en Gaume.
- Documentation Francine GLOUDEN-GOBERT.
- Documentation famille Reinald MAUDOIGT.
- Documentation famille Madeleine PICAUD.
- Documentation famille Damien ROISEUX.
- Documentation famille Bernard JOANNES.
- Documentation Musée des Guerres en Gaume (Latour).

### Interviews

- Max BAUDELET, entretien réalisé à Saint-Mard, le 23 décembre 2013.
- Marie BAUDRU, entretien réalisé à Saint-Léger, les 24 juillet et 2 août 2013.
- Jean DAUPHIN et Roger SAUSSUS, entretien réalisé à Latour, le 19 juin 2013.
- Pierre DOMINICY, entretien réalisé à Saint-Léger, le 3 janvier 2014.
- André LEBRUN, entretien réalisé à Aubange, les 31 juillet et 19 novembre 2013.
- Anne-Marie LEBRUN, entretien réalisé à Saint-Léger, le 2 août 2013.
- Reinald MAUDOIGT, entretien réalisé à Saint-Rémy, le 23 décembre 2013.
- Damien ROISEUX, entretien réalisé à Hamawé, le 5 août 2013.
- François RONGVAUX, entretien réalisé à Musson, les 26 juillet et 19 novembre 2013.
- Julien RONGVAUX, entretien réalisé à Saint-Léger, le 2 août 2013.

## 2. Travaux

### Ouvrages généraux

- ALZIN (Josse), *Martyrologue 40-45. Le calvaire et la mort de 80 prêtres belges et luxembourgeois*, Arlon : Editions Fasbender, 1947.
- ARON (Paul) et GOTOVITCH (José) (dir.), *Dictionnaire de la Seconde Guerre mondiale en Belgique*, Bruxelles, André Versaille, 2008.

- BOVY (Daniel), *Dictionnaire de la barbarie nazie et de la Shoah*, Stavelot, Luc Pire, 2007.
- CARDOEN (Jean) et SCHNEIDER (Ulrich), *Carte des camps et autres lieux de détention nazis*, Bruxelles, IV-INIG, 2<sup>e</sup> éd. : 2011.
- DAWANT (René-Philippe), *Jean Militis, commando parachutiste. Être et durer : les leçons d'une vie d'épreuves et d'actions*, Neufchâteau, Weyrich, 2004.
- DE VOS (Luc), *La Belgique et la Seconde Guerre mondiale*, Bruxelles, Racine, 2004.
- DUJARDIN (Vincent) et VAN DEN WIJNGAERT (Mark), « *La Belgique sans Roi. 1940-1950* », dans *Nouvelle Histoire de Belgique*, Bruxelles, Complexe, 2006, vol.2.
- HERODE (Michel), LABRIQUE (Marie-Pierre) et PLUMET (Philippe), *Paroles de pierre. Traces d'histoire*, Bruxelles, Racine, 2009.
- LONGUE (Matthieu), *Massacres en Ardenne. Hiver 1944-1945*, Bruxelles, Racine, 2006.
- MUSEE JUIF DE LA DEPORTATION ET DE LA RESISTANCE, Mecheln-Auschwitz 1942-1944. *La destruction des Juifs et des Tsiganes de Belgique*, Bruxelles, VUBPRESS, 2009, vol.1.
- TRIFFAUX (Jean-Marie), *Arlon 1939-1945. De la mobilisation à la répression*, 1994.

### **Ouvrages d'histoire locale**

- Au Fil du Ton. Cercle de recherche et d'histoire de Saint-Léger en Gaume :
  - Chronique 5, août 1994 : compilation de nombreux témoignages relatifs au drame du 5 septembre 1944.
  - Chronique 31, mai 2003 : FEYEREISEN (Gérard), « Le 10 mai 1940 à Saint-Léger ».

- Chronique 34, mai 2004 : « La nouvelle église, 50ème anniversaire (1954-2004) » : renseignements sur la reconstruction de l'église détruite le 5 septembre 1944 et de l'érection du monument aux morts.
- Chronique 35, septembre 2004 : FEYEREISEN (Gérard), « Le 10 mai 1940 à Saint-Léger (2<sup>e</sup> partie) ».
- Chronique 38, septembre 2005 : « Séance commémorative du 60ème anniversaire de l'incendie du village, le 5 septembre 1944 » : compilation de témoignages.
- « J'ai eu 20 ans en mai 1940 », dans L'Invalide belge, n°9, septembre 2012 : évocation du maquis de Musson et du drame du 11 août 1944.
- Musson se souvient, Musson : Conseil communal des enfants, 2012.
- ANTOINE (Michel), « *Le maquis de Montourdon* », dans *Le Gletton*, n°351, juin 2005.
- AUTPHENNE (René), *Dampicourt, Montquittin, Couvreur : nos trois villages dans la guerre, histoire de notre garde bourgeoise, extraction du minerai de fer à Couvreur et à Dampicourt au XIXe siècle*, Dampicourt, 1987.
- BION (Joseph), *Saint-Mard, notes historiques sur les guerres de 1914 et 1940*, Virton : Editions Michel frères, 1974.
- CADY (Gérard), *Un autre regard sur Ruettes-Grandcourt...*, Virton : Editions Michel frères, 2010.
- DAUPHIN (Jean), *Chroniques, Virton : Comité Latour, mon village*, 2007.
- DEPIESSE (Germain), *Bleid en herbe*, Virton : Editions Michel frères, 2008.
- DOM (Madeleine), *Histoire de la Résistance*, Virton : La Dryade, 1980-1983, 4 tomes :

- Tome 3, pp. 28-70 : « Le maquis de Montourdon par Maurice Jacquemin. Témoignage » : histoire du maquis de Montourdon et éclairage sur l'origine du drame de Saint-Léger du 5 septembre 1944.
- Tome 3, pp. 73-75 : « A Saint-Léger, en 1942 » : évocation des arrestations du 21 septembre 1942 et du 10 mai 1944 à Saint-Léger.
- Tome 3, p. 76 : « Tous les chefs de maquis avaient reçu des ordres. Les maquisards de Montourdon avaient reçu les leurs... » : renseignements sur les Allemands tués lors du guet-apens tendu par les maquisards de Montourdon le 4 septembre 1944, à l'origine du drame de Saint-Léger le jour suivant.
- Tome 3, pp. 77-83 : « L'abbé Sosson ».
- Tome 3, pp. 85-86 : « L'abbé Mergeai ».
- Tome 3, pp. 87-98 : « Enfant de la Gaume » = : évocation d'Albert Paul et du maquis F.I./P.A. d'Etalle.
- Tome 3, pp. 217-235 : « Tontelange, ses martyrs » : évocation de la tuerie de Stockem (3 septembre 1944).
- Tome 4, pp. 7-82 : « Le journal 44-45 d'un curé prisonnier politique par François Poiré » : évocation de Marcel Bertin (Saint-Mard) ; du comte Thierry de Briey, de Jules Jordant, d'Henri Léger, de René Roiseux et de Louis Ska (Hamawé) ; de Jules Janquin, du curé Sosson et du vicaire Mergeai (Saint-Léger).
- Tome 4, pp. 86-90 : « Rapport sur la tragédie de Saint-Rémy par Maurice Dhont, du groupe 52 F.I., Signeulx, le 20 mai 1944 ».
- Tome 4, pp. 138-143 : « Un sabotage important » : évocation de Georges Balon (Huombois) et d'Albert Fagny (Fratin).

- DRAIZE (Raymond), *Qui sont ces personnages dont on a donné le nom à des rues et à des places de Saint-Mard ?*, Virton, 1992.
- GIRARDIN (Jean), *Le Bruit des Bottes. Saint-Mard 1939-1945*, Virton : ASBL Contact 3, 2<sup>e</sup> édition : 1994.
- JOANNES (Bernard), *Et si Dampicourt et Mathon m'étaient contés...*, Dampicourt : Les éditions de La Joyeuserie, 2005.
- ID., *Et si Lamorteau m'était conté...*, Dampicourt : Les éditions de La Joyeuserie, 2001.
- ID., *Et si Rouvroy-aux-Moines et Harnoncourt m'étaient conté...*, Dampicourt : Les éditions de La Joyeuserie, 2003.
- ID., *Et si Torgny m'était conté...*, Dampicourt : Les éditions de La Joyeuserie, 2000.
- LAMBERT (Gérard), MICHEL (Joseph), PETIT (André), VALET (Paul), *Histoire de Virton. Des origines à l'an 2000*, Virton : Edition des Musées gaumais a.s.b.l., 1998.
- ROSSIGNON (Lucien), ROSSIGNON (Auguste), LEJEUNE (Roland) et RITS (François), *Halanzy 1939-1945, j'y étais...*, Aubange, 2009 : évocation de faits historiques relatifs à l'actuelle entité de Musson et au groupe de résistance FI/PA d'Albert Paul (Etalle).
- SABUS (Pierre), *Enfin la libération*, Virton, 1994.
- TRIFFAUX (Jean-Marie), *Arlon 1939-1945. De la mobilisation à la répression*, Arlon, 1994.

### Travaux non-édités

- BAUDELET (Max), *Saint-Mard. Ses résistants et patriotes martyrs*, s.l., s.d.
- DAUPHIN (Jean), *A Virton, tristes souvenirs de février 1944*, s.l., s.d.
- HUTTON-MCLAREN (Dawn Goffinet Marie), *The Imprisoned Priest*, s.l., 12 décembre 2009. Traduction et illustrations par CAUBERGHS (Pierre), s.l., 5 février 2013.
- ID., *The Village Priest*, Pawleys Island, 18 mars 2008. Traduction, commentaires et illustrations par CAUBERGHS (Pierre), s.l., 1<sup>er</sup> février 2013.
- PELTGEN (Michel), *Sommethonne 1944*, note manuscrite, deux pages.



## Notes

[illegible]

